



Pearson: modifier la constitution avant que les "extrémistes" de tout bois ne la sapent

M. Pearson a déclaré hier dans la métropole qu'il ne pouvait être question, "sous prétexte de la réparer et de la renforcer, de démolir l'édifice de la constitution canadienne". Il admet cependant qu'il réclame d'urgentes transformations avant que ne la sapent complètement les extrémistes de tout bois dont il constate aussi bien la présence du côté anglais que du côté français.

Montréal aura son Expo '67

Le premier ministre a nié hier une rumeur lancée récemment par un périodique et selon laquelle son entourage exercerait sur lui des pressions pour qu'il abandonne le projet d'Exposition universelle à Montréal en 1967. "Rien de cela n'est vrai, a-t-il dit." La démission de M. Claude Robillard, comme directeur des travaux d'aménagement est certes regrettable, a ajouté M. Pearson, mais elle n'interrompt pas pour autant la progression des travaux d'ouverture qui déboucheront, en avril 1967, sur la plus grande manifestation internationale qu'ait connue la métropole du Canada.

M. Drapeau a abondé dans le même sens, affirmant qu'il était convaincu que l'Expo serait prête à temps.

Le premier ministre prenait la parole devant les membres montrealais du Canadian Club, réunis en grand nombre pour la circonstance. Devant ces quelque 800 hommes d'affaires et chefs d'entreprises, principalement de langue anglaise, le premier ministre a tenu à donner l'exemple et il a émis son allocution de longs passages en français.

M. Pearson, parlant de séparatisme, a fait remarquer que si la sécession du Québec devait se faire, le pays tout entier en souffrirait à tel point que le Canada anglais devrait opérer un rapprochement avec les États-Unis. C'est la seule éventualité qui déplaît à M. Pearson qui voit la faillite du Canada en tant qu'entité géographique.

Le premier ministre insiste sur la dualité des composantes de la Confédération dont il dit qu'il importe qu'elles se respectent mutuellement pour le plus grand bien du pays. Il est grand temps d'écouter la voix de la raison et de la modération et il est temps aussi d'élever la voix contre ceux, ou qu'ils se trouvent, qui se font les champions de l'extrémisme, des préjugés et, en

Voir page 17: Pearson

Gérard - D. Lévesque lance un avertissement solennel au fédéral: Ottawa ne doit pas bousculer les priorités économiques établies par l'État du Québec

QUEBEC (DNC) — Le ministre de l'Industrie et du Commerce a averti hier le gouvernement fédéral qu'il ne devait pas, sans consulter les provinces, établir une politique économique qui risque de bousculer les objectifs et les priorités établies au niveau provincial.

nuire à la planification." M. Lévesque a fait remarquer qu'il exposait le point de vue du Québec et qu'il n'avait pas à parler au nom

de ses collègues des autres provinces. Il a admis que, constitutionnellement, le domaine de l'industrie relève des provinces.

Le ministre ne voudrait pas que le nouveau ministre fédéral de l'Industrie assume une responsabilité ou entreprenne une action qui vienne faire

double emploi et vienne en conflit avec l'action de la province de Québec dans ce domaine. "Nous occupons déjà ce terrain," a-t-il dit.

RENE LEVESQUE EXPOSE AUX ETUDIANTS DE SHERBROOKE

Les 5 grandes priorités du Québec



RENE LEVESQUE

SHERBROOKE. — Au même titre que la réforme du fonctionnarisme, le réajustement des cadres dans l'éducation, la formation de techniciens compétents et la canalisation des capitaux, l'aménagement d'un complexe sidérurgique figure parmi les priorités de l'État du Québec, selon le ministre des richesses naturelles, M. René Lévesque.

Invité de l'Association générale des étudiants de l'université de Sherbrooke, M. Lévesque a déclaré hier midi à un dîner-débat qu'après trois ans d'expérience, d'analyse et d'étude, la solidarité ministérielle a fait le point sur les objectifs précis que le gouvernement se propose d'atteindre d'ici 1967.

Des priorités nouvelles apparaissent qui n'avaient pas été envisagées en 1960. Dans cette période de transition que nous traversons au Québec, a déclaré M. Lévesque, il importe que les politiciens gardent un esprit ouvert et qu'ils évitent la paralysie du statu quo.

Deux principes fondamentaux ont été défendus par le ministre en ce qui touche la manipulation du peuple du Québec. Il importe d'être nationaliste pour rendre productif l'effort de la collectivité mais le ministre a qualifié de "baroques, inutiles et compromettants" les principes soutenus par le FLQ et les phalangistes.

Quant aux indépendantistes, ils demeurent dans les cadres du dialogue, ils sont considérés par le ministre comme une entité respectable.

C'est unanimement que le cabinet des ministres adopte les priorités suivantes pour les trois prochaines années:

- 1—La réforme du fonctionnarisme pour en extirper les méthodes moyenâgeuses et les intrigues politiques.
 - 2—Le rajustement des cadres de l'éducation par l'adoption du bill 60, certains amendements compris, pour assurer la coordination des structures et l'éducation partout en province.
 - 3—La formation de techniciens compétents par une éducation professionnelle qui suivra le progrès au pas.
 - 4—La canalisation rationnelle des capitaux par la création d'une caisse de retraite qui assurera le service d'un bien-être social accru et qui deviendra l'outil de coordination le plus puissant jamais vu au Québec.
 - 5—Enfin, le complexe sidérurgique qui deviendra le tremplin créateur de l'industrie secondaire.
- L'ultimatum fiscal lancé le 5 avril dernier par M. Lesage demeure toujours d'actualité, et M. Lévesque, répondant aux questions des étudiants, a souligné que non seulement l'ultimatum demeure, mais que la formule 25-25-100 constituait un strict minimum et qu'il fallait prévoir des exigences encore plus prononcées du Québec à l'endroit du pouvoir central.
- La prochaine conférence fédérale-provinciale sur les problèmes de fiscalité abordera directement ce sujet en novembre. M. Lévesque croit que les priorités du Québec sont connues et que forcément le régime central est appelé à répondre à nos exigences. "Si d'autres provinces préfèrent s'en remettre à Ottawa, c'est leur affaire, mais Québec entend prendre en main toutes ses responsabilités."



GERARD LEVESQUE

Paul VI inaugure la 2e session du Concile dimanche

CITE DU VATICAN. — Des évêques du monde entier, dont le cardinal Paul-Emile Léger de Montréal, sont arrivés hier à Rome pour la reprise des réunions du concile oecuménique.

La deuxième session sera inaugurée dimanche par le pape Paul VI qui doit faire un important discours en latin donnant le ton aux neuf semaines de débats intenses auxquelles participent plus de 2.000 évêques venus de 90 pays.

Les prélats, qui siègent dans une salle de débat construite à l'intérieur de la basilique Saint-Pierre, doivent commencer leurs entretiens par une discussion sur l'autorité des évêques et la relation de cette autorité à la suprématie papale; sur la décentralisation du gouvernement de l'Eglise; sur l'accroissement du rôle des laïcs dans l'Eglise et sur la tolérance religieuse.

La première session du concile oecuménique a été ouverte par le pape Jean XXIII l'automne dernier. En dépit de débats animés sur les mesures à prendre pour vivifier l'Eglise, le concile avait été ajourné sans que les résultats aient été concrétisés sous forme de décrets ou autre mode officiel. Après le décès du pape Jean XXIII, Paul VI a promis de consacrer toutes ses énergies à la continuation du concile dans le sens voulu par son prédécesseur.

Les débats débiteront officiellement lundi et le premier sujet de discussion au programme est un projet de décret intitulé "De Ecclesia" qui traite de la nature de l'Eglise, de l'autorité des évêques et de l'importance de cette autorité à l'intérieur de l'organisation de l'Eglise.

En un sens, "De Ecclesia" reprend le travail laissé en plan par le dernier concile oecuménique tenu au Vatican en 1869 et 1870. On y avait défini la suprématie et l'infaillibilité du pape. Mais il avait été ajourné sans qu'on définisse le pouvoir des évêques et le rôle des laïcs.

Voir page 17: Plan

Voir page 17: Paul VI

Bégin absent, ses co-accusés sont envoyés à leur enquête préliminaire le 4 octobre

Par Marcel THIVIERGE

QUEBEC. — Libérés sous un cautionnement personnel de \$1.000 chacun, quatre des membres de l'Union nationale, accusés de fraude et de conspiration de fraude envers le gouvernement pour une somme de \$310.000, devront se présenter devant le tribunal, les 4 et 8 octobre prochains, pour y subir leur enquête préliminaire.

Ainsi en ont décidé, hier, les juges Achille Pettigrew et Albert Dumontier dans les causes de MM. Gerald Martineau,

conseiller législatif; Antonio Talbot, député de Chicoutimi et ex-ministre de la voirie; Alfred Hardy, ex-directeur du Service des achats de la province et Arthur Bouchard, rentier, frère d'Albert, conseiller législatif.

Quant au cinquième accusé, Jos. D. Bégin, ex-ministre de la colonisation, actuellement en voyage en Europe, il a reçu l'ordre de comparaître, le 3 octobre, sinon la Cour se verra forcée de faire exécuter le mandat d'arrestation qu'on a ajouté, hier, à son dossier.

Devant le juge Pettigrew, les procureurs de MM. Martineau, Talbot et Bouchard ont vainement tenté de faire remettre à une quinzaine de jours l'enquête de leurs clients.

Me René Letarte et Me Denys Dionne ont soutenu que justice ne pouvait être raisonnablement rendue à leurs clients si la cour ne leur accordait pas un délai, d'autant plus qu'un de leurs procureurs, Me Noël Dorion, ne sera pas de retour d'Europe avant lundi prochain.

Me Jean Bienvenue, procureur de la Couronne et assistant adjoint du procureur général, s'est opposé à tout délai disant qu'on devait procéder dans cette affaire comme dans toutes les causes ordinaires.

VOIR PAGE 17: BEGIN ABSENT, L'ENQUETE

Pearson rassure ses députés

OTTAWA. — M. Pearson a donné son appui à la mise au point d'un système qui contribuerait à atténuer tout mécontentement des députés libéraux "backbenchers" à l'endroit du cabinet.

Le chef libéral a fait une déclaration en ce sens à la session d'ouverture de la série de comités secrets que tiennent cette fin de semaine-ci les députés libéraux fédéraux à Ottawa.

Dans un geste assez inusité, le président du caucus libéral, Guy Rouleau, député de Dolé, a fait un compte-rendu détaillé de la séance d'ouverture qui a duré 45 minutes, dans le huis clos.

M. Rouleau a dit qu'il était de l'opinion générale qu'une dissension existait entre les députés et les ministres.

avec insistance l'admission sans autre délai de la République populaire de Chine au sein de l'Organisation internationale.

M. Behar Shtylla a affirmé que le gouvernement de Pékin est le seul qui est en mesure de parler au nom du peuple chinois, de prendre des décisions au nom de celui-ci et a ajouté que sans la Chine, l'ONU ne peut être ni universelle, ni efficace. "Pendant combien de temps tiendrez-vous à l'écart d'une organisation dite internationale un pays de 700 millions d'hommes, soit près du quart de l'humanité" a-t-il demandé. Le ministre a également déclaré que la Chine entretient des relations amicales avec un grand nombre de pays et qu'elle apporte une importante contribution à la cause de la paix et de la coopération internationale.

Dans le passé, c'était l'URSS qui présentait la candidature de la Chine: à cause du grave différend sino-soviétique, c'est l'Albanie, seul pays membre de l'ONU à soutenir pleinement la Chine dans son différend avec Moscou, qui, cette année, prend la relève de l'URSS. Toutefois, Moscou a fait savoir qu'il appuiera comme dans le passé la candidature



M. Lamontagne s'informe en France du plan

PARIS. — Le président du conseil privé, M. Maurice Lamontagne, a rendu visite hier dans la capitale française au commissariat général au plan. Cet organisme, dirigé par M. Jean Ripert, est spécialement chargé de tracer les objectifs économiques, de concert avec l'industrie française.

Selon l'avis des économistes, le redressement économique de la France est largement attribuable au travail du commissariat au plan, véritable cerveau de la planification française. M. Lamontagne s'est vivement intéressé aux explications.

Voir page 17: Plan

Tirana réclame un siège pour Pékin à l'ONU

NATIONS-UNIES, N.Y. — Intervenant dans le débat de politique générale qui marque toujours le début d'une session de l'Assemblée générale, le ministre des Affaires étrangères de l'Albanie a réclaté

avec insistance l'admission sans autre délai de la République populaire de Chine au sein de l'Organisation internationale.

M. Behar Shtylla a affirmé que le gouvernement de Pékin est le seul qui est en mesure de parler au nom du peuple chinois, de prendre des décisions au nom de celui-ci et a ajouté que sans la Chine, l'ONU ne peut être ni universelle, ni efficace. "Pendant combien de temps tiendrez-vous à l'écart d'une organisation dite internationale un pays de 700 millions d'hommes, soit près du quart de l'humanité" a-t-il demandé. Le ministre a également déclaré que la Chine entretient des relations amicales avec un grand nombre de pays et qu'elle apporte une importante contribution à la cause de la paix et de la coopération internationale.

Dans le passé, c'était l'URSS qui présentait la candidature de la Chine: à cause du grave différend sino-soviétique, c'est l'Albanie, seul pays membre de l'ONU à soutenir pleinement la Chine dans son différend avec Moscou, qui, cette année, prend la relève de l'URSS. Toutefois, Moscou a fait savoir qu'il appuiera comme dans le passé la candidature

tire de la Chine: tous les pays communistes et plusieurs pays non engagés comme l'Inde feront de même. On sait que l'Assemblée générale a approuvé l'inscription de la question chinoise à son ordre du jour.

D'autre part, le ministre albanais a approuvé la proposition de Pékin pour la convocation d'une conférence mondiale

le "au sommet" sur le désarmement et notamment sur la destruction des engins porteurs d'armes nucléaires. Le délégué de Tirana a tourné en dérision l'accord de Moscou sur la cessation partielle des expériences nucléaires, disant que c'est là une supercherie et une tentative de la part des imperialistes pour dupier l'opinion mondiale.

Grands Lacs: M. MacEachen tente une dernière démarche aux E.-U.

OTTAWA. — Le ministre du travail, M. Allan MacEachen, va tenter aujourd'hui un effort de toute dernière heure pour tenter que le gouvernement canadien ne soit forcé d'appliquer la recommandation du juge Norris relativement à la mise en tutelle des syndicats de marins des Grands Lacs. Le ministre se rend à Boston où il confèrera avec son collègue américain, M. Wirtz, qui, de son côté, n'est guère favorable à la mise en tutelle.

Toutefois, si l'on doit en venir à une solution, il y a urgence puisque le parlement se réunit dès lundi et qu'une des premières questions à l'ordre du jour est précisément celle-ci. On se souvient que le juge Norris a mené une longue enquête sur ce que l'on appelait pudiquement en termes officiels la "désorganisation de la navigation sur les Grands Lacs". Des actes de violence ayant marqué la lutte de prestige que se livraient les syndicats américains et canadiens en tentant d'affilier les marins des Grands Lacs, le juge a conclu, dans son rapport, que la tutelle était la seule solution valable.

Voir page 17: Grands Lacs

North Bay aura les armes-A avant Noël

NORTH BAY. — Le vice-maréchal de l'air James Harvey, commandant de NORAD pour le secteur du nord, a déclaré hier qu'il prévoit obtenir des ogives nucléaires pour les missiles Bomarc "d'ici deux mois".

Le commandant d'escadre Art Lawrence, officier commandant de l'escadrille de 28 Bomarc qui se trouvent à la base de North Bay, a déclaré que certains membres du personnel américain qui aura la

garde des ogives nucléaires étaient déjà arrivés à North Bay.

Le vice-maréchal de l'air Harvey dit au cours d'une conférence de presse que les armes nucléaires destinées aux réactés Voodoo ne seront pas disponibles avant plusieurs mois.

Un obstacle auquel nous nous heurtons, a-t-il précisé, en est un d'entreposage."

Les armes nucléaires destinées aux réactés Voodoo de-

vront être placées dans des entrepôts spéciaux qui ne sont pas encore construits, tandis que les ogives destinées aux Bomarc seront placées immédiatement sur la pointe des missiles.

Le vice-maréchal Harvey a ajouté qu'aucun intercepteur porteur d'armes nucléaires ne survolera le Canada à moins qu'une guerre devienne imminente.

Il a ajouté que les accords qui interviendront entre le Canada et les États-Unis l'investiront de l'autorité à ordonner la mise en état d'utilisation des ogives nucléaires. Il a dit qu'il ne possède pas actuellement l'autorité de donner des ordres d'utiliser les armes nucléaires.

L'arme nucléaire qui portera le réacté Voodoo est la fusée Genie, qui mesure 9 pieds de longueur et pèse 800 livres.

Le vice-maréchal Harvey a déclaré qu'il y aura de 30 minutes, survient un état d'urgence, pour placer les fusées Genie à bord des Voodoos.

Le commandant d'escadre Lawrence a révélé que les Bomarc ne pourront pas être lancés de la base même de North Bay. Ils seront lancés par télécommande d'un centre de combat souterrain situé près de la base.

CHUTES HAMILTON

Johnson: il faut d'abord consulter la Législature

QUEBEC (DNC) — Le chef de l'opposition a soutenu hier qu'aucune transaction relative à l'aménagement des chutes Hamilton, au Labrador, ne devrait être conclue sans que le gouvernement ait consulté la Législature.

M. Daniel Johnson faisait allusion à une nouvelle voulant que les travaux débutent au printemps de 1964. Lors de sa conférence de presse de mercredi, le premier ministre avait déclaré que les pourparlers avec Terre-Neuve et les compagnies intéressées se poursuivaient mais qu'on n'en était pas encore venu à une décision.

On sait que par l'intermédiaire de l'Hydro-Québec, la province possède quelque

Voir page 17: Johnson

Hausse des tarifs postaux

OTTAWA. — Le ministre des postes, M. Axellus Denis, a annoncé des hausses substantielles des tarifs postaux pour les imprimés, les mandats postés et les colis payables sur livraison, les lettres recommandées et les livraisons spéciales.

M. Denis a expliqué qu'à moins que ces hausses ne soient mises en vigueur, le ministère des postes subira un déficit substantiel.

A compter du 1er novembre, les tarifs pour l'envoi de courrier recommandé varieront entre 35 et 60 cents suivant le montant de la valeur spécifiée par l'expéditeur. Les tarifs actuels, qui datent de 1951 varient de 20 à 40 cents.

A compter du 1er novembre également, les tarifs pour livraisons spéciales seront portés de 10 à 25 cents, en ce qui a trait aux lettres. Les anciens tarifs avaient été déterminés en 1939.

Pour ce qui est des tarifs pour livraison spéciale de colis, ils seront portés de 20 à 35 cents. Les tarifs de 20 cents avaient été établis en 1946.

LaMarsh: le Québec s'achemine vers le nazisme!

OTTAWA (DNC) — Le Québec est en plein sur la route du nazisme, pense le ministre fédéral de la Santé, Mme Judy LaMarsh. Et elle a fait part de ses craintes au Canada anglais dans une longue entrevue que reproduisait hier le Globe & Mail, quotidien conservateur de Toronto.

Discutant des mérites du système de retraite québécois par comparaison avec celui qu'elle-même met en œuvre le gouvernement fédéral, Mme LaMarsh s'est inquiétée de la puissance qu'un régime de retraite à fonds de réserve (tel que Québec projette d'instituer) procurerait à M. Lesage. "La puissance d'un gouvernement possédant autant d'argent serait effrayante, a-t-elle dit. En contrôlant les capitaux d'investissement, il serait en position de dominer les affaires. On ris-

querait de déboucher sur une sorte de national-socialisme, tel qu'il s'exerçait dans l'Allemagne nazie. L'entrevue libre s'en trouvait étouffée."

Si le pouvoir central n'a pas insisté sur la participation du Québec au régime fédéral de retraite, avait auparavant expliqué Mme LaMarsh, c'est que M. Lesage était résolu à établir son propre régime et qu'il assoyait sa position sur des arguments constitutionnels qu'aurait probablement avérés les tribunaux.

Le reporter du Globe lui a ensuite adressé la question suivante:

"Mais si le Québec établit un régime à fonds de réserve ne requérant que de faibles cotisations pendant que l'Ontario adhère au régime d'autofinancement progressif proposé par

le gouvernement fédéral, Québec ne sera-t-il pas doublement avantagé du fait A) qu'il disposera de fonds de placement considérables et B) que l'impôt frappant ses industries sera moins élevé?"

Et Mme LaMarsh a répondu: "D'abord, comment sait-on que les cotisations seront moins élevées? M. Lesage désire accumuler de bons fonds de placement et il ne pourra pas y arriver assez rapidement avec une cotisation de deux pour cent."

"Et puis, je suis loin d'être persuadée qu'il est souhaitable qu'un gouvernement dispose de tels fonds de placement. Il se trouve à retirer trop d'argent des mains des particuliers. La puissance d'un gouvernement possédant autant d'argent serait effrayante. En contrôlant les capitaux d'investissement, il se-

rait en position de dominer les affaires. On risquerait de déboucher sur une sorte de national-socialisme, tel qu'il s'exerçait dans l'Allemagne nazie; l'entrevue libre s'en trouvait étouffée."

"Le système de M. Lesage peut anéantir le commerce de l'assurance privée dans le Québec si les cotisations perçues sont élevées. C'est une chose de s'acheminer graduellement vers des cotisations élevées, comme cela s'est pratiqué ailleurs. C'en est une autre bien différente de prendre en main d'un seul coup tout le commerce de l'assurance. M. Roberts, lui, voudrait abandonner tout le domaine de l'assurance aux compagnies privées. Le projet fédéral fait place à la fois au secteur public et au secteur privé."

Plus loin, dans le cours de son entrevue, Mme LaMarsh dit qu'elle espère ne pas être forcée de soumettre son projet à un comité parlementaire.

"Nous ne voulons pas le soumettre à un comité parlementaire, mais il se peut que nous y soyons forcés, a-t-elle dit. Dans ce cas, nous ne pourrions pas nous conformer à l'horaire que nous nous étions fixés. Bien peu de députés ont la compétence nécessaire pour juger des deux points de vue (d'un régime à fonds de réserve ou d'un régime à autofinancement progressif). C'est un sujet pour les experts et il n'y a que deux catégories d'experts, les assureurs privés et les actuaires et économistes du gouvernement. Auxquels est-il préférable de se fier?"

LE CONSEIL DE PRODUCTIVITÉ DÉPLORE :

Manque de communication entre travail et patronat

OTTAWA (DNC). — Le Conseil national de la productivité a relevé, des ses premières délibérations, "un manque sérieux de communication entre le travail et le patronat", dit-il dans son deuxième rapport annuel qu'il a fait tenir hier au ministre du commerce, M. Mitchell Sharp, et au ministre du travail, M. Allan MacEachern. En conséquence, il s'est donné pour mission de stimuler les relations ouvrières patronales. "Les représentants du patronat et du travail, dit le rapport, se réunissent rarement pour la discussion de problèmes débordant les cadres des ententes collectives. Ils participent très rarement à des conférences mixtes. Si le travail et le patronat doivent collaborer avec le gouvernement pour atteindre des objectifs économiques nationaux, ils doivent alors être mis en présence lors de conférences mixtes. Le Conseil croit pouvoir jouer un rôle de catalyseur en inaugurant les premiers discours mixtes."

Sous les auspices du Conseil, quatre conférences patronales-ouvrières ont eu lieu en 1962 et en 1963 à Kingston, à Halifax, à Saskatoon et à Montréal. Le dernier, préparé en collaboration avec le Conseil d'orientation économique du Québec et l'université de Montréal, a réuni 180 dirigeants du travail et du patronat dans la métropole en mai. Parmi les participants se trouvaient le premier ministre de la Saskatchewan, M. Woodrow Lloyd, l'adjoint du premier ministre de la Nouvelle-Écosse et des ministres de la Colombie Britannique, de l'Alberta, du Manitoba et du Québec. Un cinquième séminaire aura lieu en octobre à Vancouver.

Dans l'ombre de ces grandes réunions ont eu lieu, sous l'influence du Conseil en bonne partie, quantités de séminaires de moindre envergure, à l'échelle régionale ou à l'échelle de l'industrie ou de l'usine. Le Conseil cite dans son rapport les initiatives de la Dominion Tar & Chemical Ltd. et de la compagnie E.B. Eddy, de Hull, Qué. Il souligne, en outre, les efforts entrepris par le même sens par le ministre fédéral du travail,

en particulier l'encouragement qu'il prodigue pour la formation de comités ouvriers-patronaux dans les usines. Il en existe aujourd'hui plus de 1.700.

"Au niveau de l'industrie et de l'usine, dit le rapport, le Conseil croit que les comités patronaux-ouvriers pourraient être utilisés plus efficacement si leur champ d'action couvrait davantage les autres industries dans le but d'améliorer constamment les consultations patronales-ouvrières."

La diffusion du compte rendu de la mission européenne (capital-gouvernement-travail) du Conseil de la productivité depuis l'automne de 1962 a singulièrement contribué à multiplier les consultations patronales-ouvrières, note encore le rapport. "Il existe maintenant chez un grand nombre de dirigeants du patronat et du travail un désir sincère de créer un nouveau climat de collaboration."

Le Conseil insiste-il dans son rapport, croit que de bonnes relations patronales-ouvrières constituent l'un des moyens les plus sûrs d'atteindre une meilleure productivité et le même sens par le ministre fédéral du travail,

Le différend Alliance-CECM est réglé

Par Jules LeBLANC

Le différend qui, depuis quatre mois et demi, opposait la Commission des écoles catholiques de Montréal et ses quelque 2.000 professeurs du niveau secondaire, différend qui portait sur la répartition des heures de travail, est réglé. Le cours d'une réunion spéciale, jeudi soir, les professeurs ont accepté, à une écrasante majorité, la dernière offre de la C.E.C.M. Après plus d'une heure de délibérations, 95% des 1.000 professeurs présents ont appuyé une recommandation en ce sens que leur représentant l'exécutif de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal.

La formule de règlement établit à 24 la moyenne des périodes d'enseignement qui seront attribuées, chaque semaine, aux professeurs des 34 écoles secondaires de Montréal; cette moyenne comprend les périodes d'activités dirigées et de surveillance d'études.

La formule pose cependant une distinction entre les hommes et les femmes: dans le cas des institutrices, la moyenne sera de 23,5 périodes par semaine, tandis que, dans le cas des instituteurs, la moyenne sera de 24,5 périodes.

L'entente prévoit que la répartition du personnel enseignant conformément aux nouvelles normes sera effectuée dans un délai maximum de dix jours. Elle nécessitera 187 professeurs de plus que présentement.

À l'origine, la C.E.C.M. désirait imposer une moyenne de 26 périodes et deux-tiers d'enseignement par semaine; les professeurs, s'appuyant sur les dispositions de la convention collective, réclamaient le respect de cette convention et le retour aux conditions de travail qui existaient en juin dernier, soit 23 périodes d'enseignement par semaine.

Vers un compromis On sait que lundi dernier, les professeurs ont refusé une offre de la C.E.C.M. qui établissait la moyenne à 24 périodes et demi et reproché à leurs négociateurs de s'être trop engagés dans la voie des concessions. Le climat qui existait alors au sein du personnel enseignant laissait entrevoir la possibilité d'une grève imminente.

Mais, à la suite de la réunion de lundi, de part et d'autre, les esprits ont évolué dans le sens d'un compromis.

Pour leur part, les représentants de la C.E.C.M. se seraient véritablement rendus compte de la gravité de la situation et de l'urgence d'y mettre un terme. D'où leur offre de mardi.

En vertu de cette offre, les professeurs devront enseigner une période de plus que l'an de l'an, en moyenne; mais, ils enseigneront deux périodes et deux-tiers de moins que la convention collective signée en avril dernier en modifiant leurs conditions de travail. Au début de la réunion, cependant, l'adhésion des participants à l'offre de la C.E.C.M. était loin d'être acquise et l'assemblée était partagée; ce n'est qu'après une heure et demie de discussions qu'une tendance favorable à commencer de se manifester clairement.

En dépit d'accepter le compromis, aggraver par la C.E.C.M., les professeurs ont tenu compte des faits suivants (autre ceux énumérés plus haut): 1) l'urgence de "retablir au plus tôt dans les écoles l'atmosphère de paix indispensable à toute œuvre d'éducation"; 2) l'offre de la C.E.C.M. est "finale" et comporte un "compromis acceptable"; 3) l'acceptation de ce compromis permet d'atténuer immédiatement et de façon appréciable la surcharge de travail qui a été imposée aux professeurs du secondaire au début de la présente année académique; 4) les nouvelles normes ont un caractère provisoire puisque la C.E.C.M. et l'Alliance, avec le concours d'experts, entreprendront une étude conjointe en vue d'évaluer le plus objectivement possible la tâche des enseignants du cours secondaire.

De leur côté, les professeurs étaient, dans un sens, accablés au pied du mur. Le seul recours légal qui leur restait ne leur paraissait pas du tout satisfaisant: l'arbitrage. En effet, au début de la grève, les professeurs avaient subi leurs nouvelles conditions de travail, d'où l'alternative: accepter un compromis ou faire la grève.

Entre lundi et jeudi, les professeurs ont peu à peu écarté cette dernière possibilité. D'une part, la grève impliquait un recours à des moyens illégaux, — la loi interdisait aux enseignants du Québec de déclencher une grève, — ce qui ne les intéressait guère. D'un autre côté, ils ont considéré que leur grève avait, en fait, peu de chances de réussir: les moyens considérables qu'une telle action exige leur manquaient; de plus, ils n'étaient pas assurés de la solidarité du corps professoral ni de l'appui de l'opinion publique.

C'est ainsi que les profes-

seurs ont finalement accepté jeudi soir un compromis honorable, tout en réaffirmant que la C.E.C.M. a bel et bien violé la convention collective signée en avril dernier en modifiant leurs conditions de travail. Au début de la réunion, cependant, l'adhésion des participants à l'offre de la C.E.C.M. était loin d'être acquise et l'assemblée était partagée; ce n'est qu'après une heure et demie de discussions qu'une tendance favorable à commencer de se manifester clairement.

En dépit d'accepter le compromis, aggraver par la C.E.C.M., les professeurs ont tenu compte des faits suivants (autre ceux énumérés plus haut): 1) l'urgence de "retablir au plus tôt dans les écoles l'atmosphère de paix indispensable à toute œuvre d'éducation"; 2) l'offre de la C.E.C.M. est "finale" et comporte un "compromis acceptable"; 3) l'acceptation de ce compromis permet d'atténuer immédiatement et de façon appréciable la surcharge de travail qui a été imposée aux professeurs du secondaire au début de la présente année académique; 4) les nouvelles normes ont un caractère provisoire puisque la C.E.C.M. et l'Alliance, avec le concours d'experts, entreprendront une étude conjointe en vue d'évaluer le plus objectivement possible la tâche des enseignants du cours secondaire.

L'un des points du projet d'entente qui a soulevé le plus de discussions, c'est la diffé-

rence d'une période qui est établie entre les femmes et les hommes (23,5 au regard de 24,5 en faveur des institutrices). À ce sujet, le président de l'Alliance, M. Aime Nault, a rappelé que, l'an dernier, la différence était de 1,2 période. M. Nault a signalé qu'en fait, l'offre exige un effort supplémentaire moins grand de la part des hommes que de la part des femmes: les institutrices devront enseigner, en moyenne, deux-tiers de périodes de plus que l'an dernier, tandis que les institutrices devront enseigner une période et un tiers de plus.

S'appuyant sur des statistiques qui datent de ce printemps, M. Nault a en outre fait remarquer que, dans les écoles secondaires de la C.E.C.M.: 1) le salaire moyen des hommes est d'au moins \$1.000 de plus par année que celui des femmes; 2) sur le plan qualitatif, les institutrices ont en moyenne deux années de scolarité de plus que les femmes; 3) l'expérience moyenne des institutrices est de 11,5 années tandis que celle des instituteurs est de 6,5 années.

On sait que ce différend entre l'Alliance et la C.E.C.M. a pris naissance le 16 mai dernier alors que la commission scolaire a décidé d'appliquer, dans une certaine mesure, les "normes" du ministère de la jeunesse concernant le nombre de professeurs par classe et le nombre de périodes d'enseignement à confier aux enseignants.

MONTROSE DISQUES PATHÉ

12" LONG JEU

HI-FI

REG. \$4.45

\$2.99

SP. :

VALABLE JUSQU'AU 12 OCTOBRE



Yves Montand Relax — Vol. 2 — 67050

Mes succès avec Vincent Scotti — Tino Rossi — 67051

Récital 1951 — Edith Piaf (S) — 67052

Jacqueline Boyer — 67053

Mariano chante pour vous — 67054

Pour vous les jeunes — Vol. 1 — Mathe Altery, André Claveau, Claire Vallin, Christian Borel — 67055

Pour vous les jeunes — Vol. 2 — Les contes de Perrault — 67056

Mes succès avec Vincent Scotti, Vol. 2 — Tino Rossi — 67057

Albert chante sa Provence — Albert — 67058

Georges Guetary — Vol. 3 — 67059

Le pianiste de Varsovie — Gilbert Bécand — 67060

Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois dirigés par Mgr. Maillet — 67061

"13 valse romantiques" — Mathe Altery — 67062

"Succès d'accordéon, Vol. 2" — Yvette Horner — 67063

Luis Mariano chante... — 67064

Rendez-vous avec Jean-Claude Pascal — 67065

Visa pour l'amour — Annie Cory et Luis Mariano — 67066

Edith Piaf — 67067

"Parlez-moi d'amour" — Lucienne Boyer — 67068

"Roméo" — Les Compagnons de la Chanson — 67069

Ma pomme — Maurice Chevalier — 67070

Melodies — Georges Thill — 67071

Rina Ketty chante ses grands succès — 67072

Yvette Guilbert — 67073

Les Chats Sauvages — 67074

Où, devant Dieu — Gloria Lasso — 67075

Yvonne Printemps — 67076

Tino Rossi chante Noël — Vol. 2 — 67077

Trompette d'or — Georges Jouvin — 67078

La Bible — "La merveilleuse histoire des hommes" — Maurice Villermet — 67079

13 Noëls — Mathe Altery — 67080

Gilbert Bécand chante — Gilbert Bécand — 67081

Bourvil — Amicalement votre — 67082

La belle époque et la saison — Ravita Brogiotti et ses Triganes — 67083

Airs et mélodies classiques — Tino Rossi — 67084

Frank Pourcel et son grand orchestre — 67085

Edith Piaf — "Succès de toujours" — 67086

Tout recommence — Marie-Josée Neuville — 67087

"Love In Hi-Fi" — Guy Latitte — 67088

Signe — Gloria Lasso — 67100

Emile Prud'Homme — Pour-pourri musette — 67101

Luis Mariano — Vol. 1 — 67086

Fan-tan-plan — G. Maccaud — 67086

Bourvil — G. Lasso — 67091

Tino Rossi — Vol. 1 — 67088

Edith Piaf — Vol. 1 — 67010

Avec et sans notes — Marie-Josée Neuville — 67011

Les Compagnons de la Chanson — Vol. 1 — 67012

13 valse viennoises — Mathe Altery — 67013

Buona Sera — Line Renaud — 67015

G. Guetary — Vol. 3 — 67017

Luis Mariano — Vol. 5 — 67018

Sa trompette d'or — Georges Jouvin — 67019

Succès — Jean Sablon — 67020

Incorruptible — Gilbert Bécand — 67021

Charles Trenet — C. Trenet — 67022

Noël — Tino Rossi — 67024

Fantaisie — Annie Cordy — 67026

Sur deux notes — Marie-Josée Neuville — 67027

Récital au Théâtre de l'Étoile — C. Trenet — 67028

Line Renaud — 67029

Yvette Horner — 67030

Georges Guetary, Vol. 2 — 67033

Treize chansons populaires — Mathe Altery — 67034

Gloria Lasso — 67035

Edith Piaf — Vol. 2 — 67036

Gilbert Bécand — 67037

Charles Trenet — 67038

Tango — Tino Rossi — 67039

Panorama — Franck Pourcel — 67040

Amour, danse et violons — Franck Pourcel — 67041

Danse avec Jo Moutet — 67042

Les Compagnons de la Chanson — Vol. 2 — 67043

Georges Jouvin — 67045

Plains feux sur Annie Cordy — 67046

Jean-Claude Pascal — 67047

13 berceuses et sérénades — Mathe Altery — 67048

Je rechanterai mes anciennes chansons — Charles Trenet — 67049

Bourvil récite... — 67051

Les Compagnons de la Chanson à leur meilleur — 67053

Les beaux jours de Jacques Hélier et ses recherches — 67056

Tout va très bien Madame la Marquise — Ray Ventura — 67059

Lucienne Delyle — 67061

Edith Piaf — Récital à l'Olympia — 1962 (S) — 67062

Richard Anthony — 67063

La palme de l'Empire — 67064

Jean Clément — 67065

For M... Formidable — Annie Cordy — 67066

Chansons napolitaines — Luis Mariano (S) — 67067

Gilbert Bécand — L'enfant à l'étoile — 67102

Enrico Macias le Méditerranéen — 67103

Léo Ferré — Les fleurs du mal — 67104

Corra Vaucaire — 67105

PLUSIEURS AUTRES NON INSCRITS

COMMANDES POSTALES

Toute commande postale doit être accompagnée, en plus du coût des disques, de 25c. pour un premier disque et de 10c. pour chaque disque additionnel, pour frais d'envoi. Prière d'ajouter la taxe de vente.

MONTROSE

3168 EST. BELANGER

RA. 9-2833

Ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à 10 h. p.m.

AUSSI A \$2.99

LEVEILLE — VIGNEAULT — JULIEN
GAUTHIER — AZNAVOUR — FERRE

Grande conférence économique

OTTAWA (D.C.). — Fin '63 ou début '64, une grande conférence économique réunira les membres de tous les conseils provinciaux dévoués à l'extension ou à l'orientation de l'économie afin de se pencher sur les problèmes de coordination et, éventuellement, d'établir un système permanent de consultation. Le Conseil canadien de la productivité avait espéré pouvoir convoquer une telle conférence avant la fin de l'année. Forcés désormais de subordonner son action à celle du nouveau Conseil économique du Canada, c'est à lui qu'il en abandonnera l'initiative. Celui-ci, prévoit-on, fera de la conférence l'une de ses toutes premières tâches.

Dans son second rapport annuel qu'il a présenté hier au ministre du commerce, M. Mitchell Sharp, et au ministre du travail, M. Allan MacEachern, le Conseil de la productivité revient à deux reprises sur le caractère d'urgence d'une telle conférence. "Maintenant que des organismes provinciaux ont été formés dans presque toutes les provinces, dit-il, le Conseil national a l'intention de convoquer une conférence nationale de tous les conseils provinciaux afin de créer une plus grande coordination des programmes et des activités provinciales en vue de favoriser l'effort de productivité nationale." Le conseil étant aujourd'hui appelé à disparaître, cette annonce de projet devient une recommandation qui s'adresse au nouveau Conseil économique.

La loi C-72, qui a été créée en juillet le Conseil économique, dispose à toutes fins pratiques le Conseil de la productivité. Celui-ci ne poursuit son activité qu'en attendant d'être relevé par le nouveau conseil. Éventuellement, son personnel sera intégré à celui du conseil économique et formera une sorte de sous-commission s'attachant l'étude du seul secteur de la productivité.

Le sort de la recommandation sera connu d'ici quelques semaines. À la faveur d'un séminaire ouvrier-patronal à Vancouver en octobre, M. John Deutsch, nommé récemment président du Conseil économique, exposera les projets du nouveau organisme fédéral et définira ses relations avec les organismes provinciaux qui lui sont parallèles. On s'attend qu'il annonce la tenue d'une

Times Square
MOTOR HOTEL
Stationnement gratuit, climatisation, TV, 1.800 chambres, complet de
WE. 7-9364
146 rue, entre St. Broadway, New York

L'AUTOMNE EN EUROPE

Direction: Miss Jeanne Jaffré

FRANCE — ALLEMAGNE — SUISSE

ITALIE — PORTUGAL — ESPAGNE

Choix de 4 départs:

1er octobre — S.S. CARMANIA. Retour QUEBEC ELIZABETH

33 jours (21 en Europe) 3 pays — \$963.85

Avec l'Espagne et l'Andalousie — Retour S.S. FRANCE

40 jours — \$1.174.45

3 octobre — LUFTHANSA (Jet) 21 jours — \$994.70

ALLEMAGNE — SUISSE — ITALIE — FRANCE

11 octobre — AIR CANADA (Jet) 21 jours — \$921.30

SUISSE — ITALIE — COTE D'AZUR — PARIS

25 octobre — CANADIEN PACIFIQUE (Jet)

PORTUGAL — ESPAGNE avec l'ANDALOUSIE — PARIS

17 jours — \$755.60

NOTES: Tous les prix sont en dollars canadiens.

Partout, hôtels de premier ordre; chambres avec bain

Renseignements et inscriptions

VOYAGES HONE

1460, AVENUE UNION, MONTRÉAL 2 — VI. 5-8221

L'EUROPE EN AUTOMOBILE!

Achetez ou louez à Montréal votre voiture neuve européenne.

SIMCA — RENAULT — CITROEN

PEUGEOT — VOLKSWAGEN —

FANHARD — FIAT — TAUNUS —

ALFA ROMEO, ETC.

Tous les véhicules sont livrés à 1969 agréés en Europe.

Garantie de rabais en dollars. Plan de finance disponible.

VOYAGES HONE — TOUTES LES FORMALITES DE VOYAGE

SANTÉ — ASSURANCE — PASSAGE — ALIANCE — ASSURANCE

COULON — 101, COTE DES PAYS-BAS

Service Européen de Tourisme Automobile Enrg

Montréal — 1178, rue Drummond — Tel.: UN. 1-3944 et UN. 1-3088



3 CROISIÈRES AUX CARAÏBES
à bord de l'incomparable
FRANCE

CROISIÈRE DE NOËL ET DE NOUVEL AN: 20 déc. 63—2 janv. 64. La vie de château pendant douze jours—sur le plus long paquebot du monde! Tandis qu'à bord les fêtes succèdent aux fêtes, les Caraïbes viennent à vous: St-Thomas, Fort-de-France, Nassau, etc. Départ de New York le vendredi 26 décembre dans l'après-midi; retour le jeudi 2 janvier au matin. Prix: à compter de \$495 (E.-U.) par personne.

CROISIÈRE DE L'ANNÉE BISSEXTILE: 26 fév.—10 mars. Douze jours, sans compter le 29 février! Dans une ambiance de confort, de luxe et de gaieté bien française, vous allez doucement d'île en île, jusqu'à Cristobal et Curaçao. Vous vous embarquez à New York le mercredi 26 février dans l'après-midi pour revenir le mardi 10 mars au matin. Prix: à compter de \$510 (E.-U.) par personne.

CROISIÈRE DE PRINTEMPS: 12 mars—28 mars. Le printemps tarde à venir chez nous? Allez à sa rencontre à bord de ce palace flottant qu'est le FRANCE. Seize jours d'enchantement ininterrompu, ponctué d'escalades dans les ports les plus colorés de la mer des Antilles. Départ de New York le jeudi 12 mars dans l'après-midi; retour le 28 mars. Prix: à compter de \$595 (E.-U.) par personne.

ALLONS!

Pour tous renseignements, adressez-vous à votre agence de voyages — ou à la Transat, 1255, square Phillips, Montréal. Cie Générale Transatlantique.



Reine...

d'un "Paquebot de rêve"
je file doucement vers l'Europe.



Quel bienfait! Quel enchantement! On pourrait ajouter: quelle béatitude! J'ai jeté tous mes soucis à l'eau et je me laisse vivre! Des vacances, bien plus: une évasion! Mieux que ça: la détente complète! — La danse, les clairs de lune sur le pont, les sports au grand air, l'excellente cuisine: tout y est — C'est vraiment une féerie! Profitez de la saison économique. Achetez un billet aller-retour; épargnez jusqu'à 25%. Partez sur un "Paquebot de rêve" vers Southampton, Le Havre, Rotterdam.

DEPARTS RÉGULIERS DE NEW YORK: s.s. STATENDAM, le 14 oct.; s.s. ROTTERDAM, le 25 oct.; s.s. MAASDAM, le 29 oct. (aussi vers Copenhague et Bremerhaven); s.s. NIEUW AMSTERDAM, le 7 nov.; s.s. MAASDAM, le 26 nov. (aussi vers Bremerhaven); (DE MONTRÉAL ET QUÉBEC — Le populaire s.s. RYNDAM: le 26 octobre, le 19 novembre).

Voyages de Noël:

STATENDAM, de New York, le 6 décembre.

RYNDAM, de Québec, le 12 décembre.

*Aussi vers COPENHAGUE jusqu'au 29 novembre.

*Aussi vers BREMERHAVEN.

Possibilité de partir maintenant et de payer plus tard.

VOYEZ VOTRE AGENT DE VO

Un acte de banditisme posé au nom de l'indépendance...

LE DEVOIR

MONTREAL, SAMEDI 28 SEPTEMBRE 1963

Votre Honneur, pourquoi arrivez-vous si tard?

Par Marcel VLEMINCKX

La Conférence des juges du Québec a lieu aujourd'hui au restaurant Hélène de Champlain dans l'île Ste-Hélène. Nos distingués magistrats étudieront maintes questions (à huis clos) durant cette conférence "importante pour le bénéfice des justiciables".

Nous serions alors permis de faire une humble suggestion à ces dignes congressistes, une suggestion qui pourrait être étudiée dans le cadre de cette journée de conférence: serai-je?

Observateur des choses de cour depuis maintes années, l'auteur de ces lignes aimerait inviter nos juges et magistrats... à monter sur le banc des 10 heures le matin.

En théorie, c'est ce qui doit être. En pratique, voilà, c'est bien autre chose... car ce n'est que par exception, en Cour du banc de la reine aussi bien qu'aux sessions de la paix, que la Cour sera ouverte à 10 heures.

Tenez, honorables congressistes, combien parmi vous, appelés dans les diverses cours criminelles du Palais de justice de Montréal, êtes montés sur le banc avant 10 h. 30 vendredi matin? En Cour du banc de la reine, ce n'est qu'à 11 h. 05 que le juge Maurice Cousineau a quitté son bureau pour monter à la salle des Assises.

Les "justiciables de la province" retirèrent sans doute des bénéfices de votre savante réunion d'aujourd'hui. Dans l'entre-temps, les "justiciables" appelés comme témoins ou prévenus devant nos cours" peinent avec raison contre la lenteur de l'administration de la justice.

Où, l'espace fait défaut dans nos Palais de justice. Oui, l'aménagement d'un immense building à multiples étages s'impose.

Mais, à quoi bon disposer de nombreuses salles d'audience, de nombreux juges (il en faut sûrement davantage) si ces magistrats montent sur le banc à une heure tardive, si tardive parfois que l'approche de l'heure du lunch permet rarement des séances de plus de deux heures.

On dira que les juges s'affairent dans leurs bureaux à recevoir des justiciables, des procureurs (tant de la Couronne que de la défense), qu'une somme importante de leurs travaux se fait "en chambre". Fort bien. Mais alors, pourquoi convoquer prévenus et témoins à une heure où aucun juge ne siège?

La ponctualité, dit-on, est la politesse des rois. Elle devrait être celle des juges. Les intérêts des justiciables" seraient sûrement mieux servis par cette ponctualité. Et les juges en seraient davantage respectés. Il suffit de circuler dans les couloirs, dans la cohue des justiciables, pour être édifié sur l'opinion qu'ils ont de cette justice et des juristes... "qui aiment (en apparence seulement, bien sûr) se faire attendre".

B.C. Electric: un accord intervient

VANCOUVER — Le gouvernement de la Colombie-Britannique a consenti à payer la somme de \$197,114,358 pour la compagnie B.C. Electric, soit \$5,286,233 de plus que le montant déterminé par le juge en chef Sherwood Lett.

Le juge Lett, dans un jugement rendu en juillet dernier, avait déclaré que le gouvernement devait déboursier \$192,

828,125 pour la compagnie expropriée plutôt que \$171,833, 125 qui a été le montant versé par le gouvernement au moment de l'acquisition par voie de nationalisation. La compagnie pour sa part réclamait \$225,000,000.

Ce règlement hors cour confirme définitivement la propriété du gouvernement sur B.C. Electric.

Après les manifestations des grévistes, la Dominion Rubber refuse de négocier

Par Evelyn GAGNON

ST-JEROME. — Dans une lettre circulaire adressée à tous ses employés en grève, la Dominion Rubber, de St-Jérôme a fait savoir hier qu'elle refusait de poursuivre les négociations en vue de régler le litige tant que la compagnie ne pourra pas "exercer ses droits d'aller et venir dans l'usine sans aucune entrave".

La compagnie faisait allusion aux incidents qui se sont produits à l'entrée de l'usine, jeudi. Alors que le calme venait d'être rétabli à la Regent Knitting, une usine de la même localité qui subit également une grève, ce sont les employés de la Dominion Rubber qui ont manifesté leur exaspération en tenant une vingtaine de contre-manifestations prisonnières dans l'usine pendant quelques heures. Il n'y a eu aucun acte de violence à la Dominion, toutefois, contrairement à ce qui s'était produit à la Regent Knitting.

La Dominion Rubber, en annonçant qu'elle interrompait les négociations, affirme que la grève est l'oeuvre d'un "petit

groupe irresponsable de nos employés", et que le syndicat a refusé d'accepter les propositions du conseil d'arbitrage. Elle soutient de plus que les salaires et les bénéfices marginaux accordés jusqu'à maintenant aux employés sont supérieurs à ceux que consentent ses concurrents au Québec, supérieurs également aux salaires moyens payés par d'autres industries de Saint-Jérôme.

La grève des quelque 1200 employés affectés à la production se poursuit depuis le 9 septembre. Le dernier contrat a expiré à la fin du mois de juin. Au cours de votes au scrutin secret, les employés se sont prononcés à deux re-

prises en faveur de la grève, dans une proportion d'environ 97 p.c.

Au départ, le syndicat des travailleurs n'a pas du tout cherché à réclamer une hausse de cinq cents l'heure tant pour les femmes que pour les hommes; un réajustement du régime de retraite; une hausse de cinq cents l'heure de la prime de nuit; quatre semaines de vacances après vingt ans de service; la réduction de la semaine de travail de 45 à 40 heures avec pleine compensation, le tout dans un contrat d'un an.

Il semble que les négociations aient buté sur deux points en particulier: d'une part, la compagnie offre des augmentations d'importance différente pour les hommes et pour les femmes — un cent pour les premiers, deux pour les seconds — et d'autre part, la compagnie refuse de réajuster le régime de retraite, qui est en suspens depuis 1960, alléguant que les gouvernements s'occupent désormais de ces questions.

Près de la moitié des employés de la Dominion sont des femmes, et elles gagnent en moyenne 20 cents l'heure de moins que les hommes. Le syndicat demande qu'au moins elles profitent des mêmes augmentations que leurs confrères.

D'autre part, répondant à une des affirmations que fait la compagnie dans sa circulaire d'hier, le représentant du syndicat, M. Roger Lecavalier, souligne qu'il est normal que la Dominion Rubber donne des salaires plus élevés que d'autres entreprises du genre au Québec, puisque l'équipement dont elle dispose permet aux employés de produire davantage. D'autre part, les employés de la même compagnie à Kitchener en Ontario, qui effectuent un travail comparable à celui des employés de St-Jérôme, touchent en moyenne 10 cents l'heure de plus.

M. Lecavalier a déclaré en outre qu'il a bon espoir que les négociations à St-Jérôme reprendront dans quelques jours.

Un jeune citoyen d'une famille en vue d'Outremont, J. Duchastel de Montrouge, comparaitra lundi prochain pour être accusé de participation à un hold up de banque de \$6,500 perpétré pour monnayer la création de clans terroristes dans la région de Montréal.

Le jeune homme aurait révélé à la police qu'il est membre d'une organisation terroriste et que, jeudi, il avait eu comme ordre de mission séparatiste d'exécuter un hold up à la Banque Royale du Canada à l'angle des rues Décarie et Sherbrooke avec quatre autres individus dont un possède un dossier judiciaire.

Un hold-up a été exécuté peu avant trois heures jeudi après-midi. Le jeune de Montrouge avait comme ordre précis d'emprunter l'automobile de sa mère, d'y apposer des plaques d'enregistrement volées et de conduire le groupe à la banque.

Quatre d'entre-eux ont pénétré dans la banque, masqués et armés. Un coup de feu a été tiré dans un mur. Ils ont volé \$6,500 et, en quittant la banque, ils ont déposé une bombe formée de deux bâtons de dynamite "pour retarder et décourager toute poursuite".

L'alerte sonnée, de nombreuses voitures de police ont bloqué les carrefours de l'ouest montréalais et ont capturé deux suspects: de Montrouge et un compagnon non identifié. Trois autres présumés complices avaient été déposés à divers endroits durant la fuite.

Déficit à Ottawa

OTTAWA — Les dépenses se sont accrues plus rapidement que les revenus, à Ottawa, et le gouvernement fédéral fait face à un déficit de \$49,000,000 pour les cinq premiers mois de l'année fiscale. Le déficit avait été de \$5,600,000 au cours de la période correspondante, l'an dernier. Le déficit au cours du mois d'août se chiffre par \$102,000,000, en comparaison de \$72,400,000 en août 1962. Les dépenses au total ont été de \$363,400,000 et les revenus de \$412,400,000. Les dépenses au cours des cinq mois ont atteint \$2,466,600,000, en regard de \$2,413,700,000 d'avril à août 1962.

Dévoré vivant

BAIE COMEAU. — Un policier et un médecin ont affirmé, hier, que c'est bel et bien un loup mort qui a dévoré un bébé de quatre ans, près des chantiers de l'Hydro-Québec au nord de cette ville, mardi.

La victime est le jeune Marc Leblond dont la disparition du domicile de ses parents avait provoqué des recherches dans la région.

M. Frank Auger, inspecteur-en-chef des chantiers de l'Hydro-Québec sur la côte nord du St-Laurent, et le Dr Jacques Beaumont, coroner du district, ont déclaré que des pistes de loup ont été relevées près de l'endroit où le corps déchiqueté du garçonnet a été découvert.

Gérin-Lajoie poursuit ses entretiens avec l'épiscopat

QUEBEC — Le ministre de la Jeunesse, poursuit activement ses pourparlers avec les plus hautes autorités religieuses catholiques dans le Québec, afin d'être en mesure de présenter le bill 60 sur l'enseignement à la prochaine législature cet automne.

Ces pourparlers ont pris naissance mardi soir quand le ministre a soudainement fait comparaître aux ministres de l'Éducation de six autres provinces, qu'il avait lui-même invitées à une réception d'honneur.

M. Gérin-Lajoie a pris l'aviation pour Montréal où il a eu une importante entrevue avec soit le cardinal Paul-Émile Léger ou ses auxiliaires. Le cardinal a quitté la métropole par avion jeudi soir à destination de Rome afin de participer à la deuxième session du concile oecuménique, mais tout indique que les pourparlers se poursuivront avec ses représentants et le ministre de la Jeunesse.

Tournée provinciale. Hier, le ministre a entrepris une tournée des régions centrales et du sud du Québec et sa campagne sera marquée d'un rassemblement monstre à Montréal le 9 octobre suivi d'un important discours qu'il prononcera devant les membres de la Fédération des écoles protestantes de la Métropole. Selon des observateurs bien informés, le ministre de la Jeunesse tenterait d'obtenir l'appui conjoint du clergé et de la population en général, afin de convaincre ses collègues de convoquer une session spéciale du cabinet en novembre, afin de soumettre son projet de loi. La session provinciale ne doit pas débiter avant janvier.

Reprise des activités à la Société des Traducteurs aujourd'hui

Cet après-midi, à 3h., la Société des Traducteurs de Montréal Inc., ouvrira sa saison 1963-64 par une réception au musée militaire de l'île Ste-Hélène.

A cette occasion, M. Paul Gauthier, archiviste en chef, à l'hôtel de ville de Montréal, prononcera une causerie intitulée "Historique de l'île Ste-Hélène". Il sera présenté par M. Guy Saint-Pierre, traducteur à l'hôtel de ville et remercié par le président de la Société, M. Michel Pasquin.

Cette réception est une tradition à la Société des Traducteurs qui, après la période des vacances, reprend ses activités par la célébration de la saint Jérôme, patron des traducteurs.

Cette réception sera marquée d'une visite des lieux et d'un buffet.

ANJOU: l'Équipe des candidats indépendants affronte Crépeault

Un groupe fort représentatif de citoyens de ville d'Anjou a décidé de faire une lutte serrée à l'administration municipale actuelle dirigée par le maire Ernest Crépeault.

"L'Équipe des candidats indépendants de ville d'Anjou" a lancé hier soir ses premiers coups de canon en prévision de l'élection qui aura lieu le 2 novembre prochain.

Hier soir, dans les salons du restaurant Reveillon, rue Sherbrooke est, cette équipe a fait connaître son programme et quelques-uns de ses griefs contre l'administration Crépeault.

L'Équipe des candidats indépendants de ville d'Anjou accuse particulièrement l'administration actuelle de mener la ville à la faillite "sous des couvertures chatoyantes".

Cette équipe affirme que par son administration incompétente "le maire sortant et son équipe sont devenus inconsciemment, les pires ennemis d'Anjou, du fait de leur administration et de leur impéritie".

L'Équipe des candidats indépendants affirme qu'après une étude sérieuse de la situation financière elle est en mesure de démontrer que Anjou a dépassé les limites de prudence administratives prescrites par la Loi des Cités et Villes en ce sens que:

A — Plus de 50 p.c. du budget municipal est consacré au service de la dette obligataire;

B — La dette obligatoire de la ville dépasse de beaucoup la limite de 20 p.c. de l'évaluation foncière imposable;

C — Le taux consolidé de la taxe scolaire et municipale s'approche dangereusement du 3 p.c. prescrit par la loi.

"Ces trois barèmes de toute saine administration municipale, déclarent les candidats indépendants, nous permettent de croire que, sans un cran d'arrêt, Ville d'Anjou, à la suite de son déséquilibre financier, s'achemine vers la faillite, route qui conduit inévitablement à l'annexion".

Ils affirment aussi que "le maire Crépeault et ses hommes sont devenus par le fait même, les annexionnistes les plus dangereux de la cité et la population, qui a investi une partie de son avoir sur le territoire juridique d'Anjou, ne peut supporter plus longtemps ce risque périlleux".

L'Équipe des candidats indépendants soutient de plus que le budget municipal n'est, aux yeux de l'administration actuelle, qu'une formalité pour endormir la Commission municipale" à Québec.

"La publication de ce budget, affirme-t-on, est toujours tardive (octobre, en 1961); sa présentation faite dans des assemblées spéciales équivalentes au huis-clos; le dialogue avec les citoyens ou les associations de citoyens n'existe pas, à toute fin pratique".

Le programme. L'Équipe des candidats indépendants d'Anjou a aussi dévoilé son programme qui comporte au chapitre premier, le début de la construction dans les premiers 60 jours suivant l'élection, d'un centre com-

Cette équipe est dirigée par M. Hervé Chartrand, instituteur qui briguera les suffrages à la mairie. Il aura pour le second dans ses efforts des candidats à tous les sièges du conseil municipal, soit MM. Raynold Farley, homme d'affaires, André Lajeunesse, administrateur, Sean Grennan, ingénieur-chimiste, Maurice Talbot, surintendant de travaux publics, et Léo Chénier, ébéniste. Le sixième candidat sera désigné sous peu.

Sur le plan des relations extérieures, l'Équipe des candidats indépendants promet d'établir des contacts fréquents et soutenus avec les contribuables par la publication de documents publics, d'assemblées statutaires et spéciales annoncées selon la loi.

Avec les municipalités environnantes et les gouvernements supérieurs l'Équipe promet des contacts fréquents et elle s'engage aussi à établir un régime "authentique" de soumissions publiques.

Sur le plan des relations extérieures, l'Équipe des candidats indépendants promet d'établir des contacts fréquents et soutenus avec les contribuables par la publication de documents publics, d'assemblées statutaires et spéciales annoncées selon la loi.

Avec les municipalités environnantes et les gouvernements supérieurs l'Équipe promet des contacts fréquents et elle s'engage aussi à établir un régime "authentique" de soumissions publiques.

Sur le plan des relations extérieures, l'Équipe des candidats indépendants promet d'établir des contacts fréquents et soutenus avec les contribuables par la publication de documents publics, d'assemblées statutaires et spéciales annoncées selon la loi.

Avec les municipalités environnantes et les gouvernements supérieurs l'Équipe promet des contacts fréquents et elle s'engage aussi à établir un régime "authentique" de soumissions publiques.

Sur le plan des relations extérieures, l'Équipe des candidats indépendants promet d'établir des contacts fréquents et soutenus avec les contribuables par la publication de documents publics, d'assemblées statutaires et spéciales annoncées selon la loi.

Avec les municipalités environnantes et les gouvernements supérieurs l'Équipe promet des contacts fréquents et elle s'engage aussi à établir un régime "authentique" de soumissions publiques.

Sur le plan des relations extérieures, l'Équipe des candidats indépendants promet d'établir des contacts fréquents et soutenus avec les contribuables par la publication de documents publics, d'assemblées statutaires et spéciales annoncées selon la loi.

Avec les municipalités environnantes et les gouvernements supérieurs l'Équipe promet des contacts fréquents et elle s'engage aussi à établir un régime "authentique" de soumissions publiques.

Sur le plan des relations extérieures, l'Équipe des candidats indépendants promet d'établir des contacts fréquents et soutenus avec les contribuables par la publication de documents publics, d'assemblées statutaires et spéciales annoncées selon la loi.

Avec les municipalités environnantes et les gouvernements supérieurs l'Équipe promet des contacts fréquents et elle s'engage aussi à établir un régime "authentique" de soumissions publiques.

Sur le plan des relations extérieures, l'Équipe des candidats indépendants promet d'établir des contacts fréquents et soutenus avec les contribuables par la publication de documents publics, d'assemblées statutaires et spéciales annoncées selon la loi.

Avec les municipalités environnantes et les gouvernements supérieurs l'Équipe promet des contacts fréquents et elle s'engage aussi à établir un régime "authentique" de soumissions publiques.

Sur le plan des relations extérieures, l'Équipe des candidats indépendants promet d'établir des contacts fréquents et soutenus avec les contribuables par la publication de documents publics, d'assemblées statutaires et spéciales annoncées selon la loi.

Avec les municipalités environnantes et les gouvernements supérieurs l'Équipe promet des contacts fréquents et elle s'engage aussi à établir un régime "authentique" de soumissions publiques.

Sur le plan des relations extérieures, l'Équipe des candidats indépendants promet d'établir des contacts fréquents et soutenus avec les contribuables par la publication de documents publics, d'assemblées statutaires et spéciales annoncées selon la loi.

Avec les municipalités environnantes et les gouvernements supérieurs l'Équipe promet des contacts fréquents et elle s'engage aussi à établir un régime "authentique" de soumissions publiques.

Sur le plan des relations extérieures, l'Équipe des candidats indépendants promet d'établir des contacts fréquents et soutenus avec les contribuables par la publication de documents publics, d'assemblées statutaires et spéciales annoncées selon la loi.

Avec les municipalités environnantes et les gouvernements supérieurs l'Équipe promet des contacts fréquents et elle s'engage aussi à établir un régime "authentique" de soumissions publiques.

Sur le plan des relations extérieures, l'Équipe des candidats indépendants promet d'établir des contacts fréquents et soutenus avec les contribuables par la publication de documents publics, d'assemblées statutaires et spéciales annoncées selon la loi.

Avec les municipalités environnantes et les gouvernements supérieurs l'Équipe promet des contacts fréquents et elle s'engage aussi à établir un régime "authentique" de soumissions publiques.

Sur le plan des relations extérieures, l'Équipe des candidats indépendants promet d'établir des contacts fréquents et soutenus avec les contribuables par la publication de documents publics, d'assemblées statutaires et spéciales annoncées selon la loi.

Avec les municipalités environnantes et les gouvernements supérieurs l'Équipe promet des contacts fréquents et elle s'engage aussi à établir un régime "authentique" de soumissions publiques.

Sur le plan des relations extérieures, l'Équipe des candidats indépendants promet d'établir des contacts fréquents et soutenus avec les contribuables par la publication de documents publics, d'assemblées statutaires et spéciales annoncées selon la loi.

Avec les municipalités environnantes et les gouvernements supérieurs l'Équipe promet des contacts fréquents et elle s'engage aussi à établir un régime "authentique" de soumissions publiques.

Sur le plan des relations extérieures, l'Équipe des candidats indépendants promet d'établir des contacts fréquents et soutenus avec les contribuables par la publication de documents publics, d'assemblées statutaires et spéciales annoncées selon la loi.

Avec les municipalités environnantes et les gouvernements supérieurs l'Équipe promet des contacts fréquents et elle s'engage aussi à établir un régime "authentique" de soumissions publiques.

Sur le plan des relations extérieures, l'Équipe des candidats indépendants promet d'établir des contacts fréquents et soutenus avec les contribuables par la publication de documents publics, d'assemblées statutaires et spéciales annoncées selon la loi.

Avec les municipalités environnantes et les gouvernements supérieurs l'Équipe promet des contacts fréquents et elle s'engage aussi à établir un régime "authentique" de soumissions publiques.

Sur le plan des relations extérieures, l'Équipe des candidats indépendants promet d'établir des contacts fréquents et soutenus avec les contribuables par la publication de documents publics, d'assemblées statutaires et spéciales annoncées selon la loi.

Avec les municipalités environnantes et les gouvernements supérieurs l'Équipe promet des contacts fréquents et elle s'engage aussi à établir un régime "authentique" de soumissions publiques.

Sur le plan des relations extérieures, l'Équipe des candidats indépendants promet d'établir des contacts fréquents et soutenus avec les contribuables par la publication de documents publics, d'assemblées statutaires et spéciales annoncées selon la loi.

Avec les municipalités environnantes et les gouvernements supérieurs l'Équipe promet des contacts fréquents et elle s'engage aussi à établir un régime "authentique" de soumissions publiques.

Sur le plan des relations extérieures, l'Équipe des candidats indépendants promet d'établir des contacts fréquents et soutenus avec les contribuables par la publication de documents publics, d'assemblées statutaires et spéciales annoncées selon la loi.

Avec les municipalités environnantes et les gouvernements supérieurs l'Équipe promet des contacts fréquents et elle s'engage aussi à établir un régime "authentique" de soumissions publiques.

Sur le plan des relations extérieures, l'Équipe des candidats indépendants promet d'établir des contacts fréquents et soutenus avec les contribuables par la publication de documents publics, d'assemblées statutaires et spéciales annoncées selon la loi.

Avec les municipalités environnantes et les gouvernements supérieurs l'Équipe promet des contacts fréquents et elle s'engage aussi à établir un régime "authentique" de soumissions publiques.

Sur le plan des relations extérieures, l'Équipe des candidats indépendants promet d'établir des contacts fréquents et soutenus avec les contribuables par la publication de documents publics, d'assemblées statutaires et spéciales annoncées selon la loi.

Avec les municipalités environnantes et les gouvernements supérieurs l'Équipe promet des contacts fréquents et elle s'engage aussi à établir un régime "authentique" de soumissions publiques.

Sur le plan des relations extérieures, l'Équipe des candidats indépendants promet d'établir des contacts fréquents et soutenus avec les contribuables par la publication de documents publics, d'assemblées statutaires et spéciales annoncées selon la loi.

Avec les municipalités environnantes et les gouvernements supérieurs l'Équipe promet des contacts fréquents et elle s'engage aussi à établir un régime "authentique" de soumissions publiques.

Sur le plan des relations extérieures, l'Équipe des candidats indépendants promet d'établir des contacts fréquents et soutenus avec les contribuables par la publication de documents publics, d'assemblées statutaires et spéciales annoncées selon la loi.

Avec les municipalités environnantes et les gouvernements supérieurs l'Équipe promet des contacts fréquents et elle s'engage aussi à établir un régime "authentique" de soumissions publiques.

Sur le plan des relations extérieures, l'Équipe des candidats indépendants promet d'établir des contacts fréquents et soutenus avec les contribuables par la publication de documents publics, d'assemblées statutaires et spéciales annoncées selon la loi.

Avec les municipalités environnantes et les gouvernements supérieurs l'Équipe promet des contacts fréquents et elle s'engage aussi à établir un régime "authentique" de soumissions publiques.

Sur le plan des relations extérieures, l'Équipe des candidats indépendants promet d'établir des contacts fréquents et soutenus avec les contribuables par la publication de documents publics, d'assemblées statutaires et spéciales annoncées selon la loi.

Avec les municipalités environnantes et les gouvernements supérieurs l'Équipe promet des contacts fréquents et elle s'engage aussi à établir un régime "authentique" de soumissions publiques.

Sur le plan des relations extérieures, l'Équipe des candidats indépendants promet d'établir des contacts fréquents et soutenus avec les contribuables par la publication de documents publics, d'assemblées statutaires et spéciales annoncées selon la loi.

Avec les municipalités environnantes et les gouvernements supérieurs l'Équipe promet des contacts fréquents et elle s'engage aussi à établir un régime "authentique" de soumissions publiques.

Sur le plan des relations extérieures, l'Équipe des candidats indépendants promet d'établir des contacts fréquents et soutenus avec les contribuables par la publication de documents publics, d'assemblées statutaires et spéciales annoncées selon la loi.

Avec les municipalités environnantes et les gouvernements supérieurs l'Équipe promet des contacts fréquents et elle s'engage aussi à établir un régime "authentique" de soumissions publiques.

Sur le plan des relations extérieures, l'Équipe des candidats indépendants promet d'établir des contacts fréquents et soutenus avec les contribuables par la publication de documents publics, d'assemblées statutaires et spéciales annoncées selon la loi.

Avec les municipalités environnantes et les gouvernements supérieurs l'Équipe promet des contacts fréquents et elle s'engage aussi à établir un régime "authentique" de soumissions publiques.

Sur le plan des relations extérieures, l'Équipe des candidats indépendants promet d'établir des contacts fréquents et soutenus avec les contribuables par la publication de documents publics, d'assemblées statutaires et spéciales annoncées selon la loi.

Avec les municipalités environnantes et les gouvernements supérieurs l'Équipe promet des contacts fréquents et elle s'engage aussi à établir un régime "authentique" de soumissions publiques.

EDITORIAL

"French Canada in transition"

Le lecteur nous permettra-t-il, une fois de plus, de prendre le ton de la conversation la plus simple, ou encore de réfléchir devant lui la plume à la main, au risque de rencontrer beaucoup de truisme ?

Baucoup de choses vont à la fois bien et mal au Canada, et particulièrement au Canada français. Les journaux sont remplis d'incidents qui évoquent des crises, des demi-échecs, des échecs.

Par exemple : qu'advient-il de la Place des Arts ? Que présage la démission de M. Claude Robillard, après tant d'autres départs, à l'Exposition universelle de Montréal ? Le bill 60 sera-t-il bientôt éliminé, et que sera-t-il devenu ? Que signifie la menace de grève de l'Alliance des professeurs ? et la révolte passagère des écoliers du secondaire à Montréal ? et le refus de se conformer, qu'ont vertement signifié les étudiants de l'université de Montréal ? et le débat sur les caisses de retraite, qui prend trois directions à la fois, sinon quatre ? et l'expérience-pilote d'une vingtaine de classes élémentaires, à la CECM, pour l'enseignement de l'anglais ? Le rôle du député ? La réforme de la fonction publique ? Les relations fédérales-provinciales ? Et tant d'autres sujets d'inquiétude, qui surgissent un jour et disparaissent le lendemain sans avoir été résolus.

Certes, nous nous laissons tous obséder par le présent, et il est sûr que les époques antérieures ont connu leurs difficultés, nombreuses et angoissantes. Mais il semble qu'aujourd'hui les multiples, et en tout cas les rendent sensibles à beaucoup de gens : d'où parfois une impression de nervosité collective, un sautiller ultrarapide d'un problème à l'autre, des angoisses et parfois de vraies paniques. D'où, chez certains, la sensation d'un complet ourdi par des manœuvres clandestines, et qui aurait pour objet de disloquer la société. D'où, chez d'autres, une mauvaise joie de ceux qui aiment répéter : je vous l'avais bien dit ; et c'est l'attitude réactionnaire.

La joie dangereuse de ceux qui, désespérant des systèmes actuels, optent pour la politique du pire. Ils enregistrent les échecs et manifestent devant chacun une sorte de contentement obscène : car tant de ratages épuiseront le système et conduiront les masses à s'en débarrasser.

Le lecteur entend bien que je n'ai pas de recettes à produire. Au reste, j'ai mis tantôt trop de pains à cuire : ce n'est pas en dix minutes qu'ils deviendront fermes et dorés.

Non, je songe à des attitudes. Je songe à ceux que la multiplication des problèmes, des solutions de fortune, des révoltes soudaines ou des échecs partiels, je songe à ceux que cette multiplication dégoûte, décourage, ou irrite à l'extrême.

Par comparaison, la société d'hier apparaît comme solide, chacun sachant à peu près le rôle qu'il doit jouer, et le sentiment ferme sous ses pas. La société d'aujourd'hui devient liquide, les eaux se précipitent tantôt d'un côté et tantôt de l'autre, et celui qui ne nage pas hardiment risque toujours de couler à pic.

L'homme qui aime le changement ne se sent pas trop malheureux, même s'il lui arrive de se poser des questions : si le fait parfois au risque de se perdre lui-même, et les autres avec lui. L'homme des traditions cherche partout des points fixes, il les trouve de moins en moins et il vit dans l'angoisse : angoisse peureuse et frileuse, ou angoisse agressive.

Le mot de Maria Chapdelaine, qui est un mot d'avant 1914, et qui n'a d'ailleurs

jamais signifié plus qu'une attitude de l'esprit :
... mais au pays de Québec, rien n'a changé.
Rien ne changera...

Ce mot apparaît aujourd'hui comme une dérision. Tout bouge au contraire, et au moins en surface, tout est contesté.

Le mot-clé nous vient une fois de plus d'un observateur étranger, le sociologue américain E.C. Hughes : *French Canada in transition*. C'est le titre d'un livre publié il y a environ un quart de siècle : preuve, non seulement que la transition est commencée depuis longtemps, mais qu'il est devenu beaucoup plus évident exact. Car nous sommes entrés depuis quatre ans dans une période d'expression et d'accélération.

Revenons sur les formules de Louis Hémon. Les "grandes" voix de la patrie disaient à son héroïne : *Au pays de Québec, rien ne doit mourir et rien ne doit changer*. C'était l'expression d'un désir : on s'est soudain rendu compte que, par en-dessous, de vastes modifications s'étaient produites, et que seules l'habitude et l'inconscience nous avaient empêchés de le voir. Plusieurs ont compris la contradiction interne de cette formule : des choses doivent changer précisément si nous voulons que l'essentiel continue de vivre, parce que nous sommes un être et non un objet.

Hémon écrit encore : "... Mais au pays de Québec, rien n'a changé. Rien ne changera, parce que nous sommes un témoignage". J'ai souligné la conclusion que j'avais supprimée plus haut. Or aujourd'hui, l'opinion dominante paraît être que nous acceptons d'évoluer précisément parce que nous sommes et voulons être un témoignage vivant.

C'est d'autant plus net que cette période de bouleversements est en même temps une période de nationalisme intense.

Mais quand l'évolution devient explicite ; quand sa vitesse est telle qu'on se demande s'il est encore légitime de parler d'évolution, et si le terme révolution ne décrirait pas le processus avec plus d'exactitude ; alors, par hypothèse, cent problèmes surgissent à la fois.

Cent problèmes dont dix au moins sont capitaux, engagent des idées centrales et parfois l'être même.

• *Démocratisation* : mais où, et jusqu'où ? Que devient le député au parlement, l'étudiant à l'université, l'employé dans l'entreprise ?

• *Rôle accru de l'Etat* : mais alors, quelles seront ses relations avec l'Eglise, avec l'entreprise capitaliste, avec les groupes intermédiaires, avec les partis, avec l'individu ? Et quel Etat, fédéral ou provincial ? Avec quelle fonction publique ?

• *Emergence du Canada français* : mais sous quelles formes politiques, avec quelles institutions économiques, dans quelle relation nouvelle avec ses voisins ?

• *Restauration de la langue* : mais par quels moyens ? Avec quelle collaboration populaire ?

Et ainsi de suite.
Je veux dire, en somme, qu'une fois posé et admis le fait de cette évolution rapide, il est naturel que les problèmes surgissent, que les difficultés crépissent, que les obstacles se dressent sur la route. C'est naturel et normal. Car à cet égard nous sommes un peu dans la situation des peuples sous-développés : nous essayons de rattraper en dix ans, non pas certes un millénaire, mais trente et cinquante ans d'histoire.

Est-ce possible sans catastrophe ? Mais ne provoquerait-on pas une catastrophe plus grave en essayant de l'éviter ?

André LAURENDEAU

C'est le problème global de la fonction publique qu'il faut étudier

La création prochaine d'un comité parlementaire de la fonction publique, annoncée par le chef du gouvernement du Québec, répond à un vœu formulé depuis longtemps et avec une insistance croissante dans de nombreux milieux. Au moment où les agents de l'Etat prennent mieux conscience de leur rôle, de leurs besoins et de leurs possibilités et où le syndicalisme va s'implanter dans la fonction publique, une étude en profondeur des aspects sociaux, économiques et techniques du fonctionnarisme québécois s'imposait.

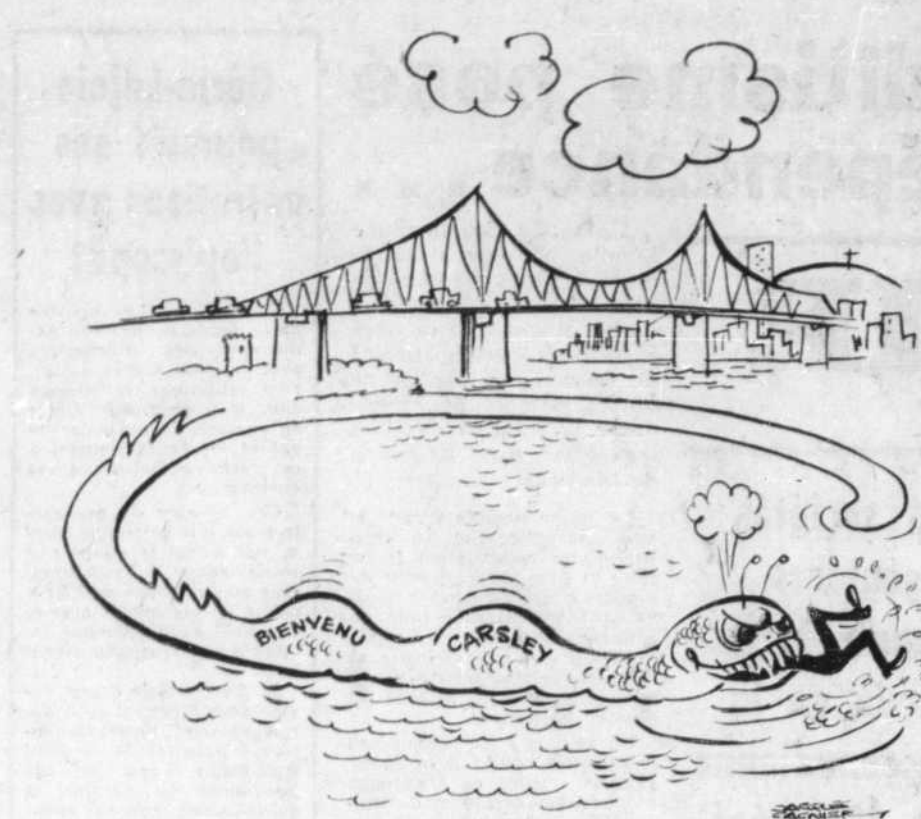
La tâche du comité sera considérable : elle devrait aboutir à la mise en place des mécanismes nécessaires aux futures négociations collectives et à la définition de certaines orientations dans le comportement de l'Etat envers l'ensemble de ses agents. Qu'il s'agisse des traitements, du régime de sécurité, des congés, du régime de retraite, etc. l'introduction de la notion de négociations périodiques et l'entrée en scène du syndicalisme vont modifier profondément le climat même de la fonction publique ainsi que les rapports de l'Etat avec ses agents. Ce n'est là toute-fois, si important soit-il, qu'un aspect du problème.

Le gouvernement aura sans doute voulu parler au plus pressé, car il laisse de côté d'autres aspects non moins importants d'un problème qui intéresse directement la collectivité québécoise entière. Il est probable que le comité parlementaire sera amené à débattre l'examen du domaine qui fait officiellement

BLOGS NOTES

tienne, elles présentent en surface de nombreuses analogies. Il y a un vaste ensemble de questions qui forment le domaine de la libre négociation entre l'Etat et le (ou les) syndicats de fonctionnaires ; il y a aussi un domaine réservé à l'Etat comme la définition du statut de la fonction publique, la direction des grandes Ecoles ou Instituts de formation des cadres supérieurs, les conditions du recrutement et les critères de l'avancement ou de la mutation, etc. Si le comité aborde ces problèmes fondamentaux, ce n'est certes pas en quelques mois qu'il pourra terminer sa tâche.

Il lui faudra notamment étudier de très près l'évolution et le statut actuel de la fonction publique dans quelques grands pays : la nature des relations qui existent entre l'Etat et les syndicats de fonctionnaires, les mesures prises pour assurer l'indépendance totale, le prestige et la sécurité propre de la fonction publique. Il serait extrêmement regrettable que le futur comité soit simplement un organisme d'étude de l'aspect "relations industrielles" dans la fonction publique.



Encore ces histoires de monstres marins !

Pour un biculturalisme réel

Par Gilles LALANDE

Le postulat que tout organisme à prétentions canadiennes ou pan-canadiennes pour lequel il n'est ni possible ni souhaitable à court terme d'avoir un homologue québécois, devrait se donner un caractère fondamentalement bicultural. D'où la proposition que j'ai énoncée à Ottawa le 5 septembre, à l'occasion du 15^e Congrès de l'Institut d'Administration Publique du Canada, de "dédoubler ces organismes où il est possible de le faire", c'est-à-dire créer dans leur sein des secteurs unilingues, et partant culturellement différents, français d'une part, anglo-saxons de l'autre.

Que les institutions canadiennes du type de l'Institut d'Administration Publique du Canada qui associent, pour les représenter, des membres d'expression française à d'autres d'expression anglaise, admettent dans leurs structures (à toutes fins pratiques dans leur secrétariat) une présence qui soit de culture française sur le plan du travail. Que le gouvernement fédéral, qui a pris la Commission Royale d'Enquête Duntou-Laurendeau dans son mandat de lui présenter des recommandations de nature à assurer le caractère bilingue et fondamentalement bicultural de l'administration fédérale, ne seulement encourage l'usage sporadique du français à Ottawa mais permette encore aux Canadiens français de commencer à travailler dans certains secteurs de l'administration fédérale selon leur culture propre. Car il importe que l'on mette fin au plus tôt à l'ère des directeurs adjoints canadiens-français isolés et noyés dans des complexes anglo-saxons et que l'on cesse de recourir à la trompeuse pratique des "représentants canadiens-français, ou de non français, dans les conseils d'administration".

La solution fautive : le bilinguisme

Rien ne serait plus faux et à vrai dire plus contraire aux intérêts nationaux du Canada français que de rechercher ce caractère fondamentalement bicultural des institutions canadiennes, avant tout, par le bilinguisme. Rien ne serait plus dangereux pour les Canadiens français que de laisser viser à

Car alors, c'est au hasard des négociations collectives périodiques que le gouvernement serait amené à résoudre hâtivement et un à un une foule de problèmes importants dont la solution efficace ne peut venir que d'une conception d'ensemble de la fonction publique.

Comités et commissions

En annonçant la formation du comité parlementaire sur la fonction publique, le premier ministre a émis l'opinion que les députés devraient être appelés à participer régulièrement à divers comités afin de mieux remplir leur rôle de législateurs. La formule présente en effet d'immenses avantages et elle est appliquée, depuis longtemps, dans une foule de parlements, notamment en Europe et aux Etats-Unis. On sait par exemple l'importance et l'utilité des grandes commissions sénatoriales chez nos voisins : elles jouent un rôle décisif dans la vie politique du pays ; il en va de même en France.

Il faut se garder toutefois de confondre "comité" et "commission" et mieux vaudrait sans doute appliquer au Québec la formule américaine ou française de la commission que celle, britannique, du "comité".

(Notons au passage que le "comité" anglais doit souvent se rendre par "commission" en français, chaque fois notamment où il s'agit d'un organisme permanent au sein d'un parlement ou d'une organisation internationale. Ainsi, l'Assemblée générale des Nations Unies comprend six "commissions" permanentes qu'on appelle en anglais "committees" ; ainsi, aux Etats-Unis, en France, ailleurs encore, le français appelle "commissions" les groupes permanents d'étude des affaires étrangères, des finances, de la

une interpénétration culturelle des éléments d'expression française et d'expression anglaise dans la fonction publique fédérale ou d'assistance passive à la généralisation de la formule mi-anglaise mi-française que préconisent déjà certains ministères en mal d'inspiration. Bien sûr, des mesures doivent être prises pour diffuser la connaissance du français et de l'anglais chez les membres du personnel des services publics fédéraux qui desservent des populations bilingues, comme d'ailleurs dans les grandes entreprises commerciales à caractère privé. Mais là où se préparent les décisions, là où s'élaborent les politiques dont la portée affecte l'ensemble du pays (dans les ministères fédéraux ou à l'intérieur de la bureaucratie fédérale à Ottawa), jamais l'administration ne s'aidera à substituer à des cadres bilingues, si imparfaits soient-ils, des éléments purement bilingues, ceux-ci fussent-ils être en partie canadiens-français.

Or, si on en juge par le programme que l'administration fédérale s'apprête à mettre en vigueur dans plusieurs ministères, il semble bien qu'on n'ait aucune intention à Ottawa de faire mieux que de "former des fonctionnaires bilingues", c'est-à-dire de chercher à perpétuer le système actuel d'interchangeabilité intégrale des fonctionnaires fédéraux. C'est là, à notre avis, une solution fautive, la solution du bilinguisme, qui repose (il faut bien le noter) sur la conviction largement répandue à Ottawa que la présence de Canadiens français dans le fonctionna-

défense, de l'éducation, etc.

Formé pour un objet particulier, le comité d'enquête sur la fonction publique est justement désigné : s'il devait donner naissance à un organisme parlementaire permanent, c'est alors une "commission de la fonction publique" qui serait formée. Pour que la formule rende vraiment, il faut que les députés soient amenés à participer de façon régulière à l'une ou l'autre des commissions permanentes consacrées aux grands secteurs de l'activité de l'Etat.

Que les députés soient appelés à faire partie d'un comité d'étude ou d'enquête forme pour un objet déterminé, voilà qui peut être fort utile. Il serait souhaitable cependant qu'ils soient, en plus, membres d'une grande commission permanente où ils peuvent approfondir la législation et les problèmes intéressant un secteur important de la vie nationale. Cette conception de la commission, à la française ou à l'américaine, est toute différente de celle de "comité" britannique et, à notre sens, nettement supérieure à cette dernière.

Chaque projet de loi du gouvernement est d'abord présenté à la commission compétente qui en fait une analyse serrée et le renvoie ensuite de l'Assemblée avec avis favorable ou défavorable ou en y proposant des modifications. Le gouvernement n'est pas lié par cet avis ; il peut prendre à son compte les amendements recommandés par la commission ou en partie des amendements ou encore s'en tenir à son projet initial et expliquer au parlement pourquoi il écarte l'avis de la commission. La qualité des débats et des lois y gagne singulièrement et la contribution de la majorité des députés à la vie parlementaire en est considérablement accrue.

J.-M. L.

lettres au DEVOIR

Mme Chaput-Rolland et le bill 60

Toutes les sottises aujourd'hui s'écrivent ; et il semble qu'il n'y en ait pas d'assez sottes pour ne pas trouver gîte sympathique dans les colonnes de votre quotidien, surtout si elles ont l'heur d'être "d'avant-garde", "progressistes", ou "évolues". Il s'agit d'être "libre", de parler de la "trouille", de ridiculiser les "ennemis du progrès", de vomir sur tout ce qui était respecté hier, pour trouver l'accorde fraternelle dans votre quotidien, même pourtant si cette impression n'est venue, M. le rédacteur, en lisant au beau milieu de votre page éditoriale le texte de Solange Chaput-Rolland, intitulé : "Et si nous nous méfions de nos affaires..." (Le Devoir, mardi, le 24 sept.).

J'ai rarement vu un aussi inexorable déluge de mots stéréotypés, à la mode "avant-gardiste" pour dénigrer les auteurs du déjà trop fameux bill 60. Mme Chaput-Rolland semble totalement ignorer les principes et l'envergure de ce bill, si vraiment elle s'est donnée la peine de l'étudier, avant d'écrire. Comme j'aime l'entendre parler de "notre civilisation" à permettre tous les ennemis du progrès d'attaquer ce bill 60, le pauvre ! Que ses prophéties se réalisent : "si ce bill 60 n'est pas accepté, nous allons retourner dans la grande nuit moyenâgeuse" et "nous ne méritons pas d'avoir part au chapitre de l'évolution des pays". Ma chère ! Madame se prend vraiment au sérieux dans son crescendo émotif, quand elle s'écrit : "En 1543, la France découvrait le Canada ; en 1963, les Canadiens français découvraient l'avenir au Québec, et l'avenir

Notre système éducationnel a "randement besoin de reformer", d'accord ! mais qu'il faille détruire tout le passé, pour mieux "repenser" notre système, qu'il faille salir tout le passé pour mieux doré, un démin problématique, ou qu'il faille se lancer les yeux bandés dans l'avenir en éducation de M. Gérin-Lajoie, il y a une marge respectable, je vous l'assure. Dans le domaine de l'éducation "on ne chambardait rien" nous dit le Père Jacques Cousineau, parce que les dégâts de l'avenir non réussie ne sont pas matériels, donc réparables, mais moraux et irréparables.

Madame Chaput-Rolland ferait bien de méditer ces mots de P. Cousineau, de lire au moins le texte d. bill 60, et puis après, elle pourra nous en parler davantage, en nous faisant grâce des mots "évolues" pour s'attacher plus aux principes et aux idées. Mais peut-être alors, M. Laurendeau, ne trouverait-elle pas le même accueil sympathique dans vos colonnes, et son texte prendrait le chemin du panier aux légumes de M. Franco-Albert Angers, et le mien.

Suzanne L.-LAUGHREA, Thetford-Mines.

Singulière façon de défendre la langue parlée

Je ne sais quelle soit d'innovations : a poussé la commission scolaire catholique de Montréal à décider d'abandonner l'enseignement de l'anglais aux enfants de la première année mais à coup sûr, cette singulière initiative n'a pas fini de faire couler l'encre. Allons de qui se fout-on en haut lieu ? Ne trouve-t-on pas que les anglicismes et aussi, hélas ! de nombreux mots anglais ne font pas à la pelle dans notre langue parlée ? A quoi bon la vigoureuse campagne du frère Un Tel, les incessantes prises de position de Jean-Marie Léger, le P. Marie Laurendeau et autres défenseurs acharnés du bon langage. Les jeunes enfants, c'est indéniable, ont une facilité étourdissante pour imiter et leur apprendre l'anglais alors que nombre d'adultes eux-mêmes ne maîtrisent pas parfaitement la langue maternelle. C'est introduire le loup dans la bergerie et faire non de futurs bilingues, mais les angliciser encore plus, ces gens, pour qui, seule une langue commerciale usitée dans les quatre coins du Canada a de la valeur. Notre culture française d'Amérique

Luc DELFORGE, professeur.

La dyslexie chez les enfants

J'ai lu avec beaucoup d'attention l'opinion de deux "spécialistes en orthopédagogie" sur la dyslexie (dans votre édition du 25 septembre). La lecture étant l'habileté la plus raffinée de la vision, on comprendra qu'elle intéresse au plus haut point le spécialiste de la vision — l'ophtalmologiste.

Il semble bien acquis, actuellement, que la plupart des enfants atteints de dyslexie ont un trouble d'organisation de leur structure neuro-motrice — en rapport avec leur vision. Cette déficience apparaît à la suite d'un développement anormal ; elle peut également être acquise par rééducation forcée (gaucherie corrigée).

Les dyslexiques rencontrent des difficultés dans toutes les activités où il est question d'organisation de l'espace, de l'orientation et du rythme.

leur réorganisation, ou tout simplement grâce à la plus grande mobilité de leur personnel, ces organismes — Chambre de Commerce, par exemple — ces associations "nationales", ces associations d'étudiants, associations d'universités, autres autres — n'ont-ils pas, en effet, de nombreuses occasions d'insérer dans leurs structures, dans leur administration, dans leur secrétariat, un ou plusieurs secteurs unilingues et unilingues ? L'administration publique, d'ailleurs, ne s'agit-il pas de moins que de savoir si on continuera à saupoudrer les cadres supérieurs d'un ou de plusieurs représentants canadiens-français ou si on mettra à des équipes de culture française d'imprimer leur marque sur le plan de l'action, et spécifiquement dans le processus d'élaboration des politiques.

La Bible vous parle

Mon peuple est malade de son infidélité (Osée, II, 7).

Textes choisis par la Société catholique de la Bible.

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI ROUSSA LE 10 JANVIER 1910

Comité de direction : André Laurendeau, rédacteur en chef ; Claude Ryan, administrateur-délégué ; Paul Sauriol, rédacteur en chef adjoint. Trésorier : Arthur Lefebvre. Directeur de l'information : Michel Roy.

"Le Devoir" est imprimé au 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditeur. Seul la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

Abonnements : édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et Banlieue : \$30. Ailleurs au Canada : \$18. A l'étranger : \$25. L'édition de samedi : \$5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en tant que journal et l'envoi comme objet de 2^e classe de la présente publication.

Téléphone : Victor 4-3381

VIETNAM: une élection paisible qui ne change rien

SAIGON. — Le pourcentage de la participation a été relativement faible à l'élection générale d'hier qui, de toutes façons, ne saurait réserver aucune surprise. Tous les candidats aux 123 sièges de l'Assemblée ont dû obtenir au préalable d'une commission gouvernementale l'autorisation de se présenter et les trois-quarts d'entre eux appartiennent au parti politique pro-gouvernemental ou à des associations reliées au gouvernement d'une façon ou d'une autre. Les candidats indépendants eux-mêmes sont généralement gagnés aux principales thèses du régime.

On ne signalait hier aucun incident. Il est possible que l'Assemblée nationale exerce une plus grande influence que

dans le passé en raison du rôle important qu'y joueront probablement Ngo Dinh Nhu, frère du président, et sa femme. Celle-ci (élue sans opposition comme son mari) sera à la tête d'une trentaine de députés membres de son mouvement de solidarité féminine, cependant que son mari sera probablement élu président de l'Assemblée nationale.

McNAMARA ET TAYLOR, SATISFAITS

Le ménage Nhu pourrait alors prendre aisément la direction de l'Assemblée, en faire un moyen de pression; d'autre part, en cas de démission du président Diem, et du refus du vice-président de lui succéder, il appartiendrait au président de l'Assemblée nationale, troisième personnage de l'Etat, d'occuper le palais présidentiel.

Pendant ce temps, le ministre américain de la défense, M. McNamara, le président de l'état-major interarmes, le général M. Taylor, accompagnés de dizaines d'officiers supérieurs américains et vietnamiens, ont continué de visiter diverses régions du pays où l'activité du Vietcong est considérable. Partout, ils ont apparemment recueilli des commandants d'unités vietnamiennes et américaines des jugements et des pronostics optimistes. Le porte-parole du Pentagone, A. Silvester, a déclaré: "Jusqu'ici, nous n'avons obtenu que des rapports très encourageants sur l'évolution de la situation militaire... Rien n'indique que le conflit entre le régime et les bouddhistes ait nui de quelque façon au progrès de la lutte contre les guerilleros".

C'est dimanche que McNamara et Taylor rencontreront le président Diem qui les recevra à déjeuner à sa résidence d'été à Dalat à 175 milles au nord-est de Saigon. Ils auront ensuite un dernier entretien avec l'ambassadeur Cabot Lodge après quoi ils reprendront l'avion pour Washington, lundi. On sait que c'est le président Kennedy qui a envoyé son ministre de la guerre et le chef du grand état-major pour mener une enquête personnelle sur les divers aspects de la situation politico-militaire du Vietnam du Sud.

Rencontre Rusk, Home et Gromyko

NEW-YORK. — C'est aujourd'hui que le chef du State Department et celui du Foreign Office se rencontreront avec leur collègue russe, M. Gromyko, au siège des Nations Unies. La rencontre des diplomates doit porter sur l'attitude et les moyens à prendre pour contribuer à la détente entre les deux blocs, à la suite de l'accord de Moscou dont les trois "atomistes" ont dit qu'il avait été un grand pas en avant vers le désarmement.

Hier, MM. Rusk et Home ont discuté durant deux heures avec le chef de la délégation allemande, M. Schroeder. A l'issue de l'entretien, les ministres ont eu les paroles habituelles en pareille circonstance mais ont refusé de dire s'ils avaient arrêté ensemble une attitude commune à la

veille de la rencontre d'aujourd'hui. M. Schroeder ne sera pas de cette réunion. Elle groupera seulement les ministres des affaires étrangères des trois pays signataires du traité de Moscou sur l'interdiction partielle des expériences thermo-nucléaires. On croit qu'il sera question de l'éventuel pacte de non-agression entre l'Est et l'Ouest.

CRISE EN GRÈCE

ATHÈNES. — Le palais royal a fait savoir hier que le roi Paul avait accepté la démission du premier ministre Pipinelis. La démission du président du conseil et son acceptation par le souverain mettent fin à une crise politique qui a débuté en juin dernier avec la démission de M. Carmanlis. Le premier ministre d'alors avait démissionné, sous prétexte d'une divergence de vue avec la famille royale. Celle-ci lui a toutefois gardé sa confiance et l'on croit savoir que l'ancien premier ministre était pour quelque chose dans le choix de son successeur. A présent, le parlement est en vacances, le gouvernement aussi, et les élections sont prévues pour le début de novembre.

ENQUÊTE SUR L'ATTENTAT

NEW-YORK. — Le gouverneur Wallace a déclaré hier que l'enquête avancée qui avait été chargée de faire la lumière sur l'attentat à la bombe qui coûta la vie à quatre fillettes noires, dans une église de Birmingham, le 15 de ce mois.

APRÈS DE LABORIEUSES NÉGOCIATIONS AVEC MADRID,

Washington paie \$100 millions le droit de maintenir ses bases militaires en Espagne d'ici '68

NATIONS UNIES, N.Y. — Les gouvernements américain et espagnol ont finalement arrêté à une entente sur les conditions de la reconduction du traité de défense mutuelle, conclu voici dix ans, et aux termes duquel les Etats-Unis maintiennent en Espagne un réseau de bases militaires dont le coût est estimé à environ \$500 millions. Washington avait considéré jusqu'à présent que la participation de l'Espagne était essentielle au système occidental de défense, l'OTAN s'opposant d'autre part à l'adhésion de l'Espagne, le gouvernement américain avait alors recouru à la formule de l'accord bilatéral.

Le traité expirait à minuit jeudi soir. Depuis plus d'un an et demi, des négociations étaient en cours entre Madrid et Washington pour la reconduction de l'accord, négociations laborieuses et dont on put craindre à un moment qu'elles échouassent.

Nombreux avantages pour Madrid

C'est par un échange de lettres intervenu jeudi que le secrétaire d'Etat Dean Rusk et le ministre des Affaires étrangères de l'Espagne, F. Castiella, ont sanctionné l'accord intervenu au cours des dernières semaines. Ils ont publié un communiqué commun pour réaffirmer "l'amitié et la confiance mutuelle des deux pays et leur détermination d'instituer une

coopération étroite dans le domaine de la défense".

En retour de l'autorisation accordée par l'Espagne pour le maintien et la consolidation des bases (six bases, dont trois aériennes, une aéro-navale, etc.) américaines, Washington s'engage d'une part à contribuer étroitement à la défense de l'Espagne et à soutenir celle-ci si elle était victime d'agression, de l'autre à ouvrir des crédits jusqu'à concurrence de \$500 millions au titre de l'expansion économique de l'Espagne. Les E.-U. s'engagent aussi à fournir une large assistance militaire aux armées espagnoles.

Commission mixte

Il a été aussi convenu de créer une Commission mixte permanente, qui se réunira alternativement à Madrid et à Washington, pour assurer l'application du traité et envisager tous les problèmes intéressant les deux pays dans le domaine militaire. Comme ce domaine a des implications politiques, les ministres des affaires étrangères et de hauts fonctionnaires des deux gouvernements pourront y participer.

Dans le communiqué commun, il est dit que "toute menace dirigée contre l'un ou l'autre ou contre le système de défense qui leur est commun sera considérée comme une mesure atteignant les deux pays et que tous deux prendront alors les mesures nécessaires" pour faire échec à l'agression. Enfin, les deux gouvernements poursuivront des consultations régulières dans les domaines politiques et économiques.

Trêve dans l'affaire malaise: Achmed Soukarno parle de paix

DJAKARTA. — Le net changement d'attitude de l'Indonésie face à la toute jeune fédération de Grande-Malaisie n'est pas sans étonner les observateurs. Si le ministre des affaires étrangères de Djakarta, M. Soubandrio, a fait quelques classiques déclarations du genre: "Nous nous défendons si notre pays est menacé", le président Soukarno, quant à lui, s'est montré infiniment plus conciliant, dans l'interview impromptue qu'il a accordée aux journalistes à son retour de New York.

M. Soukarno s'était rendu là-bas pour assister à l'Assemblée générale de l'ONU, mais il y a également eu des entretiens avec le secrétaire d'Etat américain, entretiens au cours desquels on croit comprendre que M. Rusk a nettement fait savoir au chef d'Etat indonésien que les Etats-Unis n'étaient pas indifférents aux manifestations de violence à l'endroit

de la Malaisie et de la Grande-Bretagne.

Le président est allé jusqu'à dire — et c'est ce qui étonne les observateurs habitués à plus de virulence de la part du chef d'Etat — que l'Indonésie était avant tout désireuse de vivre dans l'harmonie avec les autres pays du monde, pour autant que les changements de politique de ces pays signifient une amélioration du sort des nations qui les forment.

Il n'en reste pas moins que l'Indonésie masse des troupes dans le nord du pays, à proximité de la frontière du Bornéo septentrional. A Manille, pendant ce temps, on affirme qu'il ne peut être question d'une autre rencontre avec le tunku malais pour discuter de la formation éventuelle du Maphilindo. Aux Philippines toutefois, où l'on a également des prétentions territoriales sur une partie de la Grande-Malaisie, on s'est toujours montré moins violent qu'à Djakarta.

INSTITUTO ESPANOL DE MONTREAL

dirigé par les professeurs

J.L. VELASCO et N. VILLASANTE

Méthode rapide et moderne pour apprendre l'ESPAGNOL

Groupes de CONVERSATION et DEBUTANTS.

GROUPES RESTREINTS

1452, Bishop - Suite 12 (près Burnside)

Téléphones: 2-3566

l'école CINQ-MARS

Jusqu'au 1er octobre

encore coin

LAJEUNESSE-JARRY

NOUVEAU LOCAL

à compter du 1er octobre

10330 LAJEUNESSE

(coin Fleury)

389-7144

DEMENAGE

à cause du METRO

LES COURS DU GESU

(Collège SAINTE-MARIE)

SERVICES CULTURELS POUR ADULTES

DEBUT DES COURS: 30 septembre et 1er, 2, 3 et 5 octobre

Religion

Formation théologique les laïcs
Christianisme, Athéisme, Liberté
Commentaire de la Bible: Genèse et Exode

Philosophie

Initiation philosophique
Histoire de la Philosophie

Langue française

Français pratique
Composition français de tous les jours
Création littéraire
Linguistique générale et Français contemporain
Théorie et pratique de l'expression orale

Sciences

Algèbre et Mathématiques pratiques
Le ciel et l'exploration spatiale
Éléments de physique
Génétique et Hérité

Sociologie

Sociologie du travail

Administration et économie

Administration de l'entreprise
Direction du personnel
Organisation des petites entreprises
La mise en marché (Marketing)
Le droit dans les affaires

Secrétariat médical

Cours de base: Théorie et pratique
Cours complémentaire: Culture médicale

Beaux-Arts

Les peintres que nous aimons
Connaissance de la musique
L'œuvre d'art dramatique

Littérature

Civilisations grecque et latine
Sartre, Machiavel et Dostoïevski
Le roman contemporain

Géographie et histoire

Géographie humaine
Actualité mondiale
Civilisation orientale
Les grands problèmes internationaux au XXe siècle

Pour plus de renseignements

demandez un prospectus à l'adresse suivante:

LES COURS DU GESU

le soir, à 7 h. 45

le samedi, à 9 h. 30 a.m.

1180, rue Bleury, Montréal (2) — 866-3611

VENTE DE TABLEAUX

PRIX DE LIQUIDATION
IL NE RESTE QUE 2 JOURS

CADEAUX IDÉALS POUR NOËL

Choisissez vos cadeaux de Noël parmi nos jolies peintures maintenant et bénéficiez de notre plan budgétaire.

Notre vente de tableaux sans précédent se continue et nous aimerions rappeler au public que cette vente ne se prolongera pas, tel qu'annoncé avant que la vente commence.

NOUS FERMERONS LES PORTES DÉFINITIVEMENT LE 30 SEPTEMBRE

Date à laquelle nous devons quitter les lieux.

Toutes les peintures de notre galerie sont incluses... toutes sont de merveilleux achats. Venez voir ces jolis paysages, portraits, scènes de rues, panoramas marins, natures mortes, nues, abstraits ainsi que plusieurs autres signées par des artistes européens reconnus... dans toutes les couleurs et les techniques imaginables. Si vous avez toujours rêvé de posséder une peinture à l'huile, voici l'occasion choisie de vous la procurer.

**RENDEZ-VOUS SAMEDI et LUNDI
CHEZ EL GRECO**

OUVERT DE 9 A.M. A 9 P.M.

Pendant la vente (sauf les dimanches)

GALERIE EL GRECO

1324 OUEST, SHERBROOKE,

Entre de la Montagne et Crescent

VI. 5-1451



DINER ARROSÉ DE VIN à la FAÇON CONTINENTALE

Venez savourer notre excellente cuisine française appétite à votre goût.

Reservations: 748-9661

LE SAVARIN

Maitre d': VICTOR

LA SALLE MARINE

Maitre d': JACQUES

GRAND MOTOR HOTEL

6126 chemin Côte-de-Liesse

REBEC RIMOUSKI
A-Emile BEAUVAIS, D.S.C., C.A.
CEAU, C.A.
— VI. 2-4691

Élections, lundi, en Colombie



Le premier ministre Bennett

Le NPD a de bonnes chances de former le nouveau gouvernement qui pourrait être minoritaire

VICTORIA. — Les élections générales qui auront lieu lundi en Colombie-Canadienne sont en vérité une lutte au sujet et pour le pouvoir.

Au cours de cette lutte pour le pouvoir politique, le premier ministre Bennett a fait du problème de l'énergie hydro-électrique un cheval de bataille. Il a également affirmé que cette cinquième élection générale en 10 ans est un autre combat entre le "crédit social et le socialisme".

Les socialistes, c'est-à-dire le Nouveau parti démocratique, ont également d'avis qu'il s'agit d'un combat à deux. Quant aux conservateurs, dirigés par M. Davie Fulton, ils considèrent également que l'énergie électrique constitue la principale question en jeu. Mais ce sont là les seuls points sur lesquels les partis en présence sont d'accord.

Le NPD, dirigé par M. Robert Strachan, détient 16 des 32 sièges lors de la dissolution de la législature, et on lui concède de bonnes chances de renverser le Crédit social qui détenait la majorité des sièges, soit 31.

Quant aux libéraux, qui détenaient cinq sièges, et aux conservateurs qui n'en possédaient pas un seul, ils espèrent que le prochain gouvernement sera minoritaire et qu'ils détiendront la balance du pouvoir.

LES MOTIFS

Lorsqu'il a déclenché des élections brisées, s'en tenant aux 40 jours réglementaires le premier ministre Bennett a expliqué que le gouvernement avait réalisé ses promesses faites avant l'appel au peuple de 1960 et qu'il était nécessaire d'obtenir un renouvellement de mandat avant d'entreprendre un programme de développement d'une période de sept ans. Il a également exprimé l'opinion que la Confédération était menacée et qu'il lui fallait par conséquent un solide appui de la part de l'électorat avant la conférence fédérale-provinciale de novembre.

Depuis lors, le propre parti de M. Bennett a subi, sur le plan fédéral, le schisme séparatiste. Quand à la Confédération et à l'unité, on en a pas entendu parler sur les hustings.

C'est plutôt la politique de M. Bennett sur l'énergie électrique qui a pris la vedette. Le chef du gouvernement veut en effet mettre en valeur simultanément le fleuve Columbia et la rivière La Paix.

Son plus rude adversaire en ce qui a trait à ces questions est le leader conservateur, M. Davie Fulton, qui fut successivement ministre de la justice et ministre des travaux publics dans le cabinet Diefenbaker.

M. Fulton a dit que son parti ferait cesser les travaux sur les chantiers de la rivière La Paix à la date jugée la plus appropriée du point de vue économique et qu'il concentrerait tous ses efforts sur le projet du fleuve Columbia.

En s'opposant au projet de la rivière La Paix, M. Fulton s'est mis à dos les comtés de Peace River North et Peace River South qui ont tous deux refusé de présenter un candidat conservateur.

Le Crédit social et le NPD sont donc les deux seuls partis à présenter des candidats dans les 52 comtés de la province. Les libéraux comptent 51 candidats en lice, et les conservateurs, 44. Il y a également quatre candidats communistes, un représentant du Parti socialiste du Canada et un indépendant.

Mise en tutelle des syndicats de marins et régime de retraite, au premier rang des travaux de la session

OTTAWA. — Le Parlement reprend ses travaux lundi après un ajournement estival de 58 jours. Un programme chargé attend les députés.

Deux questions, qui seront soulevées dès la reprise de la session, contiennent de la dynamique politique.

La première est celle de la tutelle sur les syndicats maritimes pour mettre fin à la violence sur les Grands Lacs. La perspective d'une mesure alternative, de la part du mouvement syndical, est plutôt mince.

La seconde est le projet de caisse nationale de retraite, qui est devenue une des principales questions en jeu durant la campagne électorale ontarienne et qui fait l'objet d'une puissante opposition de la part des sociétés privées d'assurances.

Le gouvernement libéral minoritaire a promis d'aller de l'avant dans ces deux domaines.

Neuf autres questions étaient rendues à divers stades d'étude lorsque les législateurs sont partis en vacances le 2 août et au moins huit autres ont été mentionnées dans le discours du trône à l'ouverture du Parlement le 16 mai et n'ont pas encore été soumises à l'attention des députés.

Les pensions de vieillesse

Il y a également un autre sujet sur lequel le premier ministre Pearson a promis d'agir rapidement et c'est la

hausse des pensions de vieillesse de \$6 à \$75 par mois. Il a dit que la mesure contiendrait les dispositions nécessaires pour trouver les \$116.000.000 additionnels. Il serait question d'une hausse de l'impôt sur le revenu personnel, celui des sociétés et des droits successoraux.

Mais le fait marquant, lundi, sera la période quotidienne de questions qui débutera peu après la reprise des travaux parlementaires à 2 h. 30 p.m.

Préparés par deux mois d'événements domestiques et internationaux, les députés de l'opposition ne manqueront pas de harceler de questions les ministres du cabinet. Il est peu probable qu'on s'attaque des lundi à des mesures législatives.

KENNEDY-GOLDWATER

SALT LAKE CITY. — Le président Kennedy a déjà commencé sa campagne électorale. Du moins a-t-il commencé de s'en prendre à la politique étrangère qui est celle du sénateur Goldwater, dont on croit qu'il pourrait être l'adversaire du chef d'Etat démocrate en 1964. Sans pour autant citer le nom du sénateur de l'Arizona, le président a mentionné quelques principes défendus par M. Goldwater, disant que leur application serait néfaste pour les E.-U.

M. Kennedy reproche principalement à la politique étrangère de "la droite radicale" d'être rétrograde et d'être tout juste bonne à faire reculer les Etats-Unis dans le monde.

LE PÈRE NOËL EST NOIR AUSSI

RICHMOND. — Deux leaders noirs ont émis l'opinion que la campagne de boycottage du commerce local pour appuyer la lutte antiségrégationniste dans le sud des Etats-Unis ne pourrait être appliquée à l'approche de Noël. Nous ne pouvons lutter contre le père Noël, ont-ils dit. Cette campagne, qui eut déjà lieu dans quelques villes du Deep South consiste à bouter systématiquement les commerces et les industries dont la politique de ségrégation est bien connue.

tiendrait les dispositions nécessaires pour trouver les \$116.000.000 additionnels. Il serait question d'une hausse de l'impôt sur le revenu personnel, celui des sociétés et des droits successoraux.

Mais le fait marquant, lundi, sera la période quotidienne de questions qui débutera peu après la reprise des travaux parlementaires à 2 h. 30 p.m. Préparés par deux mois d'événements domestiques et internationaux, les députés de l'opposition ne manqueront pas de harceler de questions les ministres du cabinet. Il est peu probable qu'on s'attaque des lundi à des mesures législatives.

Mesures en suspens

Lorsque le greffier des Communes annoncera "Ordre du jour" et que la Chambre s'attaquera aux affaires ministérielles, presque tout le feuillet

ASSURANCE AUTOMOBILE

Nous représentons 21 compagnies

ETUDIANTS UNIVERSITAIRES, PROFESSEURS, DEMANDEZ NOS PRIX

L.-M. DESILETS ASSURANCES

Montréal: 389-5054 Québec: LA 4-7533 Sherbrooke: LO 2-3905

COURS de PERSONNALITE

- Dynamisme • Confiance en soi
- Développement économique du Canada français

LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS

vous propose

UN COURS DE PERSONNALITE ACTIF CONCRET ET A PRIX MODIQUE

ON SE RENSEIGNE

en téléphonant en venant

Directeur: J.Y. Lefebvre - 674-0144
D'adjoint: P. Gannon - RA 9-4865
Secrétaire: R. Pilote - CL 5-4611

Adresse: 2602, boul. Rosemont
Dimanche soir à 8 hres p.m.

Conférence sur les affaires indiennes

La première conférence conjointe sur les Affaires indiennes jamais tenue par des autorités gouvernementales du Canada et des Etats-Unis, à un niveau pratique, s'ouvrira le 7 octobre, à Phoenix (Arizona). C'est ce qu'a annoncé M. Guy Favreau, ministre de la citoyenneté et de l'immigration et surintendant général des affaires indiennes.

La conférence a pour but principal de permettre un échange de renseignements entre les administrateurs des Affaires indiennes des deux pays.

sur un grand nombre de problèmes d'intérêt mutuel. On insistera sur l'expansion économique des collectivités indiennes et la question de l'emploi, sur l'éducation, l'administration indienne au niveau local, le bien-être, le logement et la santé. En outre, on établira des méthodes de base pour les futurs échanges de renseignements au profit des Indiens des deux pays.

Le colonel H. M. Jones, sous-ministre intermédiaire de la Citoyenneté et de l'Immigration, dirigera la délégation canadienne.

ne. Le groupe comprendra des surveillants régionaux et des membres du personnel du bureau central de la direction des affaires indiennes, ainsi que des représentants du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales et des Services de santé des Indiens et du Nord.

Les participants des Etats-Unis comprendront le commissaire Philéo Nash et d'autres représentants supérieurs du service de Washington du "Bureau of Indian Affairs" et les dix directeurs régionaux de ce bureau.

essayez-donc la peinture **Sico**

— c'est si différent !



A toute personne possédant une propriété à Lachine, mais demeurant en dehors de la municipalité, il me fait plaisir d'annoncer qu'il y aura des élections sur tous les sièges le 7 octobre prochain. Si vous avez besoin d'une voiture pour vous transporter ce jour-là, veuillez appeler

ADRIEN-OUELLETTE
Candidat à la mairie

2510 Notre-Dame, Lachine 637-3533

Cours du SOIR

en 9, 10, 11, 12 et 13ème

Enseignement selon une pédagogie ultra-moderne par des professeurs affranchis de la routine, non conformistes et d'une conscience professionnelle **UNIQUE**.

Demandez le prospectus 534 est. JARRY
Tél.: 276-7221

INSCRIPTION: lun. mar. ven.
8-9 p.m.

école **CINQ-MARS**

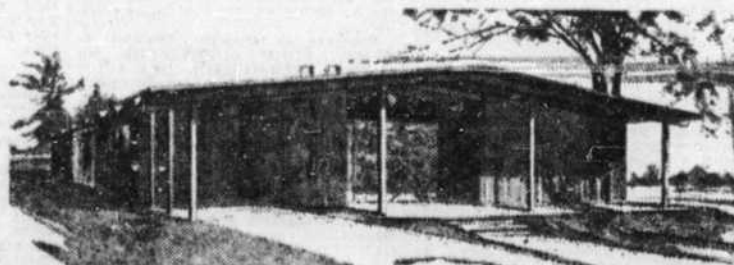
M.D. Encore quelques places le jour



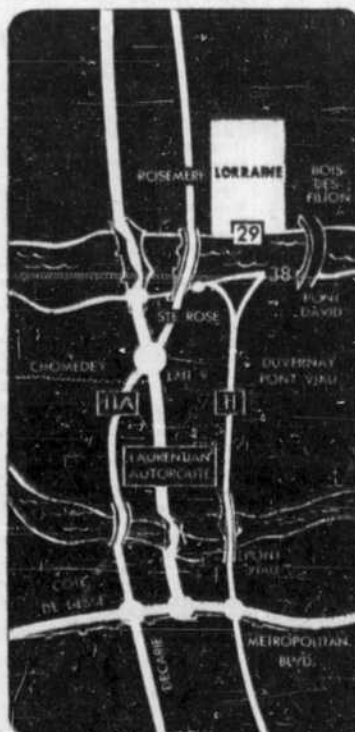
Pourquoi donc vos enfants n'en feraient-ils pas autant?

La nature n'existe-t-elle que deux semaines par an, pendant les grandes vacances, pour vos petits? C'est à l'année longue, du matin au soir, qu'ils en profiteront à Lorraine — pour leur plus grand bonheur et une meilleure santé. Evidemment, les attraits de Lorraine ne sont pleinement appréciés qu'à une condition: il faut vraiment vouloir une vie meilleure. Car à Lorraine, vous avez le droit à plus de joie de vivre, à 19 minutes des lacs poissonneux ou des pentes enneigées des Laurentides! En ce moment, l'automne est en pleine gloire à Lorraine. Tout le long du parcours de golf à 18 trous de championnat, les arbres rutilent de mille teintes enflammées. Dans nos parcs aussi. Venez donc y faire un tour, reposez-vous parmi nos belles collines ondoyantes des quatre murs de votre appartement ou des rues monotones de quelque autre banlieue. Visitez aussi, dès cette semaine, nos exceptionnels modèles de maison.

Nos maisons vous plairont — à partir de \$15.750 avec un comptant de \$1.300 seulement.



Lorraine
DEVELOPMENT CORPORATION — 10, CHEMIN DE LA MEUSE — LORRAINE, P.Q. — MA. 5-0705



CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No 614 164

AURORE CADIEUX, épouse
commune en biens d'Edmond
Gagnon, de Granby, district
de Montréal,
demanderesse

EDMOND GAGNON, de la
Cité et du District de Montréal
défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné au défendeur
EDMOND GAGNON de comparaître d'ici un mois.
Montréal, le 25 septembre 1963.
André NOEL,
député-protonotaire
Me GERARD TURMEI,
89, rue Principale.

CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No 613 780

DAME BERTHE JALBERT

épouse contractuellement séparée de biens de JEAN-PAUL BERGERON, de la cité de St-Lambert, district de Montréal,

demanderesse,

vs

JEAN-PAUL BERGERON, vendeur, de la cité de St-Lambert, district de Montréal,

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné à JEAN-PAUL
BERGERON de comparaître
d'ici un mois.
Montréal, 25 septembre 1963.
Normand DESROCHERS,
député-protonotaire.
NADEAU, VILLENEUVE
PIGEON & MARQUIS,
Avocats,
132 ouest, St-Jacques,
Montréal

Proc. de la demanderesse.

CITÉ DE MONTRÉAL

**RACCORDEMENT
DES
DRAINS
PRIVÉS**

Avis est, par les présentes, donné,
paragraphe que les propriétés

laire, qui désirent construire des
branchements privés de l'égout pu-
blic à la ligne de leur propriété et
faire le raccordement desdits drains
devront, dans un délai de 3 jours
à compter de la publication du pré-
sent avis, en faire la demande par
écrit en l'adressant à la Division des
eaux et de l'Assainissement, 1001,
rue Craig, afin d'en obtenir la permis-
sion nécessaire, à cet effet, pour les rues
dont les noms suivent :

E G O U T S —

RUE ANDRÉ-JOBIN, du boulevard
Henri-Bourassa, en gagnant le nord,

jusqu'à l'égout existant.
 RUE DUCHESNEAU, de la rue No-
 tre-Dame à l'avenue Dubouisson.
 AVENUE DUBUISSON, de la rue
 Bosquet à l'avenue Rougemont.
 RUE DUGAS, de l'égout existant, à
 l'ouest de l'avenue Carignan, à la
 rue Protetée, 35-18.
 RUE ONTARIO, de la rue Duquesne
 en gagnant l'est.
 AVENUE PAPINEAU, voie locale
 ouest, de l'avenue Emile-Journault
 à la rue Legendre.
 RUE PROJETEE Nos 26-124 et 267 et
 P.26, de la rue Bossuet à l'avenue

Rougemont.
RUE PROJETEE Nos P.26, 26-219,
de la rue Bossuet à l'avenue Rougemont.
RUE PROJETEE No 15-181, de la rue
Boyce à la rue Dugas.
RUE PROJETEE, No 396-1015-23, de
la rue St-Donat vers l'ouest.
AVENUE ROUGEMONT, de la rue
Projetée No 26-267 à l'avenue Du-
buisson.
RUE STE-CLOTILDE, du chemin
de la Côte-St-Paul à l'avenue Bras-
sier.
Le tout conformément aux règles

Le Directeur des
Travaux publics,
L. L'ALLIER.

Service des Travaux publics,
Edifice Jacques-Viger,
Montréal, le 28 septembre 1963.

**CITÉ DE
MONTREAL**

SERVICE DES

TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE SOUMISSION

Emplacement de l'Exposition Universelle — Déroutage de la compensation et partie de la digue de l'île Notre-Dame

On recevra, à l'hôtel de ville de Montréal, Qué., des soumissions, en double exemplaire, cachetées et adressées au Comité exécutif pour le déroutage de compensation et partie de la digue de l'île Notre-

Les soumissions devront être expédiées par courrier recommandé et déposées à un bureau des postes en la Cité de Montréal, P.Q., le 10 octobre 1963, l'après-midi, avant le 8 octobre 1963, l'après-midi, de la poste faisant foi, et elles seront ouvertes au bureau du Greffier de la Cité, à l'hôtel de ville, le 10 octobre 1963, à MIDI.

Les soumissionnaires pourront se procurer le dossier de soumission, y compris la formule de soumission officielle et l'enveloppe spéciale à utiliser obligatoirement pour l'en-

voit de la soumission, en s'adressant au Service des Travaux publics, Division des Améliorations Locales, 700 rue, Craig, chambre 100, 700 rue Craig, Ottawa, K1P 6K6. La soumission sera remis sur paiement, en argent ou sous forme d'un CHEQUE VISE, tiré sur une banque canadienne et payable à l'ordre du Directeur des Finances de la Cité de Montréal, du montant légal à hauteur de fois VINGT-CINQ (\$25), en monnaie légale du Canada, qu'il sera demandé d'exemplaires.

Ce dépôt sera remboursé à ceux

qui auront retourné les plans et les
Con- charges en bon état.
J. P. moins de TREIZE (30) jours avant
Ant. la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions, pour être vala-
bles, devront être accompagnées d'un
de de chèque visé, tiré sur une banque
no canadienne et payable à l'ordre du
PRO- Directeur des Finances de la Cité de
vs Montréal, pour une somme de SOIX-
resse. ANTE-QUINZE MILLE dollars (\$75,000).
de d'aires de la Cité de Montréal.

Le Comité exécutif ne s'engage
pas à accepter les soumissions sou-
stric mission, ni aucune de soumissions
aux rées, ni le soumissionnaire, ne

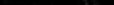
pourra prétendre à aucune indemnité ni contester, pour quelque motif que ce soit, le choix du Comité exécutif.

Hôtel de ville,
Montréal, 28 septembre 1963.

Le greffier de la Cité
GABRIEL MORIN.

Province de Québec, District de
Montréal, COUR DE MAGISTRAT
No 696-475 — CAMILLE PAQUIN
INC., demanderesse, vs SIMON DES
LAURIERS, défendeur, et BUREAU
D'AJUSTEMENT INDUSTRIEL

INC., tierce-saisie. Le 7 octobre
1963, à 11 heures de l'avant-midi à
la place d'affaires de la tierce-sai-
sie au No 4203 rue Delandaudière en-
face la cité de Montréal seront vendus
par autorité de Justice, les biens et
effets de la tierce-saisie saisis en
cette cause consistant en: télévi-
sion, clavographe, meubles de bu-
reau. Conditions: ARGENT
COMPANT. M. J. MIGNARD, H.C.S.
UN, 1-5473. Montréal, 27 septembre
1963.



Claude Jasmin au Théâtre d'une heure

Par Fernand BENOIT



Au cours de la nouvelle saison qui s'annonce, Radio-Canada offrira aux téléspectateurs du dimanche soir des œuvres dramatiques inédites d'auteurs canadiens, des adaptations de grandes œuvres françaises ou étrangères ainsi que des émissions de variétés. Demain soir, à 8 h. 30, à l'enseigne du THEATRE D'UNE HEURE, on présentera un suspense psychologique de Claude Jasmin: LES MAINS VIDES avec Hélène Loiselle et Monique Miller.

Claude Jasmin vit au rythme des voitures sport. Décorateur à la télévision canadienne, professeur d'histoire de l'art à l'Institut des arts appliqués, critique d'art à "La Presse", il a écrit quatre romans: TOUT EST SILENCE, LA CORDE AU COU, DELIVRE-NOUS DU MAL, LE FRUIT DE NOS ENTRAÎLLES (à paraître bientôt). Pour la télévision, il a écrit une dizaine de pièces dont trois ou quatre ont été acceptées. En janvier prochain, on pourra voir BLUES POUR UN HOMME AVERTI et demain soir, LES MAINS VIDES.

"C'est l'histoire d'un procès. Une jeune femme est accusée du meurtre du fiancé de sa sœur. Les témoins se succèdent à la barre, mais selon un ordre bousculé, avec des hachures et des retours en arrière propres à créer un climat de suspense très intense. Ce procès est un moment de crise psychologique. Il est l'aboutissement d'une évolution intérieure chez deux femmes (les deux sœurs), Anne (Hélène Loiselle) est une céliataire dans la trentaine. Toute sa vie, elle s'est volontairement sacrifiée.

On la disait volontaire, droite, compréhensive. Sa sœur cadette, Rose (Monique Miller), au tempérament passionné, violent, hypersensible, semblait choyée dans son entourage. À la mort de leurs parents, Anne prend en charge sa sœur cadette qui, semble-t-il, devient de

plus en plus déséquilibrée psychiquement. Elle est placée dans une maison de repos.

C'est elle qui est accusée de meurtre.

Claude Jasmin, qui avoue avoir reçu l'influence de Pirandello, reste marqué par le problème des doubles personnalités, par la vérité "subjective" des êtres humains, ainsi que par le conflit intérieur de la libération des instincts face aux interdits d'une société moralisatrice. "J'ai voulu montrer le danger qu'il y a à trop vouloir se sacrifier à son corps défendant. Si on n'est pas obligé d'obéir à ses instincts profonds, on court toujours un grand risque à vouloir se figer dans un moralisme puritain. C'est à ce moment que la vie nous joue de sales tours. La seule chose, à mon avis, qui doit freiner certains instincts, c'est la responsabilité adulte envers les autres."

REVENIR AUX SOURCES DE LA CRÉATION

Claude Jasmin est un homme-orchestre, un touche-tout. Tout ce qui est création l'intéresse. C'est aussi un homme qui s'engage. "À la Renaissance", dit-il, "les créateurs se préoccupaient du monde social. Puis, on a fait des cloisonnements malheureux. Dans tous les domaines, il faut retourner à la source de la création. Dans les méthodes d'enseignement, comme dans l'élaboration d'une œuvre artistique. L'important, c'est de participer au monde qui nous entoure." Jasmin n'a que 32 ans, mais il n'a pas perdu son temps. "Au début, j'étais un faiseur de première classe, puis j'ai appris à m'organiser. Au départ, je m'orientais vers les arts plastiques et vers la poésie. Je fis beaucoup de céramique et j'écrivais des centaines de poèmes, comme tout étudiant romantique." Mais, il entra au Service des parcs de la ville de Montréal et peignit des décors pour l'é-

quipe de Paul Buissonneau. À ses heures libres, il rédige des textes futuristes pour Guy Beaulieu à la radio. Son ambition? Devenir réalisateur aux émissions télévisées pour la jeunesse à Radio-Canada. Il entre effectivement à Radio-Canada, mais à titre de décorateur. L'atmosphère des studios lui donne l'inspiration et il écrit son premier téléthéâtre: RUE DE LA LIBERTÉ.

Il fait partie du R.I.N. Il écrit un conte philosophique pour Olivier Guimond (mais l'affaire n'a pas marché). Il croit à la valeur des sentiments et il rouspète violemment: contre la machine, contre les intellectuels qui se fichent du peuple, contre ceux qui jugent au lieu d'aimer, contre la peur, "notre péché national".

Le travail? "Ce n'est pas l'esclavage que l'on croit." Il a écrit LES MAINS VIDES, en 48 heures... après deux mois de cogitations! Le jour, il imagine des décors les plus variés pour les différentes émissions de la télévision; le soir, il écrit, les fins de semaine, il écrit, mais il trouve le temps de jouer avec ses enfants, de plaire à sa femme et de s'adonner consciencieusement au "jeu de Marienbad" avec des copains, à l'heure du lunch il tente toutes les expériences, sauf celle de faire de la vitesse en auto sur une rue achalandée "à cause des enfants"... Il apprend le twist pour mieux connaître cette nouvelle jeunesse qui préfère "dancer seule".

Mais d'où lui vient cette violence, cet acharnement à vivre, à aimer, à riposter, à créer? "Je suis issu d'une famille ouvrière. Je n'ai pas de diplôme. J'aurais aimé faire carrière dans la psychanalyse ou devenir un homme politique important ou diriger une école de Beaux-Arts. Je n'ai pas de diplôme. Mais je me venge. Je sais maintenant que le talent est un don et que plusieurs diplômés demeurent impuissants à créer. Alors je travaille pour me prouver à moi-même que j'ai du talent quelque part."

Demain soir, le public du réseau français de télévision de Radio-Canada pourra juger sur pièce du talent de Claude Jasmin. Jean Dumas réalisera LES MAINS VIDES. La distribution comprendra, outre Hélène Loiselle et Monique Miller, Georges Carrière, Guy Provost, Paul Hébert, Marthe Nadeau, Percy Rodriguez, O'Vila Légaré, Bertrand Gagnon, Paul Guevremont, Noël Gauvin, Jean-Louis Paris, Georges Buvier et George Alexander. Evidemment, Claude Jasmin a des projets. Faire l'adaptation cinématographique de LA CORDE AU COU, écrire une comédie musicale à rediger un autre THEATRE D'UNE HEURE sur le mythe de Sisyphe...

Bientôt, Marie Bell...



A gauche: ALAIN CUNY, un des tragédiens français les plus intéressants, jouera Thésée dans "Phèdre".



Ci-dessous: CLAUDE GIRAUD sera Titus dans "Bérénice" et Hippolyte dans "Phèdre".



Ci-dessus: la grande tragédienne française MARIE BELL incarnera à la Comédie-Canadienne, du 10 au 16 octobre, deux des personnages les plus prestigieux de la dramaturgie racinienne. On la verra ici dans le rôle de Phèdre.

À propos d'un cinéma-industrie

par Jean BASILE

Un rapide coup d'œil jeté sur l'activité cinématographique à Montréal et, par extension sur la Province voire le pays, nous rassure sur un certain nombre de points. Nous avons des spectateurs, des salles, des distributeurs de films, des importateurs. Nous avons aussi l'ONF (Société d'état mais qui influe, par sa situation géographique sur la vie cinématographique du Québec) avec sa production, ses techniciens, ses créateurs. Un Festival international, qui d'ailleurs n'est pas unique au pays, cristallise l'intérêt des cinéastes durant août; Festival double depuis cette année d'un Festival compétitif de cinéma canadien. Radio-Canada et les postes privés, exploitants-distributeurs idéaux, tant par les films qu'ils programment que par les émissions consacrées au cinéma participent intensivement à la diffusion et à la connaissance du septième art. Nous avons une censure qui évolue, un office diocésain des techniques de diffusion qui diffuse, entre autres, des "cotes morales". Nous avons des ciné-clubs assez prospères et des animateurs de ciné-clubs qui se dévouent à long terme d'année. Nous avons une revue de cinéma, "Objectif". Enfin, la plupart des journaux ont des critiques à demeure. Tout en somme pour faire, tant bien que mal, une vraie vie cinématographique.

Tout sauf une chose: une industrie cinématographique à long métrage de fiction. Une telle industrie cinématographique a existé autrefois et a fait une faillite assez lamentable. Voilà à ce sujet l'article de Nicole Charest paru dans le "Devoir" du 3 août dernier. Depuis lors, aucun producteur ne s'est présenté pour prendre la relève. Aucun organisme de financement ne s'est avoué prêt à assumer des risques qui sont énormes. Du désastre, il reste quelques producteurs privés qui vivent essentiellement de courts-métrages.

A priori une industrie impossible

Il n'est pas inutile de rappeler qu'une industrie cinématographique canadienne est impossible A PRIORI. Pourquoi? Le pays est immense,

bilingue, de disséminée population. Admettons, à la base, que nous avons les créateurs et les techniciens à tous les niveaux, les financiers ont leur mot à dire. Et ce mot est: NON. Pour cette simple raison qu'il n'est pas possible de récupérer sur le territoire national le coût du film. D'autre part, le Canada arrivant un des derniers à l'échelle mondiale, une éventuelle production se trouverait bloquée à l'exportation par une concurrence sans pitié. Du côté québécois par les films français; du côté anglais par la production et les réseaux de diffusion américains. En effet, si une production locale présente le maximum de risque, les films importés ne représentent qu'un risque assez faible pour que des importateurs l'assument. Psychologiquement, d'autre part, on est tenté de dire "pourquoi faire ce que d'autres font mieux que nous et nous proposons, comme toute, généralement". Ajoutons à cela que le Canada est limitrophe des États-Unis et que dix-huit millions d'habitants sont quand même une clientèle importante, ajoutons que le grand public est habitué au film américain ("film américain" est d'ailleurs beaucoup un "type" de film qu'une nationalité) et s'en trouve fort content, ajoutons que le pays de libre entreprise le Canada répugne à la base à toute socialisation et nous comprenons sans peine que l'état de fait où nous sommes n'est jamais passé au domaine de l'urgence. Mais il y a un fait nouveau.

Un fait nouveau

Ce fait nouveau, c'est que le cinéma est devenu un art. Comme tout art il a ses artistes. Ces artistes-créateurs cinématographiques nous en avons au Québec et suffisamment pour que leurs voix, à laquelle s'ajoute celle de tous ceux qui, sans tourner de film, ont conscience du cinéma-art, se fassent entendre. En d'autres termes, par un processus social que nous n'analyserons pas ici mais dont on peut dire qu'il a été mis en branle depuis quelques années par quelques pionniers déterminés, le Canada en est à s'étonner de ne pas donner à ses créateurs

cinématographiques les moyens de s'exprimer par le truchement du mode d'expression le plus moderne, c'est-à-dire un des mieux adaptés à la sensibilité de notre époque et de notre milieu.

Un paradoxe

C'est évidemment un paradoxe que l'industrie cinématographique canadienne aura été suscitée par le cinéma-art. Et il est éminemment dangereux de se servir de ce paradoxe pour bâtir solidement une industrie cinématographique. En effet, rien ne se fait dans ce domaine qui soit solidement assis sur une base d'argent. Mais, et nous croyons que c'est là une des jointures essentielles du problème à l'heure actuelle, rien ne pourra se faire au Canada si le cinéma n'est pas considéré FONDAMENTALEMENT comme un art. Sans doute il faut examiner avec soin tous les problèmes connexes qui vont du financement pur et simple aux différents secteurs économiques, politiques et sociaux touchés. Mais ce serait une grave erreur, plus encore un facteur d'impossibilité, ainsi que nous tentions de l'exposer plus haut que de considérer le cinéma AVANT TOUT comme une INDUSTRIE. L'intervention des services publics à ses différents paliers ne saurait être efficace et rapide qu'à partir de là.

Une loi sur le cinéma à deux étages

Sans entrer dans des détails techniques, il faut savoir qu'à la base de toute étude sérieuse sur le cinéma au Canada il y a un hiatus: à savoir que l'ensemble des lois et décrets sur le cinéma sont à deux étages. Le fédéral et le provincial. Le provincial (par le truchement des municipalités) perçoit les taxes d'amusement au guichet, administre sa censure, possède certains organismes de production dont le but est de commander des films dont la Province sent la nécessité à fins de propagande par exemple. Le fédéral a un commissariat à la cinématographie, subventionne son propre organisme de production qui est l'ONF, sans mentionner d'autres tâches qui peuvent être de sélectionner les films produits au pays et les diriger

vers les festivals internationaux, etc... Ces lois à deux étages correspondaient parfois à des réalités sociales (la censure) ou économiques (l'ONF). A toutes fins pratiques la législation provinciale n'était qu'un jouet, le gros du travail cinématographique se faisant dans une société d'état: l'ONF. Quelle que soit la formule que l'on veut adopter afin de créer de toutes pièces une industrie cinématographique au Canada, on se heurte à ce hiatus. La première question qui se pose est de savoir comment réconcilier les deux juridictions et particulièrement sur le plan économique qui doit prévoir, en effet, un plan de financement conjoint et tenant compte, pour simplifier à l'extrême, que les provinces prélèvent les taxes d'amusement et les préleveraient tout autant sur un film produit sur le territoire. Ce qui serait, on le devine, une anomalie. Disons d'ailleurs que ce problème n'est certes pas le plus important. Le principe d'une industrie cinématographique "dirigée" par l'état étant admis, il est toujours possible de s'entendre sur une équation.

Quelle industrie?

C'est en effet sur le principe qu'il est difficile de s'entendre. Ce principe a, lui aussi, deux étages, chaque étage comportant deux possibilités: présenter toutes les avantages et des inconvénients tant sur le plan économique que sur le plan culturel. Premier étage: SOCIALISATION ou ENTREPRISE PRIVÉE. Deuxième étage: industrie cinématographique relevant de l'état fédéral ou de l'état provincial. En d'autres mots: CENTRALISATION ou DÉCENTRALISATION. Il reste évident que ces quatre états peuvent s'accoupler deux par deux tout ensemble donnant ainsi quatre possibilités.

Socialisation ou entreprise privée

Socialisation ou entreprise privée? Ces deux thèses sont en toutes choses à l'ordre du jour. Des deux côtés, les héros ne manquent pas. En ce qui concerne le cinéma la socialisation présente deux avantages pour le Canada. Premièrement, elle simplifie d'un

seul coup le problème de répartition du budget. L'état est financier, producteur, distributeur-exportateur. Un organisme est créé sur le modèle tchécoslovaque, par exemple, qui a dû trouver des solutions à des problèmes (tels la faible population et le voisinage d'un voisin envahissant) qui sont en bonne partie nôtres. D'autre part, dans la mesure où l'état par la personne de son commissaire à la cinématographie, flanqué de comités, est conscient du cinéma-art, une certaine qualité peut être réservée tout en tenant compte des impératifs économiques qui obligent la recette à tendre vers la dépense. Malheureusement, cette solution présente quelques inconvénients graves dont le moins important serait celui de devoir non seulement socialiser la production mais encore l'exploitation ou, en moyen terme, de "protéger" la production par un système de quotas par exemple, encourageant ainsi la médiocrité sans mentionner les différentes sortes de "représailles" que cela pourrait susciter de la part des autres pays producteurs.

D'autre part, et cela est d'importance, la socialisation présente au Canada un avantage non négligeable dans l'espèce de l'ONF qui pourrait, par un simple changement de statuts, devenir la base d'une industrie cinématographique de longs métrages de fiction canadienne. Cette transformation est soumise partiellement, du moins par certains membres de cet organisme. Survolons le processus. Une loi autorise l'ONF à produire des longs métrages de fiction — un budget lui est alloué à cette fin — les structures internes sont bouleversées (au mieux, renvoi de tous les réalisateurs et conjointement création de cellules productrices devant lesquelles les réalisateurs "à la pige" présentent leur projet qui est accepté ou rejeté). Une telle transmutation créerait de facto un monopole. Ce dont il ne saurait être question et ce dont d'ailleurs, aux derniers renseignements que nous avons, n'est pas envisagé. Nous reprendrions plus avant dans cet article le cas ONF.

Reste donc une industrie cinématographique privée.

Tout le monde semble d'accord actuellement sur le principe d'une industrie cinématographique relevant du système capitaliste de l'entreprise privée. En fait, le principe ne vaut rien puisqu'il est, ainsi que nous l'avons vu plus haut, inapplicable pour des impératifs économiques inhérents à la réalité géo-humaine canadienne. Cet état fait particulièrement saillant, ici-même, n'est pas sans correspondance dans d'autres pays. A toutes fins pratiques, la plupart des pays producteurs ont dû, au niveau gouvernemental, intervenir plus ou moins énergiquement sinon pour créer, du moins pour soutenir une production cinématographique laquelle semble être toujours moribonde et toujours renaissante. Nous arrivons donc au phénomène moderne de "l'économie dirigée" qui est un peu le "qu'allait-il donc faire dans cette galère" du cinéma international. Les interventions diffèrent selon les pays: subventions, primes à la qualité, détaxation, prêt préalable, loi protectionniste, etc... Une règle générale semble être la rentabilité du film. On définit cette rentabilité au préalable en s'assurant, par exemple, d'un circuit de distribution qui supporte la recette, un comité d'experts examine les projets, etc... Il va sans dire que dans les pays à forte ou à moyenne production cinématographique les exigences économiques s'en tiennent à une ligne de risque minimum, cette ligne de risque étant établie selon les normes de probabilité dont les facteurs sont multiples: sujet, vedettes, réalisateurs, goût du jour, etc... La production dans son ensemble équilibrée permet, dans certains cas particuliers, de prendre des risques plus grands. Mais l'équilibre ne doit jamais être détruit. C'est d'après ces différents régimes mais qui sont tous basés sur la ligne de risque minimum que l'on tente d'établir actuellement une norme canadienne à l'échelle nationale. C'est là, si un tel projet est sérieusement envisagé, risquer de faire deux erreurs fondamentales.

(à suivre, lundi)

romans • essais • poésie • livres pour enfants • informations littéraires

NOUVEAUTÉ

Réflexions sur l'enseignement

par Pierre Angers, S.J.

Très connu par ses conférences et ses écrits, le P. Angers présente dans ce volume des considérations qui ne manqueront pas de susciter la réflexion sur des problèmes importants de l'éducation.

204 pages. - \$3.00 l'exemplaire

S'adresser à son libraire
ou aux

EDITIONS BELLARMIN

8100, boulevard St-Laurent

Montréal 11

Vient de paraître aux Editions de l'Homme

LES COMMUNAUTÉS DE FRÈRES DOIVENT-ELLES DISPARAITRE ?

Un ancien frère
pose ce problème
dans :

"LE DESTIN DE FRÈRE THOMAS"

En vente partout à \$1.00 ou à

L'Agence de Distribution Populaire

1130 est, rue Lagachetière, Montréal LA. 3-1182

P.U.F.
Presses Universitaires de France

Nouveautés

Coll. "Caractères"

Caractères et visages

par ROGER MUCCHIELLI

Préf. du Pr. Nicolas Pende, 364 pages, 3e édition, revue et augmentée, III. Index des noms. Bibliographie.

\$5.00

Caractérolgie des instituteurs

par ROGER CRINIER

Avant-propos de M. Edouard Morot-Bir. 144 pages. Bibliographie.

\$2.00

Coll. "Le psychologue"

Examens et docimologie

par HENRI PIERRON

Une étude systématique des examens et de leur technique, avec suggestions pour la perfectionner. 129 pages. Bibliographie. Index alphabétique.

\$2.25

Chez votre
libraire et auCentre de Psychologie
& de Pédagogie

960 ouest, rue Faillon — Montréal

DEPOT GENERAL DES P. U. F.

Le courrier des Lettres

Les derniers titres parus
dans la populaire collection
du Livre de poche:

"La Guerre et la Paix", de Tolstoï, en deux tomes "gigants"; "Comme le temps passe", de Robert Brasillach; "Le Rempart des Béguines", de Françoise Mallet-Joris; "A l'est d'Eden", de John Steinbeck; "La Naissance de Jalna", de Mazo de la Roche; "Amok", de Stefan Zweig.

Le troisième cahier "Bloyana", consacré à Léon Bloy, vient de paraître. Cette revue trimestrielle, consacrée à exalter le souvenir du grand écrivain et polémiste catholique, est dirigée par Léonce Trépanier. Des échos très favorables à la revue sont parvenus de divers points d'Europe à M. Trépanier.

Les Presses de l'Université Laval, de Québec, publient cette semaine un volumineux ouvrage de plus de 500 pages, d'Emile Simard, "Communisme et science". Chez le même éditeur, Emile Simard a déjà publié en 1956, "La Nature et la portée de la méthode scientifique, en coédition avec les Editions Vrin, à Paris.

Chez Delacaux et Niestlé, paraît un ouvrage sur l'enseignement des mathématiques, "Redécouvrir les mathématiques", par A. Wittenberg, Sr Sainte-Jeanne-de-France, de l'Institut Maria, de Québec, et F. Lemay.

"L'Homme d'ici", du Père Ernest Gagnon, publié aux Editions H-M-H, la saison dernière, sera diffusé en France dès cet automne par le puissant réseau de distribution de la Maison Mame. Le comité de lecture de cette maison a recommandé l'ouvrage parce qu'il considère que le livre du Père Gagnon "entre dans le mouvement et le courant actuel de la littérature religieuse en Europe".

Cette diffusion commença chez H-M-H un deuxième tirage de "L'Homme d'ici".

En préparation toujours chez H-M-H, le quatrième tirage de "Convergences", de Jean LeMoine, le sixième mille étant presque entièrement épuisé. Le deuxième tirage du livre de Gilles Marcotte, "Une Littérature qui se fait", s'enlève rapidement. Ces essais critiques sur la littérature canadienne sont utilisés dans de nombreux collèges comme complément aux manuels d'histoire de la littérature canadienne.

Enfin les Editions H-M-H annonce le troisième tirage de l'édition canadienne de "L'Art de conjuguer, dictionnaire des 8,000 verbes", de Bescherelle.

Le recueil de poèmes de Pierre Léger, "Le Pays au destin nu", sera prochainement diffusé dans quelques librairies françaises, notamment à Paris et à Toulouse. Pierre Léger prépare aussi un recueil de nouvelles, "Puisqu'ils ont péché..."

Au Cercle du Livre de France, après "Les Années de Bécotte", de Simonon, la sélection du mois (septembre) est "Une extrême amitié", de Henri Troyat, alors que celle d'octobre est réservée au gagnant du prix annuel du Cercle, qui sera connu le 7 octobre prochain.

La Princesse Soraya faisait paraître il y a quelque temps son autobiographie en allemand. Ce livre paraît maintenant en français, chez Plon, sous le titre, "Ma Vie", puis il sera traduit en plusieurs autres langues. Il s'agit d'un document intéressant sur les heures de triomphe et de détresse d'une femme ayant eu une destinée exceptionnelle.

Aux divers paliers de la poésie: Miron, W. Lemoine et Pierre Léger

On peut s'étonner, et peut-être même s'effarmer, du nombre d'écrivains qui chez nous choisissent, pour s'exprimer, les voies souvent incommodes de la poésie, quand on sait que la poésie représente de renoncement au monde, de retranchement dans la solitude et la réflexion, de dosage savant de la pensée et du verbe, de connaissance profonde de la langue, seul outil qui permette au poète d'engager le dialogue avec d'autres hommes, ses contemporains. Dans le cas de la poésie canadienne-française, plus particulièrement, le poète parle non seulement à des contemporains, mais uniquement à des compatriotes qui, dans l'ensemble, ne sont pas du tout disposés à l'entendre, ne sont même pas intéressés à lire ce qu'il a à leur dire. Combien d'intellectuels restent entièrement fermés à la poésie et ne manifestent à son égard qu'une indifférence à peine tolérante?

Dans ces conditions, comment peut-il se faire que tant de jeunes écrivains choisissent délibérément de s'isoler du reste de leurs contemporains, d'écrire pour un peuple de sourds dans un effroyable désert de mots dont, souvent hélas, eux seuls possèdent la clef? Certains affirmeront, je l'ai entendu dire, (et je me garde bien de me prononcer là-dessus) que si tant de jeunes Canadiens s'adonnent à la poésie et non au roman, par exemple, ou à toute autre forme de littérature, c'est qu'il est plus facile d'écrire une plaquette de poésie de cinquante pages qu'un bon roman de trois cents. On le dirait presque à voir combien les aventures de la poésie sont encombrées, combien peu de bons romans se publient chez

toire" de sa poésie. Ce n'est pas à lui qu'il faut demander d'avoir des accommodements, de souffrir des compromissions. Miron est un homme entier, un poète de protestation au verbe étincelant et rageur, pessimiste par ce qu'il considère et constate de veulerie et de soumission chez ses compatriotes, mais aussi optimiste par ce qu'il propose et croit possible. Il y a chez lui une immense générosité et quand il clame: "Je suis malheureux plein ma carrure", il faut le croire, le prendre au pied de la lettre et ne pas estimer qu'il fait parade. Rarement, en outre, une poésie a-t-elle été aussi intimement liée à la langue que nous parlons et à la façon très particulière dont nous la parlons. Les douze poèmes de "La Vie agonique" restent, en attendant une publication plus ample qui ne saurait plus tarder, une invocation virulente, un appel presque pathétique à secouer les forces d'inertie qui nous dominent encore.

Le fait qu'il s'agisse de poèmes écrits pour la plupart dans les années 1954-56, donc au pire du régime duplessiste, ne change rien à leur résonance actuelle, car Miron est quelque peu visionnaire et les visionnaires ne meurent pas si tôt, au pays de Québec, où ils sont quand même assez rares...

★

C'est une protestation qu'enregistre aussi Wilfrid Lemoine dans "Sauf-conduits" (2), mais il s'agit d'une protestation beaucoup plus générale, bien moins particularisée, et qui, aussi curieuse que cela puisse paraître, nous engage assez peu. Nous ne nous sen-

La vie littéraire par Jean HAMELIN

nous dans une année. Peut-être, au fond, ces jeunes gens-là sentent-ils vaguement que, malgré tout, la poésie demeure depuis vingt ans le secteur fort de la littérature canadienne-française et qu'en définitive si tant d'écrivains s'y sont distingués, eux aussi, à bon droit, sauront bien y faire carrière?

C'est dire que, en face d'une production si curieusement proliférante, il se dessine divers paliers dont il ne faut pas oublier de tenir compte dans toute appréciation d'une œuvre poétique de plus en plus renfermée sur elle-même, et c'est à des paliers tout à fait différents que se situent les ensembles que viennent de faire paraître un Gaston Miron, un Wilfrid Lemoine et plus récemment un Pierre Léger, étant entendu qu'il s'agit de paliers allant du supérieur à l'inférieur, le sommet de l'édifice étant ici représenté par Miron, et le journaliste Pierre Léger piaffant encore d'impatience sur le paillason du rez-de-chaussée.

Afin de débrouiller une carrière déjà trop encombrée au départ, je crois qu'une sélection plus sévère devrait s'exercer au niveau de l'édition, nombre de jeunes poètes n'étant pas encore prêts à subir la redoutable épreuve de la publication.

Ceci dit, on pourra regretter qu'un Gaston Miron, par exemple, qui accomplit depuis tant d'années à l'Hexagone une tâche salutaire (et ce n'est pas sur les tablettes de l'Hexagone qu'il faudrait sabrer) se soit si mal servi lui-même et qu'il faille recourir au dernier numéro de la revue "Liberté" (1) pour y voir colligés sous le titre de "La Vie agonique", une douzaine de ses poèmes en autant de pages qui, il va sans dire, nous laissent sur notre faim.

Miron est en effet un des chefs de file de la poésie des moins de quarante ans et "La Vie agonique" nous le confirme en tous points d'une façon assez éclatante. Homme d'action, très engagé dans la réalité québécoise d'aujourd'hui, Miron rejette implicitement du pays tout ce qui n'est pas délimité par les frontières de notre province de parlants français. Aussi lorsqu'il se réfère au pays, comme tant de poètes de sa génération, ce n'est pas à mari usque ad mare qu'il faut entendre, mais d'une province qu'on se plaît déjà à nommer "Etat", et c'est au peuple de cet Etat que Miron s'adresse.

S'il est un poète qui devrait avoir quelque audience sur ceux qui ont brisé depuis longtemps tout contact avec la poésie, c'est bien celui-là. "La Vie agonique" est une poésie à la fois puissante et lucide, une poésie qui sait directement où elle va. Dès l'abord, nous savons, et cela est exprimé de la façon la plus originale, la plus ancrée au sol québécois qui soit, que Miron rejette la sujétion, l'humiliation, la soumission qui ont si longtemps régné sur le "terri-

Enfin, avec Pierre Léger, dont "Le Pays au destin nu" (3), est le deuxième recueil, nous nous trouvons devant une œuvre à mon sens un peu confuse et un peu trop abondante. Je crois que Pierre Léger aurait eu intérêt à réduire son recueil de moitié et à ne donner que l'essentiel de ce qu'il avait à dire. "Le Pays au destin nu". C'est la Côte Nord du Saint-Laurent, celle de Vigneault et de Perrault, qui n'est pas pour Pierre Léger un cadre géographique, mais un prétexte à faire naître d'exaltantes émotions animées par le thème de la femme aimée et de la noble amitié. Pierre Léger est souvent "léger" et badin, et je crois que cela lui va assez bien, mais sa poésie est parfois maladroite, elle épouse trop de chemins divers pour qu'on puisse reconnaître là une certaine unité dans le ton.

Il y a certes chez lui une nature poétique qui est manifeste, mais on la dirait encore en friche. L'expression n'est pas toujours assez rigoureuse, la langue n'est pas encore assez nettement dominée. Aussi y a-t-il peu de poèmes, en somme, dans cet ensemble, qui laissent une marque caractérisée. On sait gré à Pierre Léger, cependant, de se regarder sans complaisance, de céder à des impulsions courageuses, mais on constatera aussi qu'il ne semble pas arrivé à son mode d'expression définitif et que la poésie est chez lui quelque chose qui n'est pas encore pleinement assumé.

- (1) "La Vie agonique", de Gaston Miron, dans "Liberté", numéro de mai-juin, p. 210-221.
- (2) "Sauf conduits", de Wilfrid Lemoine. (Editions d'Orphée).
- (3) "Le Pays au destin nu", de Pierre Léger, 96 pages (Beauchemin).



D'un libraire à l'autre

tuellement en vente aux éditions Bellarmin et dans toutes les bonnes librairies.

M. Philippe Garrigue, doyen de la faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal, vient de publier aux Editions du Lévrier, un volume intéressant sur la survie nationale.

"Option politique du Canada français", un volume de 180 pages, est actuellement en vente dans toutes les librairies et à la librairie Dominicaine.

Aux Editions du Lévrier sera également lancé sur le marché canadien "La psychologie de la météore", du R. P. Jacques Castonguay, O.P., professeur au Collège militaire de Saint-Jean. La présentation officielle aura lieu mardi le 1er octobre, à la Librairie Dominicaine.

Le R. P. Plante, directeur des éditions Bellarmin, annonce la parution d'un volume qui intéressera au plus haut point les éducateurs.

Il s'agit de "Réflexions sur l'enseignement", du P. Père Pierre Angers, S.J., qui traite précisément de problèmes d'éducation. Edité par la maison Bellarmin, ce volume est ac-

actuellement à travailler à un autre manuscrit qui traitera cette fois du maître d'école. Dans un style ironique, ce nouveau volume se présenterait sous forme d'échange de lettres entre l'auteur et le ministre de l'éducation, chaque lettre formant un chapitre de l'ouvrage.

Le Centre de psychologie et de pédagogie lancera prochainement sur le marché, "Pellon, sa vie et son œuvre", premier livre d'art de la nouvelle collection "Artistes canadiens". Sur les 128 pages que compte cet album relié, 64 sont consacrées à des reproductions d'œuvres de Pellon, 16 pages pleine couleur et 48 en noir et blanc.

La présentation de l'artiste, les notes biographiques, les commentaires sont de Guy Robert et la traduction anglaise de George Lach.

Les Editions Fides viennent d'enrichir leur collection "Réve et vie" d'un nouveau roman, "Les Rois de la mer", de Wanda de Roussan, expose dans ce volume relié, la vie des Vikings, leurs mœurs, leurs caractéristiques au Groenland à la fin de l'an 800. "Les Rois de la mer" est un

roman instructif qui satisfait jeunes et moins jeunes.

De l'époque sanglante des Samourai au cauchemar d'Hiroshima; voilà le plus récent volume publié par les Editions France-Empire sous le titre de "Ascension et déclin de l'Empire japonais".

Ecrit tout d'abord par l'Américain Gary Gordon sous le titre "The Rise and Fall of the Japanese Empire", qui dépeint dans son ambiance, la vie des hommes qui avaient édifié l'Empire du Soleil levant et de ceux qui ont été responsables de l'écroulement de sa gloire, il nous est présenté dans un fort beau volume de 330 pages.

Déjà connu chez les jeunes par "Les Iles du Roi Maha-Maha II", M. Claude Aubry vient de publier un nouveau conte intitulé "Le loup de Noël".

Paru au Centre de Psychologie et de Pédagogie dans la collection "Le Canot d'argente", ce conte est illustré en couleur par M. Edouard Perret, dans un style qui constitue un véritable renouveau dans l'édition canadienne pour la jeunesse.

Gérard Laurendeau

achetez lisez
marabout
10 millions de lecteurs

• romans • essais • poésie •

à prix populaires
marabout
en vente partout

Vient de paraître

LES SOULIERS DE SAINT-PIERRE de Morris West

Le pape vient de mourir. Le plus jeune des quatre-vingt-cinq princes de l'Eglise, venus du monde entier pour prendre part au Conclave, est Cyrille Lakota, un évêque ukrainien de rite ruthène, élevé à la pourpre cardinalice par le Souverain Pontife à son lit de mort. Sa barbe carée, sa haute taille et la cicatrice livide qui sillonne sa joue gauche en font un personnage remarquable — et davantage encore son récent passé, ces dix-sept années de souffrance dans les gélies soviétiques comme ancien Métropolitain de Lvov, et une libération survenue mystérieusement. Mais le Saint-Esprit soufflé ou il veut et, contre toute prévision, c'est sur l'Ukrainien que se porte la majorité des suffrages. Le cardinal Lakota monte sur le trône de Pierre sous le nom de Cyrille Ier.

Ce règne débute dans des circonstances internationales dramatiques, alors que la guerre entre les Etats-Unis et les pays de l'Est menace plus que jamais. L'U.R.S.S., inquiète par la Chine, se rapproche timidement de l'Occident. Le Premier Soviétique, Kamenyev, ukrainien comme Cyrille, a été son interlocuteur et son bourreau lors des interrogatoires épouvantés auxquels était soumis l'ancien Primat ruthène. Il envoie au nouveau pape un peu de terre russe et un paquet de graines de tournesol pour son couronnement. Cet hommage est le début d'une correspondance secrète qui conduira le Souverain Pontife à servir de médiateur entre Kamenyev et le Président des Etats-Unis.

Parallèlement, Cyrille Ier entreprend une série de réformes qui font passer un souffle de jeunesse dans le vieux corps de l'Eglise. Malgré l'opposition du cardinal Leone, Doyen du Sacré Collège et membre du Saint-Office, qui se fait le farouche défenseur du Doyen de la Foi, il signe une encyclique retentissante sur la nouvelle éducation chrétienne et autorise le remplacement du latin par des idiomes.

Mais le nouveau pape se veut aussi en contact direct et individuel avec la réalité humaine. Parcourant Rome en secret, il assiste à des sermons dominicaux dans des églises et il confesse même anonymement. D'ailleurs les circonstances le mènent étroitement à certaines destinées personnelles, et ici éclate une fois de plus le talent psychologique de Morris West. Voici Ruth Lewin, juive convertie qui ne parvient pas à surmonter le drame de sa jeunesse persécutée et qui cherche son salut en secourant la misérable communauté juive de Rome. George Faber, correspondant de presse américain auprès du Saint-Siège, qui compromet son honneur pour libérer la femme qui l'aime d'un mariage malheureux; l'inquietant Corrado Caltri, promis malgré ses vices à la dignité de Premier Ministre; l'effrayante princesse de Poliziano, dévorée d'ambition malgré son grand âge et digne de la lignée des Borgia à laquelle elle se rattache. (Pion)

GEORGES BRASSENS par Alphonse Bonnafe

Georges Brassens est né à Sète, comme Paul Valéry, et nul doute que l'auteur du "Cimetière Marin" eût apprécié l'esprit et le ton de ses chansons.

Ces chansons, tout le monde les connaît, bien sûr. Mais on sait mal que ces chansons sont au nombre de celles qui sont les mieux "écrites". La lecture des textes convaincra: nous sommes en présence, avec Brassens, d'un véritable poète, qui rejoint d'un seul coup trouvères et trou-

badours, à qui la poésie doit tant. En outre, il n'était certainement pas inutile de présenter l'homme Brassens, dans sa simplicité, sa bonhomie ou sa révolte, l'homme Brassens avec sa sensibilité et son imagination, son souci de la vérité et sa haine des mystifications.

De la Mauvaise réputation aux Trompettes de la Renommée, en passant par les Airs des bancs publics et La Femme d'Hector, c'est tout un univers personnel, fait de gouaille et de colère, d'enthousiasme et de lyrisme, qui n'est pas sans rappeler certains poètes du XVIIIe: Saint-Amant, par exemple. Et, au delà, Villon.

"Brassens chante ses vers, et s'accompagne de sa guitare. Il ne va pas obliger par là tous les poètes à devenir chanteurs et guitaristes. Mais il aura montré l'avantage de celui qui sait revêtir non seulement de mots adéquats, mais de mélodies adéquates les mouvements de sa sensibilité et de son imagination, et qui, de plus, dispose d'une belle voix et d'un instrument. "Ainsi s'exprime Alphonse Bonnafe, qui fut, à Sète, le maître de Georges Brassens, et qui nous présente aujourd'hui son élève dans la collection "Poètes d'aujourd'hui". (Seghers)

UNE PAIX BIEN INTERESSANTE de Raphaël Pidalval

Une paix bien intéressante est une série de quatre récits qui s'efforcent de décrire à travers plusieurs tableaux: une ville ultra-moderne que survient sans fin des avions, une lagune abandonnée, une vallée froide et ombreuse, une maison figée où se tient, comme un bouddha, un père. C'est ainsi la situation d'un monde de la pré-guerre qui nous est donnée. Epoque où l'histoire semble arrêtée et incapable d'inviter de nouvelles métaphores. Le thème principal est, en effet, cet arrêt de l'histoire ainsi que la niaiserie des situations psychologiques qui sont le refuge de l'individualisme moderne. Ces tableaux se présentent sous la forme de paysages cosmiques éclairés par un soleil moribond. Dans cette lumière déchirante les personnages essaient de se situer et de dépasser la condition biologique à laquelle la société les condamne. Un symbolisme d'ailleurs n'est à chercher dans ces contes qui ne sont même pas pessimistes. (Seuil)

NOUVELLES AVENTURES DE PAUL ET VIRGINIE de Marcel Mithois

Qui sont-ils? Non. On n'a plus besoin de présenter ces deux personnages. Grâce à "Jours de France", ce couple est aujourd'hui aussi célèbre au Liban qu'au Canada, en Amérique latine qu'au Sahara. Un journaliste italien — "Un journaliste divin" dirait l'héroïne — a même tiré sur trois colonnes que Virginie était aussi célèbre que le général de Gaulle. C'est exagéré bien sûr et Virginie qui a le sens de la répartie serait la première à lui répondre: "Seulement pour ceux qui savent lire le "parisien". Rien n'est plus typiquement de Paris, en effet, que les textes de Marcel Mithois. "Paris c'est une blonde..." C'est peut-être Virginie. Chaque mode nouvelle, chacun des embarras de la capitale, de Saint-Germain-des-Près à l'avenue Foch, est vécu, caricaturé, mis en scène par le jeune couple. Voici, revus et corrigés par leur auteur, vingt-cinq des meilleurs rubriques de Marcel Mithois. Chacune est une "scène" de Virginie, faite et jouée tantôt au volant d'une voiture qu'elle ne sait pas conduire, ou en tête à tête avec une folle bicyclette, tantôt gorgée de cavari, un chauffeur de taxi pour l'obliger à se rendre dans sa direction à une heure de pointe. Sans se ressembler jamais les scènes se suivent: Virginie joue aux boules — car on joue aux boules à Paris — imite Bardot, se taille elle-même une petite robe de rien du tout en faisant les essayages sur Paul transformé en mannequin, s'improvise infirmière pour mieux "achever" son époux... Toutes ces métamorphoses cocasses, inattendues de l'héroïne, racontées avec l'humour froid du pince sans rire qu'est Marcel Mithois, amusent dès les premières phrases.

"Il n'est bon bec que de Paris." Rarement bec de Parisienne fut plus charmant, ongles mieux effilés que ceux de Virginie, dans ce second tome d'inénarrables aventures. (Julliard)

Méditation hertélienne

Prose critique

par Jean Ethier-Blais

Ces Méditations philosophiques (1) que publie François Hertel sont un livre de souvenirs. Hertel réfléchit sur sa vie et sur le cours de sa vie, il le fait avec force et mélancolie, se voyant tel qu'il est et tel qu'il apparaît aux autres, soucieux de se dire la vérité à lui-même, une vérité sans fards à lui-même sans fards. Il y a quelque chose de vrai en cet homme, le lyrisme, l'allégresse de la confession, le bonheur d'écouter ce qu'il pense, loin du souci de plaire, loin du souci de plaire, loin du souci de plaire. On ne peut pas ne pas l'aimer, car c'est l'amour qu'il appelle, à grands cris inconscients. Il a beau dire: Non, non, je suis parfaitement détaché, rien ne me touche plus, que peut m'importer, à moi qui ai choisi l'exil loin d'un petit peuple qui m'a trompé, qui s'est honteusement servi de moi pour m'abandonner et chercher à me tourner en ridicule, que peut m'importer l'opinion que l'on aura de moi là-bas; Hertel peut clamer ceci, il n'en reste pas moins qu'il cherche à susciter l'amour. Et qu'aucun amour humain ne le satisfait jamais si ce n'est celui d'une élite canadienne-française, celle sur laquelle il a autrefois agi, qui ne serait pas cette élite s'il n'était intervenu, une épée de feu à la main, dans notre vie intellectuelle, un jour déjà lointain.

Nous nous souvenons de lui, alors, lorsqu'il était Jésuite, professeur de lettres et de philosophie. On l'entourait, on le courait de louanges, il écrivait et choquait. Il faisait confiance à la jeunesse, car son cœur était jeune (il l'est resté); il aimait son intelligence, rapide, et ses jugements à l'emporte-pièce, car son intelligence et son jugement à lui savaient trancher dans le vif; il avait

horreur des compromissions et des mensonges et ne savait pas, âme pure, que les jeunes d'aujourd'hui sont les hommes de demain, et que c'est dans leurs cris de révolte que se logent les mensonges de l'avenir et l'arrivisme, et l'hypocrisie. Hertel, tout en sachant parfaitement qu'il était, prêtre et poète, avec la dignité naturelle des grands cœurs, n'hésitait pas à rire de lui-même; dans notre milieu, qui fut toujours la chasse-gardée des gens qui se prennent au sérieux et qui pontifient, ce jugement ironique porté sur soi ne pouvait que lui nuire et, à mesure qu'ils vieillissaient et se trouvaient des qualités intellectuelles et morales rares, ses disciples s'éloignèrent de lui. Pourquoi Hertel a-t-il quitté le Canada? Pourquoi cet exil à Paris? Pourquoi cette voix ne se fatigue plus entendre que des hauteurs de Vézelay? Il faut bien le dire: Hertel est parti parce qu'on l'a laissé partir, parce qu'on ne l'a pas retenu, parce qu'il a senti que les liens étaient rompus, que tout, ici, était fini, que ses idées n'avaient plus cours, que sa façon d'être ne répondait plus à un besoin. Il aurait fallu qu'il change, qu'il s'embourgeoise, qu'il apprenne à jouer le jeu, à dire: "Je suis d'accord". Or, Hertel est essentiellement l'homme qui n'est pas d'accord, sinon avec lui-même. Le monde où nous vivons est de ceux qui ne peuvent tolérer cela; il digère ceux qui s'opposent à lui, ou les vomit. Hertel est de ceux qui ont fui, comme Marcel Dugas, comme Paul Morin, comme beaucoup d'autres. Fuir en France, fuir à l'intérieur de soi, échapper à ce milieu hostile. Quel jugement sur notre société!

Dans ces Méditations philosophiques, Hertel se livre à nous

tel qu'il est, c'est-à-dire, obsédé par le problème de Dieu. Il dit en substance, qu'il ne croit plus en Dieu, qu'il a abandonné toute espérance. "Un nihilisme froid règne; mais le besoin de Dieu subsiste, fruit sans doute de nos épreuves". Ou encore: "Des qu'un esprit lucide cesse de croire aux preuves historiques de la foi, il cesse tout simplement de croire". Le problème de la foi est pour lui fondamental, unique; c'est la seule chose qui l'intéresse. Il est agnostique, dit-il, et pourtant ne cesse de se hausser vers Dieu; il est épicurien, dit-il et toute sa vie tend vers le sacrifice, vers la douleur acceptée et qui régénère. Il y a là une coupure voulue entre la pensée et la sensibilité. La douleur de ce grand homme vient de ce qu'il veut forcer son intelligence à ne pas croire et qu'il est assez intelligent pour ne pas démonter le mécanisme de sa pensée, pour ne pas savoir qu'en réalité, il croit en Dieu. Il affirme, il hésite, il titube. Paix et repos aux âmes inquiètes! Cette nuit, en rêve — je rêve maintenant philosophie — j'ai senti fortement l'existence de Dieu". Il a senti Dieu et il l'a aimé. Il l'aime. Hertel aura beau dire et beau faire, il aime. Naturellement chrétien, naturellement divin. Il aime et ne pourra jamais aimer qu'un Dieu qui soit au-dessus de ce qui blesse. A d'autres la fausse sérénité et les lèvres dures du repliement sur soi Hertel (et son livre en fait foi) n'est pas de ces êtres qui rejettent l'absolu.

Ce dialogue avec lui-même que sont les Méditations philosophiques, c'est le dernier cri d'un cœur qui sait qu'il ne peut plus se battre pour ce qui est humain. A rebours, c'est une acceptation. C'est le destin auquel Hertel répondra oui, demain. Osons le mot: c'est le livre d'un mystique. On raconte que sainte Thérèse d'Avila, traversant une rivière à gué, s'embourba. Le carrosse était pris, les chevaux refusaient d'avancer. Elle mit la tête à la portière et s'adressant au Christ, lui dit: "Est-ce ainsi que vous traitez vos amis?" Et le Christ de lui répondre: oui. "Je comprends que vous en ayez si peu!" répliqua la célèbre réformatrice du Carmel. Il en est ainsi de Hertel, qui aime et qui hurle dans la nuit son désespoir d'aimer malgré lui. Poète terrassé, c'est une profonde illumination qui l'attend, au détour de cette ascèse qu'il traverse, parmi mille sentiers inconnus.

"Ce que nous craignons dans la mort, écrit Hertel, c'est le fait de mourir seul. Nous n'au-

rien aucune objection fondamentale à disparaître, si toute la terre s'effondrait en même temps que nous. La présence d'un seul qui demeurerait suffirait toutefois à nous effrayer. Mourir, c'est pour l'homme ce qu'est pour l'enfant le fait d'être privé du spectacle auquel d'autres assisteront. Un des plus grands besoins de la vie, de l'être humain, c'est la curiosité... Mourir, c'est cesser d'être curieux des autres et de soi-même. C'est en somme, la fin finale de l'enfance". Les Méditations philosophiques fourmillent de notations psychologiques de ce genre. Hertel s'y dit heureux d'être. "La vraie joie, c'est de se contenter du peu que l'on est. De vivre sa vie sans envie et sans ambition frivole. La joie ontologique, c'est la joie d'être".

Comme cela est vrai et bien dit! Le seul bonheur, c'est encore, pendant que cela dure, de vivre, de respirer, de sentir que le cœur ne flanche pas. Le repos est toujours une sorte de plaisir transitoire, lié intimement au fait que nous vivons, et qui ne sera jamais, que le symbole que la vie, elle aussi, passera. Les bonheurs ne sont, en somme, que la preuve par l'absurde que nous allons mourir.

rir. Etre heureux, c'est avoir la force d'attendre la mort avec le sourire. Et pourquoi pas? Quand on regarde autour de soi, les êtres et les choses, tout ne nous inspire que le désir d'en finir un jour. Et que l'humanité disparaisse. "L'humanité n'est pas en progrès, loin de là, écrit Hertel. Elle est même de plus en plus satisfaite d'elle-même. C'est assez inquiétant. Pourvu qu'elle se détruise bientôt!" On ne peut, presque malgré soi, s'empêcher de souscrire à cet appel. Qui sait voir, voit que les hommes se dirigent rapidement vers la totale

extinction. Hertel est de ceux qui ne pleurent pas en pensant à cette éventualité. Son esprit est ailleurs et plane mystérieusement entre Dieu et lui. Quiconque lira ce petit livre sentira sa présence, qui est à la fois dure et aimante, sera ému par les cris que profère cette intelligence, vibrera devant ce cœur mis à nu. Quel dommage que cet homme ne soit pas ici et que tant d'ardeur se consume sur d'autres rives!

(1) François Hertel, Méditations philosophiques. Editions de la Diapora française, Paris 1963.

LIBRAIRIE
CANADO - BELGE
Alfred Macal, prop.
3732, Masson - 727-8151

- Un grand choix de livres neufs et usagés
- Remise de 20 à 30% aux étudiants.
- Vente • Echange • Location

10.000.000
DE LECTEURS
ACHETENT
marabout

ROMANS-ENCYCLOPÉDIES-BIOGRAPHIES

marabout université
marabout junior
marabout Flash
marabout géant illustré

EN VENTE PARTOUT À PRIX POPULAIRES

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

EDITIONS MARABOUT KASAN
226 EST CHRISTOPHE COLOMB - QUEBEC P.Q.

Seule une COOPÉRATIVE peut vous offrir de si beaux livres à \$1.80

LES PLUS GRANDS OUVRAGES DES PLUS GRANDS AUTEURS. EN VOLUMES AUX MAGNIFIQUES RELIURES S'HARMONISANT ENTRE ELLES.

Comparez et souscrivez à cette société coopérative, les Editions Rencontre, au service des lecteurs, qui révolutionne le marché du livre au Canada, en Europe et ailleurs.



Nos collections:
PRIX RENCONTRE, 24 volumes. Exemple: No 755 "La Retraite Sentimentale", Colette (Prix Rencontre 1907).
BALZAC, 30 volumes. Exemple: No 555 "Le Colonel Chabert", "Le Curé de Tours" et "La Femme de Trente Ans".
ZOLA, 24 volumes. Exemple: No 459 "Nana".
HUGO, 24 volumes. Exemple: No 354 "Les Misérables", tome I.
STENDHAL, 18 volumes. Exemple: No 335 "La Chartreuse de Parme".
MAUPASSANT, 16 volumes. Exemple: No 426 "Bel-Ami".
DOSTOÏEVSKI, 16 volumes. Exemple: No 634 "Les Frères Karamazov", tome I.
TOLSTOÏ, 15 volumes. Exemple: No 639 "Anna Karénine", tome I.
CLASSIQUES, 12 volumes. Exemple: No 142 "Manon Lescaut", de l'Abbé Prévost.

XXe SIÈCLE, 12 volumes. Exemple: No 710 "Les Faux-Monnayeurs", d'Andre Gide.
ROMANS ANGLAIS, 24 volumes. Exemple: No 805 "Haute-Plainte", d'Emily Brontë.
ESPAGNOIS, 12 volumes. Exemple: No 275 "Don Quichotte", de Cervantes.
THÉÂTRE CLASSIQUE, 12 volumes. Exemple: No 231 "Théâtre Complet" de Racine (La Thébaine ou Les Frères ennemis, Alexandre le Grand, Andromaque, Les Plaideurs, Britannicus).
LES QUATRE VENTS, 18 volumes. Exemple: No 911 "Mermoz" de J. Kessel.
HISTOIRE DE LA CIVILISATION, 22 volumes. Exemple: No 1101 "Notre Histoire orientale", tome I, de Will Durant.
DUMAS (père), 14 volumes. Exemple: No 1701 "Les Trois Mousquetaires", tome I.

Un simple examen vous convaincra de cette magnifique réussite coopérative! **\$1.80**

Le volume et par mois, seulement

bon pour un examen gratuit sans engagement ni frais.

A découper et adresser aux Editions Européennes Engr., 35 est, boul. Charest, Québec 2, P.Q.

EDITIONS RENCONTRE

Lausanne • Paris • Bruxelles • Cologne • Casablanca • Tunis • Québec

La LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE

251 EST, RUE VITRE, MONTREAL

LES MYRTES

L'auteur a beau écrire à la fin du dernier poème "CES VERS OU TOUT SE MEURT" il ajoute: "CES VERS OU TOUT COMMENCE"

par

annonce une nouveauté "POÉTIQUE"

Jean Ménard
L'auteur de "PLAGES"

EN VENTE PARTOUT à \$1.50

sculpture • architecture • musique • variétés • télévision

Le N. Y. City Ballet ne viendra pas

Le New York City Ballet, qui était annoncé à la Place des Arts, vient d'annuler sa représentation. C'est ce qu'a annoncé le président des Grands Ballets Canadiens qui, a signé vendredi matin, un accord avec l'administrateur de la Place à l'effet que ce seront les Grands Ballets qui donneront la première représentation de danse sur la nouvelle scène de la métropole.

On se souvient que les Grands Ballets canadiens devaient danser le 3 octobre dans le théâtre lors des festivités d'ouverture. Les incidents que l'on sait avaient fait annuler ces représentations qui auraient rapporté \$25,000 à cette troupe en cachets.

À la place d'une seule soirée, ainsi qu'il avait été prévu pour le 3 octobre, il y aura deux représentations, en matinée et en soirée, le 12 de ce même mois; la venue de la grande ballerine Rosella Hightower est confirmée. Le programme comportera, en mati-

Nicole Charest assume la critique de la télévision

Par suite d'un surcroît de travail, notamment occasionné par ses nouveaux cours de littérature canadienne française à l'université de Montréal, Monique Bosco se voit dans l'obligation d'abandonner sa chronique hebdomadaire de télévision, qui, sur sa demande, avait été suspendue durant l'été.

Pour lui succéder, notre choix s'est porté sur Nicole Charest, dont on a pu lire, ces dernières semaines dans "Le Devoir", quelques entrevues avec des metteurs en scène étrangers venus au dernier Festival international du film de Montréal.

Boursière du Conseil des arts du Canada en 1961, aux fins de poursuivre des recherches sur l'organisation des Centres dramatiques en France, Nicole Charest a fait dans ce pays deux longs séjours d'études. D'abord inscrite en lettres à la Sorbonne, puis à l'École des sciences politiques, Nicole Charest était depuis son retour au pays attachée comme publicitaire au Festival international du film de Montréal.

Depuis cinq ans, Nicole Charest a signé des articles de critique de théâtre et de télévision dans quelques journaux montréalais. Très au courant des problèmes de la télévision chez nous, connaissant bien ce milieu particulier, Nicole Charest apportera à la critique de la télévision un facteur de continuité et des qualités de sérieux qui seront sûrement appréciées de nos lecteurs. Elle signera samedi prochain sa première chronique.

J. H.

Téléselection

SAMEDI

À 8 h. 45 du matin, à la télévision, début des cours universitaires, avec Guy Nadeau (chimie moderne), Jacques-Yvan Morin (théorie et critique du fédéralisme) et Jean J. Fortier (probabilités et statistiques).

À la radio, à 10 h. 30, l'Université radiophonique internationale.

À la télévision, à 1 heure, documentaires de l'U.R.I. sur Cavour, Gustave Courbet et Magritte.

À la télévision, à 6 heures, Hollywood à l'âge d'or présente les Clowns tristes: Charlie Chaplin, Buster Keaton et Harry Langdon.

À 6 h. 30, les Ballets de la Tour Eiffel.

À 7 h. 30, Caméra 63 porte sur la situation économique en France. Interviews du premier ministre, Georges Pompidou, et du ministre des finances Giscard, d'Estaing.

Avec François Reichenbach, à 8 h. 15 le Paris des mannequins.

À 8 h. 30, Billet de faveur pour Eché de Borgia, film de Henry King, avec Orson Welles, Tyrone Power et Wanda Hendrix.

Visite aux chansonniers, à 10 h. 30, à la radio, vous conduira chez Clairette.

Cinéma, à 11 heures, présente Rendez-vous de minuit, de Roger Leenhardt, avec Lili Palmer, Michel Auclair et Maurice Ronet.

DIMANCHE

Dès 8 h. 45 du matin, à la télévision, Cours universitaires sur la géographie physique, l'histoire du Canada et l'histoire de l'art, avec Ludger Beauregard, Jean Blain et Jean Des Gagniers.

À la radio, à 10 h. 30, l'histoire de la musique américaine. Le texte de Louis Pelletier sera consacré au compositeur Charles Ives.

À l'heure du Concile, à la télévision, à 5 heures, analyse du discours prononcé le matin même par S. S. Paul VI. Correspondant à Rome: Francis Mayor; animateur: R. P. Louis-Marie Régis.

À l'Art et les hommes, à 6 h. 30, documentaire de Jean-Marie Drot sur Marc Chagall.

À la télévision, à 8 heures, Septième-Nord, téléroman de Guy Dufresne, avec Jean-Louis Roux, Benoît Girard, Monique Miller et Janine Sutto.

À 8 h. 30, Théâtre d'une heure met à l'affiche les Mains vides, de Claude Jasmin, avec Monique Miller, Hélène Lusselle, Georges Carrière, Guy Provost et autres.

À vous l'antenne!, à 9 h. 30, Lizette Gervais accueille Michel Louvain, le docteur Denis Lazure, Marie-Paule Fraser et Yvan Dufresne.

À la radio et à la télévision, à 10 heures, le premier ministre du Canada.

À la télévision, à 10 h. 40, Soirée de la fraternité chrétienne, enregistrée le 21 juillet dernier à l'université de Montréal à l'occasion du Congrès international de Foi et Constitution.

À la télévision, à 11 h. 30, Conférence d'Henri Guillemin: Conception de l'histoire littéraire.

La Place des Arts

Maya Lightbody, à la Galerie Libre

Pour la vaste réalisation de la salle de concerts de la Place des Arts, les architectes Affleck, Desbarats, Dimakopoulos, Lebensold, Michaud et Sise ont su voir grand et ont su faire grand. Les volumes impressionnants, l'aménagement intérieur est adéquat, les matériaux et les détails architecturaux ont été choisis et étudiés avec soin. Sans doute, on ne découvre là rien de très neuf: pas de formes surprenantes, pas d'envolées audacieuses.

Dans la salle de concert elle-même, les proportions sont excellentes et des lustrés, on reçoit une très forte impression d'espace. Le plafond qui dissimule différents mécanismes sert l'acoustique et devient un élément décoratif par les formes strictes et neuves qui le composent.

ment décoratives, qui créent autour des bars, d'un dessin net et discret un climat d'intimité et de détente.

Le troisième bar est surmonté d'une sculpture tapissée de vibrations. La subtilité des formes et le chatoiement des couleurs font de cette tapisserie le meilleur travail accompli jusqu'ici par Micheline Beauchemin.

La sculpture d'acajou d'Anne Kahane, toute en détails et en raffinements est trop effacée dans cette architecture soulignée.

Les murales de Jordi Bonet ressortent bien du contexte architectural. Elles sont très présentes tout en n'apportant pas un élément trop contrasté, ni trop divers.

La vie des Arts...

par Laurent Lamy

Les loges suspendues comme en plein vol ont l'air de téléphones enroulés les uns sur les autres pour en faire un voyage de rêve et de plaisir.

La décoration

Si l'architecture est satisfaisante, la décoration intérieure, elle, ne relève pas du même esprit de rigueur que l'architecture. Les lustrés en particulier détonnent. Semblables à ces animaux en glace sculptée que l'on voit dans certaines réceptions, on croirait qu'ils vont fondre sur la tête des spectateurs. De formes molles, de volumes indécis, ils s'apparentent plus aux décorations 1900 qu'à l'esthétique actuelle. Pourtant, les foyers d'une salle de théâtre sont des lieux privilégiés susceptibles de stimuler l'imagination créatrice. L'éclairage lui-même est bien dosé, mais on aurait préféré que les lustrés aient des formes plus inattendues. Pourquoi a-t-on choisi deux couleurs pour les tapisseries de la salle de concert? Une seule, rouge, aurait suffi semble-t-il. Le reste de la décoration est en général honnête.

La collaboration des artistes

Dans le foyer principal, un recul suffisant fait apprécier l'allant et la majesté de l'immense sculpture en bronze. Archambault a une imagination qui l'emporte, qui lui dicte une œuvre riche de vie et de suggestion. S'agit-il de soleils rayonnants ou d'oiseaux déployant leurs ailes? Ce sont là des images de mouvement, de combat. Teintées de baroque, elles dominent les grands escaliers et offrent un effet grandiose.

Il est toujours difficile, à partir d'esquisses et de maquettes, de prévoir ce que sera une œuvre d'art. Ainsi en est-il du vitrail de Pellon qui possède une harmonie de couleurs et un dynamisme dans les formes que la maquette ne laissait supposer: pas de jiviner. On remarque la même chose pour le travail de La Palme. Ce sont là deux œuvres haute-

Oeuvres de Calder acquises par le Musée

L'œuvre d'Alexandre Calder artiste américain auquel on attribue l'invention de la sculpture "mobile", est dorénavant représentée par une aquarelle ainsi que deux mobiles dans la collection permanente du Musée des Beaux-Arts de Montréal.

L'aquarelle mesure 22 sur 30 pouces et ne porte aucun titre. Elle a été acquise récemment grâce au legs Horsley et Annie Townsend.

Elle est accrochée dans la galerie XVI du Musée, à côté d'autres œuvres contemporaines tirées de la collection permanente.

On y peut voir des toiles de Clavé, Dersin, Rouault, Vlainex, Petit, Mathieu, Sam Francis, Soulages, Afro, Borduas, Avery et des sculptures de Renoir, Lehmbruck, Maillo, Moore, Gonzalez, Arp, Lipchitz, et Chadwick.

Un estime que la gouache à longtemps "intrigué" Calder et que la pièce acquise par le Musée comporte un élément humoristique qui apparaît souvent dans son œuvre.

Un des mobiles de Calder a été prêté l'an dernier, à la demande de l'artiste, lors d'une rétrospective qui avait lieu en son honneur à Los Angeles.

L'artiste avait alors emprunté du Musée une composition de métal en feuilles et fils de fer, intitulée "Quatre disques noirs" et "8 rouges". Cette dernière est également exposée dans la galerie XVI.

Calder attache beaucoup d'importance à cette pièce-ci. Elle appartient au Musée depuis 1960, grâce au fonds Townsend.

Jacques Hétu revient de Paris

Gagnant du Prix d'Europe 1961 en composition musicale et récipiendaire d'une bourse du Conseil des Arts, le jeune compositeur Jacques Hétu revenait récemment de Paris après un séjour de deux ans, où il a poursuivi ses études musicales à l'École supérieure normale de musique et au Conservatoire national de musique, sous la direction des maîtres Henri Dutilleul et Olivier Messiaen.

M. Henri Charbonneau, chef de la Division des bourses du Conseil des Arts, recevait, dans une lettre d'Henri Dutilleul, le témoignage suivant:

"Jacques Hétu qui, avant son séjour en France, avait bénéficié d'une excellente préparation, due en particulier à l'enseignement de M. Clermont Pépin, a obtenu, après deux années de cours à l'École normale, la suprême récompense: le diplôme d'excellence de composition musicale. Cette distinction qui l'a été le seul candidat à obtenir, lui a été attribuée à l'unanimité des membres du jury."

M. Dutilleul ajoute: "C'est avec intérêt que je suivrai la carrière de ce musicien très heureusement doué et possédant, dès à présent, un excellent métier". Dans une autre à M. Omer Leveau, de Québec, le maître dit encore: "Je puis vous assurer que sa présence dans ma classe de composition a constitué un élément stimulant pour ses camarades de classe".

Originaire des Trois-Rivières, il est le fils du Dr et Mme Jean Hétu, de Maniwaki.

A NEW-YORK

MICHELINE TESSIER

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

CHANTE "LA JUIVE"

Programmes de radio

Samedi, 28 septembre

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

C B F

CE SOIR : 8 h. 30

EN CINERAMA ET TECHNICOLOR

"HOW THE WEST WAS WON"

Un film à la fois d'amour, de violence, de suspense et de spectacle!

Une production Metro-Goldwyn-Mayer et CINERAMA, Inc.

MAT. MER. SAM. et DIM. 2 h. 30

8 h. 30 tous les soirs dimanches compris

GUICHET OUVERT 10 a.m. à 9 p.m.

LE DIMANCHE midi à 9 p.m.

1430 BLEURY, Montréal - Int. 1, AV. 8-7192

PRENEZ LE TEMPS DE VIVRE, ALLEZ A CINERAMA

Emotions!

CE SOIR 8 h. 15

Dimanche 2 h. 15

Pas de courses le jeudi

BLUE BONNETS

THEATRE LA BOULANGERIE - 5140, De Lanaudière

PREMIERE - 5 OCTOBRE

MAITRE PUNTILA

BERTOLT BRECHT

LES APPRENTIS-SORCIERS LA. 3-2454

4eme SEMAINE

Grand Prix - Festival de Moscou: Prix Saitchik - Festival de Berlin: Prix de la Victoire.

UN DES CHEFS-D'OEUVRES DU CINEMA MONDIAL

LA PRESSE ET L'ILE NUE

"Une étonnante symphonie cinématographique... d'une grande beauté visuelle."

PONTAULT, "La Presse"

"L'ILE NUE est un film admirable, admirable de beauté, admirable de modestie, admirable de simplicité."

BASILE, "Le Devoir"

HORAIRE: Du lundi à jeudi, 8.30. Vendredi, 7.30 et 9.40. Samedi et dimanche, 5.30, 7.30 et 9.30.

CINEMA FESTIVAL

L'AUBERGE DES MORTS SUBITES

de Félix Leclerc

AU THEATRE NATIONAL: LA. 1-4751

Town & Country

Présente

Spectacles et danse continus au bar-salon Yardstick Lounge, mettant en vedette Jimmy Krupa, le plus fabuleux organisateur de théâtre du Canada, ainsi que le fantastique guitariste flamenco, Miguel Garcia. Pas de frais de couvert. Venez nous voir après le buffet.

RI. 8-8871

Grand terrain de stationnement. Permis complet.

Dîner Buffet tous les soirs \$2.50

Lunch buffet tous les jours. \$1.50

Town & Country

6061, chemin Côte-de-Liesse

EXPOSITION

MAITRES CONTEMPORAINS

Européens et américains

Petits tableaux sélectionnés comme œuvre d'art pour leur beauté intrinsèque. Sont inclus: Mary Cassatt, Marc Chagall, Fougitt, Hans Hofmann, Augustus John, Franz Kline, Willem de Koonig, Fernand Léger, Jack Levine, John Marin, Antonio Music, Auguste Rodin, Ben Shahn, Moses Soyer, Raphaël Soyer, Mark Tobey.

Galerie Waddington

1436 ouest, rue Sherbrooke

PEINTURES CANADIENNES ET FRANÇAISES CHOISIES

GALERIE WALTER KLINKHOFF

1200 ouest, SHERBROOKE MONTREAL

EXPOSITION

A. RODIN

JOHN LYMAN

DOMINION GALLERY

LE PLUS GRAND CHOIX DE TABLEAUX ET SCULPTURES AU CANADA

1438 ouest, SHERBROOKE VI. 5-7471

CONTINENTAL GALLERIES

Oeuvres de peintres canadiens et européens.

1450, rue Drummond, Montréal

Ouvert samedi jusqu'à 1 h. p.m.

EXPOSITION

NORMAND VAILLANCOURT

SCULPTURES

galerie Camille Hébert

2075, BISHOP 849-9931

HEURES D'OUVERTURE:

Tous les jours, dimanche excepté 11.00 à 6.00h. p.m.

Mercredi soir de 8.00 à 10.00 h. p.m.

GALERIE MARTIN

(face au musée de Montréal)

GEORGES ROBITAILLE

30 MONOTYPES PHOTOGRAPHIQUES

3 octobre au 12 octobre

DERNIERS JOURS EXPOSITION

JAN FUNNEKOTTER

1380 ouest, rue SHERBROOKE, 141

TEL. 845-2062

L'univers féminin

"Le premier devoir est de refuser la guerre; mais le second est de la refuser en esquissant des solutions"

(PIERRE VADEBONCOEUR)

C'est par cette citation de Pierre Vadeboncoeur (1) que Simone Chartrand commença, mercredi soir dernier, le récit de la "Mission de Paix" qu'elle remplissait au nom de la VOIX DES FEMMES en URSS l'été dernier. Les lectrices du DEVOIR se rappelleront que Simone Chartrand leur offrit en exclusivité deux articles sur sa participation au Congrès mondial des femmes à Moscou, lors de son retour au Canada, en août. Elle était invitée cette semaine en même temps qu'une Canadienne anglaise, Madame Ruchlin, qui a également participé au Congrès mondial des femmes, à relater son expérience devant les membres de la VOIX DES FEMMES et leurs amies réunies dans la salle de l'Eglise Unitaire de la rue Simpson.

IMPRESSIONNANTE DELEGATION

Les deux conférencières nous dirent leur étonnement devant l'impressionnante délégation de femmes de tous pays au Congrès de Moscou, 1400 pays des cinq continents étaient en effet représentés par des femmes dont les idéologies politiques couvraient un vaste éventail allant de l'extrême gauche à l'extrême droite. C'est Madame Ruchlin, qui parle aussi facilement l'anglais que le russe qui prit part au Congrès. Simone Chartrand se contenta d'y assister et de rencontrer, sur le plan personnel, le plus de déléguées possible afin de leur faire part de ce projet caressé depuis deux ans par les femmes du monde entier qui désirent la

paix: Une année mondiale de la PAIX. Cette idée fut acceptée avec enthousiasme, comme on le sait, par les Nations Unies qui ont décidé de lui donner l'appellation d'ANNÉE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE.

La "Mission de Paix" en plus de sa participation au Congrès de Moscou a visité des groupes de femmes dans 10 pays européens afin d'expliquer et de promouvoir l'idée du programme de collaboration internationale patronné par les Nations Unies.

"Je crois, disait Simone Chartrand, que chacune de nous a réellement pris conscience de nouveau, durant ce voyage, que rien ne peut remplacer les contacts personnels. Il est probable que certaines femmes polonaises, allemandes ou hollandaises nous ont cru bien naïves — étant donné les réalités de la guerre froide et le peu d'expérience des Canadiens au sujet de la guerre et de l'occupation — de poursuivre nos efforts vers une PAIX véritable dans laquelle nous croyons. Mais je demeure persuadée que notre "Mission de PAIX" a réussi à convaincre ces femmes de notre bonne volonté et surtout de la volonté des peuples d'Amérique à désirer ardemment la PAIX. Cette mission aura également permis de coordonner les activités des différents mouvements de paix. Trop de femmes travaillent isolément, par petits groupes qui n'ont pas suffisamment de prestige. Nous avons réalisé que les femmes des pays communistes, par exem-

ple, étaient très anxieuses d'être mieux comprises par les femmes d'Amérique.

CENTRE DE COMMUNICATION MONDIALE

Un des plus merveilleux projets de l'Année de Coopération mondiale serait un centre de communication mondiale où émaneraient régulièrement des nouvelles et des échanges culturels de tous les pays, propose Simone Chartrand. En plus, il semble que la déléguée du Canada ait réussi à faire accepter à une revue russe qui tire à des millions d'exemplaires, de garder chaque mois, une page consacrée à des lettres de femmes venant aussi bien du bloc communiste que capitaliste. "Afin que ce projet se réalise, ajoute Simone Chartrand, il faudrait que des femmes canadiennes soient heureuses d'écrire, par l'intermédiaire de la VOIX DES FEMMES, dans cette revue qui est traduite en une dizaine de langues dont le français.

Ces visites fort enrichissantes pour les femmes canadiennes se poursuivront puisqu'un autre groupe partira prochainement visiter l'URSS. Il faudrait peut-être souhaiter que l'inverse s'accomplisse aussi facilement. Ne serait-il pas intéressant que la VOIX DES FEMMES du Canada invite à son tour des groupes de femmes russes, polonaises, yougoslaves, nordiques, etc. pour leur faire connaître le Canada?

(1) Cité Libre S. C.

DOCUMENT

Au retour de son vol cosmique, Valentina Terechkova écrivait le message suivant aux femmes

Ce document exclusif au DEVOIR nous a été rapporté, traduit en français, de Moscou, par Simone Chartrand qui a assisté au triomphe de la première femme cosmonaute. Après la fête qui fut organisée en l'honneur de Va-

lentina Terechkova, elle donna la communication suivante aux femmes qui assistaient au Congrès mondial des femmes. Nous avons pensé que les Canadiennes seraient curieuses de lire ce texte.

"Chères amies, Le peuple soviétique m'a témoigné à moi, simple femme soviétique, une très haute confiance en me permettant d'accomplir un vol dans le cosmos. Je suis heureuse d'avoir pu justifier la confiance de mon peuple et de mon gouvernement et accomplir parfaitement le programme du vol spatial du vaisseau Vostok-6.

Ma cosmonaute a effectué 48 révolutions autour de la terre et a atterri sans encombre dans la région des steppes du Kazakhstan. Ceci grâce à la précision des calculs faits par les savants soviétiques, grâce au fonctionnement impeccable des mécanismes et des systèmes du vaisseau cosmique, conçu par les constructeurs, grâce surtout à la maîtrise des ingénieurs, des techniciens et des ouvriers soviétiques qui ont construit cet étonnant vaisseau.

Aujourd'hui, je profite de l'occasion pour saluer personnellement, de tout mon cœur, toutes les femmes de notre planète, représentantes des différents pays, qui se sont réunies dans cette salle, sur ma terre natale. En prenant mon vol à bord du vaisseau cosmique, je savais que ce congrès allait s'ouvrir à Moscou. A vrai dire, j'avais bien des choses à faire dans le cosmos: le programme de vol étant chargé, il me restait bien peu de loisir.

Il arrivait parfois que j'avais quelques instants libres. Alors j'écoutais la radio qui annonçait que les déléguées — femmes de tous les pays du monde — arrivaient dans la capitale.

Mon astronef accomplissait une entière révolution en 88 minutes. En moins d'une heure et demie, je survolais tous les continents, tous les pays. Tout en poursuivant ma course je pensais qu'il serait bien que mon Vostok-6, pour ainsi dire le vaisseau cosmique féminin, puisse jeter un pont invisible, mais solide, entre les cœurs de toutes les femmes de la terre. Je regardais notre terre magnifique et je pensais que dans aucun lieu, nous ne devrions permettre que les cœurs atomiques recouvrent notre belle planète bleue et étincelante.

Toutes les quatre-vingt-dix minutes, j'assistais au lever du soleil. Quelle gamme de couleurs indescriptibles! Peut-on admettre que le soleil soit obscurci par les champignons atomiques?

Femmes d'Afrique, comme votre terre est belle! Quand on la regarde du cosmos, elle a réellement la forme d'un cœur, du cœur ardent de ses combattants pour la liberté et l'indépendance.

Femmes d'Europe, combien sont belles vos villes la nuit, scintillantes de lumière! Femmes d'Asie, que vos montagnes couvertes de neige sont majestueuses. Vos plaines verdoyantes admirables; vos déserts immenses. Ces déserts qui attendent que l'homme les transforme par son labeur, en vergers fleurissants.

Femmes des pays d'Amérique, quelle diversité de pays sur votre continent qui s'étend du pôle Nord au pôle Sud. Amies, ici présentes, chères sœurs, quel que soit le pays ou

le continent que vous représentez, sachez qu'en survolant vos pays, j'admirais la beauté de chacun d'eux, me rendant enfin compte que des milliers, des millions de femmes aspirent à la paix et au progrès partout, dans tous les coins du globe.

De plus, je voudrais ajouter que lorsque j'admirais notre terre, je pensais à ma mère. J'espère que vous ne m'en voudrez pas, vous qui êtes aussi mères, si je dis en tant que fille aimante, que ma mère est la meilleure sur terre.

Elle n'avait que 27 ans lorsqu'elle est devenue veuve. Aussi grand que fut son malheur, elle a pu le surmonter, élever ses trois enfants et leur donner une bonne éducation. Maintenant que j'ai presque cet âge-là, j'ai compris sa tâche de mère, si difficile. J'ai compris que les hommes doivent préserver la paix, pour qu'il n'y ait jamais ni veuves, ni orphelins, à cause de la guerre.

Je termine en vous rappelant que moi qui suis simple travailleuse du Combinat du Textile de Yaroslavl, j'ai eu le bonheur de devenir la première femme cosmonaute du monde. Ma vie jusqu'ici ne m'avait pas préparée à cela. J'ai grandi parmi les ouvrières du textile où il y a 95 pour cent des femmes soviétiques qui y travaillent. Mais je suis fière que nombreuses soient maintenant les femmes qui participent à l'exploration du cosmos.

Valentina TERECHKOVA P.S. — Nous avons dû raccourcir le texte de Valentina Terechkova qui était très long.

La VOIX DES FEMMES organise une soirée populaire dans le vieux Montréal

Madame Raymonde Roy, présidente provinciale de la VOIX DES FEMMES annonçait cette semaine aux membres présents et à la presse, qu'une soirée populaire sera organisée, probablement en novembre prochain, au profit de l'association. Marie-Paule et Eric McLean ont déjà accepté d'ouvrir leurs maisons du vieux Montréal afin d'accueillir les invités qui participeront à une fête populaire. Cette fête prendra-t-elle l'aspect d'un bal populaire, d'une réunion mondaine ou d'une soirée musicale? Il a été impossible de le savoir. L'exécutif de la VOIX DES FEMMES désire garder l'événement secret encore quelques semaines.

Nous avons toutefois appris qu'une marche sur Québec aura lieu le 12 octobre prochain afin d'inciter le gouvernement du Québec à s'opposer fermement à la décision d'Ottawa d'entreposer sur notre sol des engins nucléaires. "Il ne faut pas interrompre notre travail, disait Mme Roy. Le traité d'arrêt d'essais nucléaires qui vient d'être signé n'est que partiel. Il y a encore des pays qui continuent

ces essais sous terre et rien ne peut nous assurer que ces essais ne sont pas aussi nocifs pour l'humanité que ceux accomplis en plein ciel. Nous devons continuer de combattre tant que tous les hommes n'auront pas compris l'inutilité d'une guerre atomique".

Un membre de la VDF qui assistait à cette réunion fit part à l'assemblée d'une lettre qu'elle avait reçue d'une famille noire de Birmingham en Alabama, demandant des vêtements pour des enfants noirs dont les familles ont un besoin urgent. Ces vêtements doivent parvenir à Montréal, au Negro Community Center, à Birmingham Project, 2035 rue Coursol.

En terminant l'exposé des projets et activités de la VDF pour l'automne 63, Mme Roy annonça que six femmes canadiennes dont deux Canadiennes françaises, Mesdames Thérèse Casgrain et Jeanne Duval avaient été invitées par les femmes soviétiques pour un séjour de trois semaines en URSS. Elles quitteront Montréal le 2 octobre prochain à destination de Moscou.

Dix minutes avec PATACHOU



C'est en 1951 que la chanteuse PATACHOU est venue au Canada pour la première fois. Elle donnait à ce moment-là un tour de chant pour le public chahuteur du Café Montmartre. Ce public était composé en grande partie d'étudiants et d'étudiantes.

Aujourd'hui, PATACHOU chante devant un public de 40 à 55 ans, selon son évaluation, et son tour de chant a lieu dans la luxueuse salle du Bonaventure de l'hôtel Reine Elisabeth. "C'est la rançon de la gloire, dit-elle dans un demi-sourire qui lui est familier. Aujourd'hui, je suis devenue une grande dame de la chanson; mon public a évolué avec moi. Mes chansons changent également et cette fois-ci je garde de mon répertoire quelques chansons auxquelles le public est habitué, comme "Le bal chez Temporel". J'ajoute quatre ou cinq chansons que les Canadiens ne connaissent pas.

PATACHOU dans la vie hors spectacle, c'est la mère de Pierre, un grand fils de 16 ans qui se prépare au baccalauréat; c'est la femme d'un impresario américain qui travaillait continuellement à préparer les tours de chant de PATACHOU; c'est également une maîtresse de maison à ses heures qui adore la décoration intérieure; c'est également la propriétaire de "La

Chignole" galerie de peinture de la Butte Montmartre, ainsi que du café qui porte son nom "PATACHOU" ainsi que d'un salon de thé. "Chez PATACHOU" c'est le petit café où plusieurs chanteurs canadiens ont débuté. "Il y eut Félix, Lévesque, Ferland, Guylaine Guy et d'autres, nous dit Patachou. Je suis tellement bien accueillie au Canada que je serais ingrate de ne pas accueillir à mon tour les Canadiens... d'autant plus qu'ils sont excellents et aimés du public parisien qui vient chez moi".

Après Montréal, elle filera pour Chicago et ensuite Mexico. Ensuite, elle recommencera à travailler sérieusement, affirme-t-elle, puisqu'elle aime faire une rentrée spectaculaire à Paris l'automne prochain.

Ses défauts féminins: elle adore les boutiques, les fourrures en particulier et les antiquaires.

LIMONADE ASEPTA
EMBEILLIT par l'effet du tout au naturel au goût LAXATIVE-PURGATIVE

COMMISSION SCOLAIRE DE MONTREAL-EST

Requiert les services d'une sténo-dactylo bilingue, à titre de secrétaire, d'administration. S'adresser à M. Philippe Armstrong, secrétaire-trésorier.

Bureau 645-1453 le soir 645-3652

Institut d'Art culinaire Enregistré

1253, rue McGill College - angle Ste-Catherine, Montréal
Professeur enseignant: Monsieur Henri Bernard

COURS DE CUISINE PRATIQUE ET D'ALIMENTATION NATURELLE ET EQUILIBREE
les mercredis et jeudis: 9.15 a.m. - 1.45 p.m. et 8.00 p.m.
Mesdames, Mesdemoiselles,

Pour apprécier tout l'intérêt de ces cours, venez assister à titre d'information, à une leçon seulement, la semaine prochaine les 1er et 3 octobre à 1.45 p.m. ou 8.00 p.m.
VEUILLEZ RESERVER S.V.P. A: 861-9697



C'est au couvent Ville-Marie qu'aura lieu le 9 octobre prochain à 8h. un défilé de modes présenté par le couturier Jean-Raoul Fouré. De g. à dr.: Mesdames Georges Brosseau, secrétaire, Jean-Marie Lachance, présidente honoraire et Mlle Ginette Leduc, première vice-présidente. Les billets sont en vente à RE. 3-5863.

Les Foyers Notre-Dame en congrès

Le 4e congrès annuel des Foyers Notre-Dame aura lieu, en la salle du Plateau, jeudi le 10 octobre prochain. Ce congrès, sous la présidence de M. et Mme Georges Vannier, se poursuivra jusqu'au dimanche 13 octobre alors que M. et Mme Jean Lesage présideront la soirée de clôture en l'hôtel Reine Elisabeth.

Le thème du congrès sera: "La famille moderne dans l'évolution de notre époque". On peut obtenir des renseignements supplémentaires en s'adressant au Secrétaire: 118 ouest, rue Notre-Dame, VI. 2-2928 ou le soir à LA. 2-3425.

POURSA SANTE



TOUTE LA FAMILLE BOIT
UNE EAU DE TABLE PETILLANTE DIGESTIVE CURIATIVE QUI LAVE FOIE REINS, VESSIE

les Salthines
Echantillon gratuit C.P.P. 200, Rue Vallée, Montréal
En boîte économique de 15 sachets pour faire 15 pintes d'eau médicinale

Pratiquez-vous le "KARATE"? Les Torontoises s'y adonnent

TORONTO PC. — L'art d'auto-défense connu sous le nom de karaté, dont l'adresse dans les gestes rappelle la grâce d'une danse de ballet, tout en provoquant souvent la mort, a été pris naissance, dit-on, il y a 5,000 ans. Cette légende veut qu'un prince hindou ait été fasciné par la façon dont l'aigle et le tigre immobilisent leur proie pour l'exterminer ensuite. Mais, quelle que soit son origine, le karaté est enseigné aujourd'hui à un certain nombre de Torontoises, par M. Tsuruka.

Ce professeur estime que c'est une excellente façon d'é-

tre en bonne forme, tant sur le plan physique que mental, en même temps, une manière de se défendre contre l'agresseur, par un simple coup adroitement placé. Le karaté serait une version adaptée de la philosophie du bouddhisme japonais. M. Tsuruka a commencé à donner des leçons de karaté aux femmes, il y a 18 mois, en apprenant une série d'attentats contre des infirmières, d'ouvrières de restaurants, ou autres personnes que leur travail oblige à revenir seules dans la nuit.

Pas de combat

Le karaté n'implique pas de renverser l'adversaire ou d'engager un combat. Il s'agit de perfectionner une technique selon laquelle un coup rapidement porté à des endroits déterminés du corps humain, peut donner la mort instantanément. Cette méthode qui serait en provenance de l'Inde, fut employée plus tard par les bonzes chinois, dont la religion défend l'utilisation de couteaux ou lances; la technique du karaté devint un moyen de défense sans arme. Les gestes furent repris par les bouddhistes japonais.

Sur le plan de la philosophie et du comportement mental, le karaté est analogue au jûdo. Comme sport, aucun contact physique n'a lieu entre les adversaires, et les joueurs arrêtaient les coups avant de les porter, car ces coups sont normalement appliqués avec une force considérable. La respiration est contrôlée de façon à produire une expiration au moment où le coup est donné, et qui parfois s'accompagne du cri "kiai".

Rien que de voir un groupe de 25 femmes s'avancer au cri de "kiai", en faisant des gestes brusques du pied et de la main, dans la direction de leur professeur, n'a rien de très rassurant et fait comprendre le caractère meurtrier de cette méthode de défense.

Des adolescentes s'intéressent à l'apiculture

HAILEYBURY. — A l'âge où la plupart des adolescentes se préoccupent de leurs coiffures, de leurs nouvelles robes, ou de la prochaine réunion dansante, deux jeunes filles d'Haileybury, en Ontario, s'intéressent à une ruche de 24 millions d'abeilles.

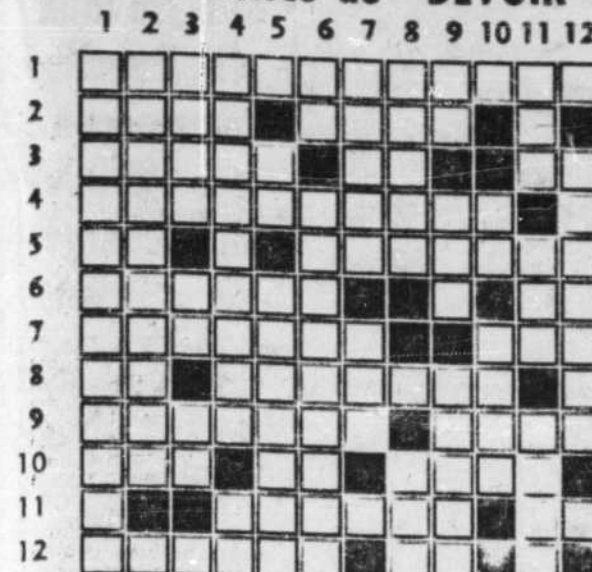
Sophie Bosch, âgée de 17 ans, et sa sœur cadette, Anne, 15 ans, se font piquer une trentaine de fois par jour, mais cela fait partie de l'entreprise de la production du miel. Elles portent un filet protecteur autour du visage lorsque les abeilles sont trop

agitées mais en dehors de cela, elles ne prennent pas beaucoup de précautions. De façon experte, les jeunes filles font leur travail autour des essaims d'abeilles qui depuis longtemps ne leur inspirent plus aucune crainte. Leur père s'occupe des ruches comme passe-temps dans sa ville natale d'Apeldoorn, en Hollande, avant de venir au Canada en 1947. Depuis, il a connu le succès comme producteur de miel sous toutes ses formes, à sa ferme d'Haileybury, dans le nord de l'Ontario.

LA COMPAGNIE CANADA DRUG
Beauté... charme... deux atouts de la femme. Ces trésors, elle doit les chérir et les protéger jalousement. Les créations Tulipe Notre dérogent à les lui conserver.

TULIPE NOIRE
de CHENARD

Les mots croisés du "DEVOIR"



HORIZONTALEMENT

- 1 - Qui ne sera jamais mis en pratique
- 2 - Fruit à écale d'arbre
- 3 - Dynastie anglaise - Conjonction - Arbre
- 4 - Sans fin
- 5 - Gai participe - Vente
- 6 - Total - Pronom
- 7 - Petits sommes - Annonce
- 8 - Personnel - Stagnation commerciale
- 9 - Poisson violent - Utilisée en teinture
- 10 - Propre - Pl. netiquement - divinité - Vase
- 11 - Pronom - Coutures
- 12 - Il faut souvent payer la sienne - Infinitif

VERTICALEMENT

- 1 - Qui retient l'attention
- 2 - Habituelle et monotone
- 3 - Vient toujours trop vite
- 4 - Conjonction de sorcières - En partie
- 5 - Dans Montréal - Poser à plat
- 6 - Parcoursu - Crustacé d'eau douce
- 7 - Met à l'écart - Aride
- 8 - Qui se sentent isolés - Article
- 9 - Champion - Existe - Ame - vers soi avec force
- 10 - Amène une condition - Pronom de papes
- 11 - Règlement - Enlève - Couple
- 12 - Fatal

Solution d'hier

- Horizontalement:**
- 1 - CHAÎNABLES
 - 2 - AIDE - MOT
 - 3 - REMPLACER - UT
 - 4 - TRILOGIE
 - 5 - SITE - AMER
 - 6 - MES - IDEALISE
 - 7 - ARIA - INGENUS
 - 8 - NEON - ETIRE
 - 9 - NID - ROTULE
 - 10 - IL - TE - ERIE
 - 11 - EUSEBE - OR - OS
 - 12 - CERUSE - UN
- Verticalement:**
- 1 - CARTOMANCIE
 - 2 - HIER - ERE - LUC
 - 3 - ADMISSION - SE
 - 4 - REPLI - ANIMER
 - 5 - LOTI - BU
 - 6 - TRAGEDIE - TES
 - 7 - CI - ENTRE
 - 8 - BUEE - AGIO
 - 9 - ALERTE
 - 10 - ENU - MINEUR
 - 11 - SOT - ESU - LION
 - 12 - DRESSEES

Amendements aux règlements des débats au Concile

La Commission de coordination du concile qui s'est réunie à Rome mercredi soir vient d'annoncer que d'importantes modifications seront apportées au cours de la deuxième réunion aux règlements qui président aux débats conciliaires en congrégation générale.

Les nouveaux règlements auront pour but de protéger de la manière la plus efficace possible le droit d'expression de tous les groupes d'opinions représentés au sein du concile.

Ils permettront aussi aux autorités du concile de mettre un terme à des débats qui menaceraient de s'éterniser.

Voici quelques-uns des nouveaux règlements qui viennent d'être annoncés:

1. A supposer qu'un groupe de 50 pères conciliaires ne serait pas satisfait d'un schéma qui a déjà été soumis à la discussion, ce groupe sera autorisé à proposer un autre projet.
2. Il appartiendra aux quatre modérateurs qui viennent d'être désignés par Paul VI de décider si le projet soumis par un groupe d'au moins 50 pères pourra être substitué au projet original.
3. Au sein des commissions du concile, un groupe d'au moins trois membres pourra exiger que soient entendus des experts dont le choix n'aurait pas été approuvé par la majorité.
4. Un vote secret sera de rigueur au sein des commissions conciliaires pourvu qu'un groupe d'au moins cinq membres d'une commission donnée en fasse la demande.

Dans le commentaire qui accompagnait la promulgation de ces nouveaux règlements, les autorités conciliaires expliquent qu'il n'y a pas au sein du concile des majorités et des minorités selon le modèle des partis politiques dans les assemblées parlementaires, mais qu'il y a sur des questions précises «des opinions distinctes ou diverses». Les nouveaux règlements ont pour but d'accorder une chance équitable à certaines opinions qui pourraient être défavorisées lors de l'enregistrement de votes massifs.

Johnson...

(Suite de la première page)

20 p.c. des parts de la compagnie Brinco, une des sociétés intéressées à l'exploitation des chutes Hamilton. M. Johnson a rappelé qu'une loi, passée sous M. Duplessis, prévoit qu'aucun aménagement hydraulique de plus de 300 chevaux-vapeur ne peut être aliéné sans une autorisation formelle de la législature.

A plus forte raison, a-t-il ajouté, cette autorisation s'impose-t-elle quand il s'agit d'une participation de vingt pour cent appartenant à la province, dans le développement de 6,000,000 de chevaux-vapeur et surtout lorsqu'une telle transaction comporte l'acceptation implicite d'une frontière que la province de Québec s'est toujours refusée à reconnaître jusqu'à maintenant.

«Quand il s'agit, a-t-il dit, de ressources naturelles appartenant à la province et quand par surcroît l'intégrité du territoire est en jeu, il faut faire la pleine lumière et ne pas demander au peuple de faire aveuglément confiance à des transactions conduites dans le secret entre copains, en l'occurrence M. Robert Winters, ancien ministre libéral à Ottawa et représentant des intérêts étrangers, particulièrement des intérêts Rothschild d'Angleterre, le premier ministre libéral «Terre-Neuve et le premier ministre libéral de la province de Québec».

Plan...

(Suite de la première page)

«C'est au retour de Londres, où il a assisté à la conférence du Commonwealth sur les finances, que M. Lamontagne est passé par Paris.

Pearson...

(Suite de la première page)

«L'allocation de M. Pearson n'a pas manqué d'être remarquée et le Canadian Press va jusqu'à dire qu'il s'agit là d'une des plus vigoureuses interventions en faveur de l'unité canadienne. Il y a également des séparatistes de langue anglaise, même s'ils en refusent le nom. Ce sont ceux qui refusent d'accepter le fait français dans notre vie nationale; la cause des Canadiens

français qui réclament des droits égaux et le statut de partenaire à part entière. Ce sont ceux qui estiment que la dualité de notre vie nationale comporte un risque, alors qu'il s'agit d'un actif précieux».

Abordant les questions de partage des responsabilités entre le gouvernement fédéral et les régimes provinciaux, le premier ministre a admis qu'elles n'étaient pas rigides au point de ne souffrir aucune modification, au contraire. Toutefois, selon M. Pearson, le gouvernement fédéral a besoin des moyens physiques dont il dispose pour mener à bien sa mission. «Si le gouvernement fédéral abandonne aux Etats de nouveaux domaines d'imposition, voire tous, il lui faudra trouver les moyens de puiser à d'autres sources. Or, les seules sources dont il dispose, ce sont les contributions que les alimentent».

Si Ottawa abandonnait vraiment ces domaines d'imposition, selon M. Pearson, il ne resterait aux provinces qu'à assurer les responsabilités qui en découlent.

EMLOIS DISPONIBLES

au service civil du Canada

ECONOMISTE — CHARGE D'ENQUETES SUR LES COALITIONS, avec vaste expérience de la recherche et de l'analyse des problèmes relatifs au commerce et à l'industrie devant mener des enquêtes d'ordre général et particulier dans des situations qui peuvent comporter des monopoles selon la définition qu'en donne la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions, Justice, Ottawa. \$13,300 - \$14,200. Circulaire 63-2022.

DIRECTRICE ADJOINTE DE LA SANTE ET DU SPORT AMATEUR, avec grade universitaire sanctionnant un cours en éducation physique ou dans un domaine connexe OU un ensemble satisfaisant de formation et d'expérience; plusieurs années d'expérience connexe, aptitude pour l'administration, Santé nationale et Bien-être social, Ottawa. \$11,600 - \$13,100. Circulaire 63-594.

CHEF, SECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU GENIE, ingénieur professionnel devant diriger un personnel occupé à préparer des plans et à faire des études techniques en vue de la construction, de l'entretien et de la transformation des bâtiments et installations de laboratoires, Direction de la recherche, Agriculture, Ottawa. \$10,400 - \$11,800. Circulaire 63-1258.

INGENIEUR DES SIGNAUX — BILINGUE, devant représenter la Commission au sujet des questions de la technique relative aux signaux sur les différentes lignes de chemin de fer dans la province de Québec, Commission des transports, Montréal. Jusqu'à \$10,300. Circulaire 63-1157.

AGENT DE BALISTIQUE — CHAMP DE TIR, avec formation et expérience en travaux pratiques de balistique ou en travaux voisins, devant être chargé des mesures balistiques prises en vue des tirs d'essai exécutés avec des munitions d'artillerie et des moteurs de fusées et de missiles, Service d'inspection, Défense nationale, Nicolet (P.Q.). \$7,200 - \$8,200. Concours 63-695.

INGENIEURS REGIONAUX, à compétence professionnelle, avec expérience de l'étude technique, de la construction et de l'entretien de chemins de fer, Commission des transports, Toronto, Ontario et Winnipeg, Man. \$9,120 - \$10,300. Circulaire 63-1259.

BIBLIOTHECAIRE EN CHARGE, avec baccalauréat en bibliothéconomie et dix ans d'expérience acquise dans une bibliothèque, OU maîtrise et neuf ans d'expérience, Collège militaire royal de Saint-Jean, P.Q. \$8,760 - \$10,300. Circulaire 63-696.

ARCHITECTES, à compétence professionnelle, avec expérience comportant des responsabilités croissantes en étude et en construction architecturales et connaissance pratique du code national du bâtiment, Travaux publics, Vancouver, Edmonton et Ottawa. \$7,320 - \$8,400. Circulaire 63-1004.

INSPECTEUR DE L'EXPLOITATION DE SERVICES DE TRANSPORT AERIEN, pilotes expérimentés d'appareils multimoteurs, avec licence de pilote de ligne en cours de validité, devant élaborer des normes de sécurité en ce qui concerne l'exploitation de services de transport aérien, Transport, Ottawa. \$7,020 - \$8,040 et \$7,650 - \$8,730 selon la compétence. Circulaire 63-244.

HISTORIENS, gradués universitaires en histoire, avec expérience acquise depuis l'obtention de leur grade en recherches historiques, devant travailler à la restauration de la forteresse de Louisbourg, Nord canadien et Ressources nationales, Ottawa. \$6,300 - \$6,960. Circulaire 63-423.

AGENTS D'INFORMATION — TEXTES FRANCAIS, avec expérience et connaissance pratique de l'anglais, \$5,750 à \$8,040. Des emplois sont présentement vacants au ministère des Pêcheries et au ministère des Travaux publics et il y a un certain nombre d'emplois au ministère de la Production de défense, Ottawa. Circulaire 63-1957.

DESSINATEUR CARTOGRAPHIQUE, avec vaste expérience de la préparation de cartes topographiques pour l'industrie minière, l'industrie du pétrole et autres industries connexes, devant s'occuper de la cartographie des puits de pétrole et de gaz, Nord canadien et Ressources nationales, Ottawa. Jusqu'à \$5,680. Concours 63-1128.

CONSEILLER JURIDIQUE, emplois stagiaires réservés aux membres du barreau, aux étudiants ou diplômés en droit qui comptent être admis au barreau, Justice, Ottawa. \$5,160 au début. Circulaire 63-893.

AVOCATS — Chargé d'enquêtes sur les coalitions, avec sociétariat dans une association du barreau à compter de la date de nomination, Justice, Ottawa. \$5,160 au début. Circulaire 63-894.

STENOGRAPHES DU SERVICE EXTERIEUR, devant remplir une affectation complète à l'étranger, ministère des Affaires extérieures et du Commerce, Traitement initial de \$262 à \$312 selon la compétence. Concours 63-810.

Pour obtenir des précisions et des formulaires de demandes, prière d'écrire à la Commission du service civil, Ottawa 4. Dans le cas des concours marqués * les précisions et les formulaires de demandes s'obtiennent aux bureaux de postes dans les grands centres, aux succursales du Service national de placement ou encore au bureau le plus proche de la Commission du service civil. Prière de rappeler le numéro de concours ou de circulaire pertinent.

Johnson...

(Suite de la première page)

20 p.c. des parts de la compagnie Brinco, une des sociétés intéressées à l'exploitation des chutes Hamilton. M. Johnson a rappelé qu'une loi, passée sous M. Duplessis, prévoit qu'aucun aménagement hydraulique de plus de 300 chevaux-vapeur ne peut être aliéné sans une autorisation formelle de la législature.

A plus forte raison, a-t-il ajouté, cette autorisation s'impose-t-elle quand il s'agit d'une participation de vingt pour cent appartenant à la province, dans le développement de 6,000,000 de chevaux-vapeur et surtout lorsqu'une telle transaction comporte l'acceptation implicite d'une frontière que la province de Québec s'est toujours refusée à reconnaître jusqu'à maintenant.

«Quand il s'agit, a-t-il dit, de ressources naturelles appartenant à la province et quand par surcroît l'intégrité du territoire est en jeu, il faut faire la pleine lumière et ne pas demander au peuple de faire aveuglément confiance à des transactions conduites dans le secret entre copains, en l'occurrence M. Robert Winters, ancien ministre libéral à Ottawa et représentant des intérêts étrangers, particulièrement des intérêts Rothschild d'Angleterre, le premier ministre libéral «Terre-Neuve et le premier ministre libéral de la province de Québec».

Plan...

(Suite de la première page)

«C'est au retour de Londres, où il a assisté à la conférence du Commonwealth sur les finances, que M. Lamontagne est passé par Paris.

Pearson...

(Suite de la première page)

«L'allocation de M. Pearson n'a pas manqué d'être remarquée et le Canadian Press va jusqu'à dire qu'il s'agit là d'une des plus vigoureuses interventions en faveur de l'unité canadienne. Il y a également des séparatistes de langue anglaise, même s'ils en refusent le nom. Ce sont ceux qui refusent d'accepter le fait français dans notre vie nationale; la cause des Canadiens

français qui réclament des droits égaux et le statut de partenaire à part entière. Ce sont ceux qui estiment que la dualité de notre vie nationale comporte un risque, alors qu'il s'agit d'un actif précieux».

Abordant les questions de partage des responsabilités entre le gouvernement fédéral et les régimes provinciaux, le premier ministre a admis qu'elles n'étaient pas rigides au point de ne souffrir aucune modification, au contraire. Toutefois, selon M. Pearson, le gouvernement fédéral a besoin des moyens physiques dont il dispose pour mener à bien sa mission. «Si le gouvernement fédéral abandonne aux Etats de nouveaux domaines d'imposition, voire tous, il lui faudra trouver les moyens de puiser à d'autres sources. Or, les seules sources dont il dispose, ce sont les contributions que les alimentent».

Si Ottawa abandonnait vraiment ces domaines d'imposition, selon M. Pearson, il ne resterait aux provinces qu'à assurer les responsabilités qui en découlent.

EMLOIS DISPONIBLES

au service civil du Canada

ECONOMISTE — CHARGE D'ENQUETES SUR LES COALITIONS, avec vaste expérience de la recherche et de l'analyse des problèmes relatifs au commerce et à l'industrie devant mener des enquêtes d'ordre général et particulier dans des situations qui peuvent comporter des monopoles selon la définition qu'en donne la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions, Justice, Ottawa. \$13,300 - \$14,200. Circulaire 63-2022.

DIRECTRICE ADJOINTE DE LA SANTE ET DU SPORT AMATEUR, avec grade universitaire sanctionnant un cours en éducation physique ou dans un domaine connexe OU un ensemble satisfaisant de formation et d'expérience; plusieurs années d'expérience connexe, aptitude pour l'administration, Santé nationale et Bien-être social, Ottawa. \$11,600 - \$13,100. Circulaire 63-594.

CHEF, SECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU GENIE, ingénieur professionnel devant diriger un personnel occupé à préparer des plans et à faire des études techniques en vue de la construction, de l'entretien et de la transformation des bâtiments et installations de laboratoires, Direction de la recherche, Agriculture, Ottawa. \$10,400 - \$11,800. Circulaire 63-1258.

INGENIEUR DES SIGNAUX — BILINGUE, devant représenter la Commission au sujet des questions de la technique relative aux signaux sur les différentes lignes de chemin de fer dans la province de Québec, Commission des transports, Montréal. Jusqu'à \$10,300. Circulaire 63-1157.

AGENT DE BALISTIQUE — CHAMP DE TIR, avec formation et expérience en travaux pratiques de balistique ou en travaux voisins, devant être chargé des mesures balistiques prises en vue des tirs d'essai exécutés avec des munitions d'artillerie et des moteurs de fusées et de missiles, Service d'inspection, Défense nationale, Nicolet (P.Q.). \$7,200 - \$8,200. Concours 63-695.

INGENIEURS REGIONAUX, à compétence professionnelle, avec expérience de l'étude technique, de la construction et de l'entretien de chemins de fer, Commission des transports, Toronto, Ontario et Winnipeg, Man. \$9,120 - \$10,300. Circulaire 63-1259.

BIBLIOTHECAIRE EN CHARGE, avec baccalauréat en bibliothéconomie et dix ans d'expérience acquise dans une bibliothèque, OU maîtrise et neuf ans d'expérience, Collège militaire royal de Saint-Jean, P.Q. \$8,760 - \$10,300. Circulaire 63-696.

ARCHITECTES, à compétence professionnelle, avec expérience comportant des responsabilités croissantes en étude et en construction architecturales et connaissance pratique du code national du bâtiment, Travaux publics, Vancouver, Edmonton et Ottawa. \$7,320 - \$8,400. Circulaire 63-1004.

INSPECTEUR DE L'EXPLOITATION DE SERVICES DE TRANSPORT AERIEN, pilotes expérimentés d'appareils multimoteurs, avec licence de pilote de ligne en cours de validité, devant élaborer des normes de sécurité en ce qui concerne l'exploitation de services de transport aérien, Transport, Ottawa. \$7,020 - \$8,040 et \$7,650 - \$8,730 selon la compétence. Circulaire 63-244.

HISTORIENS, gradués universitaires en histoire, avec expérience acquise depuis l'obtention de leur grade en recherches historiques, devant travailler à la restauration de la forteresse de Louisbourg, Nord canadien et Ressources nationales, Ottawa. \$6,300 - \$6,960. Circulaire 63-423.

AGENTS D'INFORMATION — TEXTES FRANCAIS, avec expérience et connaissance pratique de l'anglais, \$5,750 à \$8,040. Des emplois sont présentement vacants au ministère des Pêcheries et au ministère des Travaux publics et il y a un certain nombre d'emplois au ministère de la Production de défense, Ottawa. Circulaire 63-1957.

DESSINATEUR CARTOGRAPHIQUE, avec vaste expérience de la préparation de cartes topographiques pour l'industrie minière, l'industrie du pétrole et autres industries connexes, devant s'occuper de la cartographie des puits de pétrole et de gaz, Nord canadien et Ressources nationales, Ottawa. Jusqu'à \$5,680. Concours 63-1128.

CONSEILLER JURIDIQUE, emplois stagiaires réservés aux membres du barreau, aux étudiants ou diplômés en droit qui comptent être admis au barreau, Justice, Ottawa. \$5,160 au début. Circulaire 63-893.

AVOCATS — Chargé d'enquêtes sur les coalitions, avec sociétariat dans une association du barreau à compter de la date de nomination, Justice, Ottawa. \$5,160 au début. Circulaire 63-894.

STENOGRAPHES DU SERVICE EXTERIEUR, devant remplir une affectation complète à l'étranger, ministère des Affaires extérieures et du Commerce, Traitement initial de \$262 à \$312 selon la compétence. Concours 63-810.

Pour obtenir des précisions et des formulaires de demandes, prière d'écrire à la Commission du service civil, Ottawa 4. Dans le cas des concours marqués * les précisions et les formulaires de demandes s'obtiennent aux bureaux de postes dans les grands centres, aux succursales du Service national de placement ou encore au bureau le plus proche de la Commission du service civil. Prière de rappeler le numéro de concours ou de circulaire pertinent.

Garçons demandés

pour livraison du "Devoir" à domicile

Dans les secteurs suivants:

NOUVEAU-BORDEAUX, BORDEAUX, AHUNTSIC, CARTIERVILLE LAYAL-DES-RAPIDES, DUVERNAY, BOUCHERVILLE, ST-BRUNO, BELOEIL, VILLE D'ANJOU, ainsi que dans:

VILLE ST-LAURENT (Nord-Ouest), VILLERAY, VILLE-DES-FLEURS, LACHINE, MONTREAL-NORD et REPENTIGNY

LE DEVOIR

VI. 4-3361

Bégin absent, l'enquête...

(Suite de la première page)

Le juge a alors demandé aux accusés s'ils voulaient choisir un procès expéditif, séance tenante, un procès devant juge seul après enquête préliminaire ou un procès devant douze jurés.

Me Letarte a répondu: «A ce moment-ci, il nous est impossible de prendre une décision, nous demandons que notre réponse à l'option soit remise à quinze jours».

Le juge: «Dans ce cas, comme le veut la loi, je dois fixer l'enquête préliminaire des inculpés au 4 octobre».

Me Bienvenue: «Pour procéder le 8 octobre».

Me Letarte: «Il est impossible que l'on puisse procéder à l'enquête préliminaire le 8 octobre. Je ne connais qu'un cas où l'on a procédé aussi rapidement à l'enquête préliminaire et c'était dans l'affaire Lemire. L'enquête a eu lieu, puis les choses ont traîné durant des mois».

Le juge a alors demandé aux accusés s'ils voulaient choisir un procès expéditif, séance tenante, un procès devant juge seul après enquête préliminaire ou un procès devant douze jurés.

Me Letarte a répondu: «A ce moment-ci, il nous est impossible de prendre une décision, nous demandons que notre réponse à l'option soit remise à quinze jours».

Le juge: «Dans ce cas, comme le veut la loi, je dois fixer l'enquête préliminaire des inculpés au 4 octobre».

Me Bienvenue: «Pour procéder le 8 octobre».

Me Letarte: «Il est impossible que l'on puisse procéder à l'enquête préliminaire le 8 octobre. Je ne connais qu'un cas où l'on a procédé aussi rapidement à l'enquête préliminaire et c'était dans l'affaire Lemire. L'enquête a eu lieu, puis les choses ont traîné durant des mois».

Le juge a alors demandé aux accusés s'ils voulaient choisir un procès expéditif, séance tenante, un procès devant juge seul après enquête préliminaire ou un procès devant douze jurés.

Me Letarte a répondu: «A ce moment-ci, il nous est impossible de prendre une décision, nous demandons que notre réponse à l'option soit remise à quinze jours».

Le juge: «Dans ce cas, comme le veut la loi, je dois fixer l'enquête préliminaire des inculpés au 4 octobre».

Me Bienvenue: «Pour procéder le 8 octobre».

Me Letarte: «Il est impossible que l'on puisse procéder à l'enquête préliminaire le 8 octobre. Je ne connais qu'un cas où l'on a procédé aussi rapidement à l'enquête préliminaire et c'était dans l'affaire Lemire. L'enquête a eu lieu, puis les choses ont traîné durant des mois».

Le juge a alors demandé aux accusés s'ils voulaient choisir un procès expéditif, séance tenante, un procès devant juge seul après enquête préliminaire ou un procès devant douze jurés.

Me Letarte a répondu: «A ce moment-ci, il nous est impossible de prendre une décision, nous demandons que notre réponse à l'option soit remise à quinze jours».

Le juge: «Dans ce cas, comme le veut la loi, je dois fixer l'enquête préliminaire des inculpés au 4 octobre».

Me Bienvenue: «Pour procéder le 8 octobre».

Me Letarte: «Il est impossible que l'on puisse procéder à l'enquête préliminaire le 8 octobre. Je ne connais qu'un cas où l'on a procédé aussi rapidement à l'enquête préliminaire et c'était dans l'affaire Lemire. L'enquête a eu lieu, puis les choses ont traîné durant des mois».

Le juge a alors demandé aux accusés s'ils voulaient choisir un procès expéditif, séance tenante, un procès devant juge seul après enquête préliminaire ou un procès devant douze jurés.

Me Letarte a répondu: «A ce moment-ci, il nous est impossible de prendre une décision, nous demandons que notre réponse à l'option soit remise à quinze jours».

Le juge: «Dans ce cas, comme le veut la loi, je dois fixer l'enquête préliminaire des inculpés au 4 octobre».

Me Bienvenue: «Pour procéder le 8 octobre».

Me Letarte: «Il est impossible que l'on puisse procéder à l'enquête préliminaire le 8 octobre. Je ne connais qu'un cas où l'on a procédé aussi rapidement à l'enquête préliminaire et c'était dans l'affaire Lemire. L'enquête a eu lieu, puis les choses ont traîné durant des mois».

Le juge a alors demandé aux accusés s'ils voulaient choisir un procès expéditif, séance tenante, un procès devant juge seul après enquête préliminaire ou un procès devant douze jurés.

Me Letarte a répondu: «A ce moment-ci, il nous est impossible de prendre une décision, nous demandons que notre réponse à l'option soit remise à quinze jours».

Le juge: «Dans ce cas, comme le veut la loi, je dois fixer l'enquête préliminaire des inculpés au 4 octobre».

Me Bienvenue: «Pour procéder le 8 octobre».

Me Letarte: «Il est impossible que l'on puisse procéder à l'enquête préliminaire le 8 octobre. Je ne connais qu'un cas où l'on a procédé aussi rapidement à l'enquête préliminaire et c'était dans l'affaire Lemire. L'enquête a eu lieu, puis les choses ont traîné durant des mois».

Le juge a alors demandé aux accusés s'ils voulaient choisir un procès expéditif, séance tenante, un procès devant juge seul après enquête préliminaire ou un procès devant douze jurés.

Me Letarte a répondu: «A ce moment-ci, il nous est impossible de prendre une décision, nous demandons que notre réponse à l'option soit remise à quinze jours».

Le juge: «Dans ce cas, comme le veut la loi, je dois fixer l'enquête préliminaire des inculpés au 4 octobre».

Me Bienvenue: «Pour procéder le 8 octobre».

Me Letarte: «Il est impossible que l'on puisse procéder à l'enquête préliminaire le 8 octobre. Je ne connais qu'un cas où l'on a procédé aussi rapidement à l'enquête préliminaire et c'était dans l'affaire Lemire. L'enquête a eu lieu, puis les choses ont traîné durant des mois».

Le juge a alors demandé aux accusés s'ils voulaient choisir un procès expéditif, séance tenante, un procès devant juge seul après enquête préliminaire ou un procès devant douze jurés.

Me Letarte a répondu: «A ce moment-ci, il nous est impossible de prendre une décision, nous demandons que notre réponse à l'option soit remise à quinze jours».

Le juge: «Dans ce cas, comme le veut la loi, je dois fixer l'enquête préliminaire des inculpés au 4 octobre».

Me Bienvenue: «Pour procéder le 8 octobre».

Me Letarte: «Il est impossible que l'on puisse procéder à l'enquête préliminaire le 8 octobre. Je ne connais qu'un cas où l'on a procédé aussi rapidement à l'enquête préliminaire et c'était dans l'affaire Lemire. L'enquête a eu lieu, puis les choses ont traîné durant des mois».

Le juge a alors demandé aux accusés s'ils voulaient choisir un procès expéditif, séance tenante, un procès devant juge seul après enquête préliminaire ou un procès devant douze jurés.

Me Letarte a répondu: «A ce moment-ci, il nous est impossible de prendre une décision, nous demandons que notre réponse à l'option soit remise à quinze jours».

Paul VI...

(Suite de la première page)

Selon plusieurs rhéologues, il en est résulté un certain déséquilibre dans la conception qu'on se fait de l'Eglise.

Deux autres schémas sont à l'ordre du jour après «De Ecclesia». Ce sera d'abord «De Episcopio», qui traite de la juridiction des évêques, des relations avec la curie romaine et des pouvoirs des conférences épiscopales nationales.

Selon des informateurs dignes de foi, on peut prévoir que le sujet suivant sera «De Laicis», qui traite du rôle des laïcs dans l'Eglise.

C'est là un thème particulièrement cher au pape Paul VI qui dernièrement encore a lancé un appel pressant aux laïcs pour qu'ils aident le clergé dans le travail de l'Eglise.

La dernière visite de M. Jodoin à son homologue de la FAT-COI, M. Meany, semble n'avoir rien donné. Au contraire, selon certains informateurs, M. Meany aurait évincé M. Jodoin, lui faisant dire, par personne interposée, qu'il n'avait rien à discuter avec lui. A son retour dans la capitale canadienne, M. Jodoin a rencontré M. MacEachern et l'on suppose qu'il lui a fait part de sa visite à Washington.

La page religieuse du Devoir

Nous sommes heureux de reprendre aujourd'hui la page religieuse hebdomadaire inaugurée il y a quelques mois et suspendue pendant l'été.

De nouveau, au cours des trois prochains mois, la page religieuse sera dominée par le grand événement conciliaire. Nous tenterons chaque semaine de faire le point autour des travaux accomplis à Rome. Nous présenterons aussi à l'occasion des articles originaux sur des thèmes majeurs traités au concile.

Mais, en plus de l'espace consacré au concile, la page religieuse du "Devoir" veut être largement ouverte à toutes les manifestations authentiques de l'esprit religieux à travers le monde. Naturellement centrée sur les problèmes et réalités du catholicisme (étant donné le caractère et le public du journal), elle accueillera aussi avec joie et respect les échos qui lui parviendront de sources religieuses et de milieux spirituels autres que le catholicisme. Nous entendons restaurer cette année le courrier-dialogue qui faisait naguère partie de la section religieuse du journal. Plusieurs lecteurs nous ont fait part de leur vœu de voir renaître cette chronique. Le courrier sera bref. Il portera, non pas sur des problèmes de casuistique ou d'apologétique, mais sur des questions qui se prêtent à un dialogue fructueux entre adultes chrétiens. Nous invitons le lecteur à nous faire part des maintenant des thèmes qui le préoccupent. Nous entendons construire cette section à partir des questions qui intéressent directement le public du journal.

Nous voulons conserver dans la page religieuse une place substantielle à l'information proprement dite. La vie religieuse est présentement très riche, fort variée. Un rôle important du journal, c'est de raconter au public ce qui se fait, se dit et se vit dans le monde. Aussi accueillons-nous avec intérêt toute nouvelle, tout document, tout récit qu'on voudra nous faire parvenir. Nous conservons cependant la liberté de juger nous-mêmes de l'opportunité ou de la nécessité de publier telle ou telle nouvelle. Cette politique nous est dictée par les limites imparties de l'espace dont nous disposons.

La page religieuse espère de rendre compte aussi complètement que possible des expressions intellectuelles de la vie religieuse. Nous entendons élargir et étoffer la section consacrée à la revue des livres et périodiques. Éditeurs et directeurs de revues sont invités à nous faire parvenir des exemplaires de leurs publications. Nous serons naturellement intéressés à mettre en relief les études de qualité qui pourraient émaner d'auteurs canadiens. Mais nous porterons un égal intérêt aux travaux de valeur qui s'accomplissent dans d'autres pays, en particulier en France.

Nous songons aussi à quelques rubriques nouvelles, par exemple dans le domaine liturgique. Conscients de nos limites et de nos autres devoirs nous n'osons cependant rien promettre de trop précis pour l'instant. Tout dépendra de l'intérêt qu'on nous manifestera et de l'aide dont nous disposerons.

Nous voulons faire chaque semaine une page religieuse compétente, sobre, franche et variée. L'aide de nos lecteurs nous sera indispensable. Nous la sollicitons librement et les en remercions d'avance.

Claude RYAN

Le Conseil oecuménique des Églises

- applaudit aux liens nouveaux entre Rome et les églises chrétiennes
- définit les exigences profondes d'un véritable dialogue oecuménique

Le Comité central du conseil oecuménique des Églises, qui se réunissait récemment aux États-Unis, vient de publier une importante déclaration sur le problème des rapports entre les Églises affiliées au Conseil et l'Église romaine. Voici le texte complet de ce document :

1.— Le Comité central a pris acte avec satisfaction des sections du rapport du Comité exécutif et de celui de secrétaire général qui traitent des relations avec les catholiques romains et les approuve dans leur totalité. Il a également entendu avec reconnaissance et satisfaction le rapport sur la première session du Concile du Vatican qui lui a présenté M. Lukas Vischer, observateur-délégué du C.O.E. au Concile. Il exprime sa gratitude pour les nombreux signes de courtoisie dont il a été l'objet de la part des autorités du Concile et pour les relations fraternelles et fructueuses avec les catholiques romains que la présence de M. Vischer aux assemblées du Concile a rendues possibles.

2.— Constatant que le Concile du Vatican se préoccupe en premier lieu de la vie de l'Église catholique romaine elle-même, le Comité central rend grâce à Dieu pour les preuves apportées par la première session du Concile d'un désir ardent de renouveau dans la vie de cette Église et d'un profond souci pastoral pour tous les hommes. Le renouveau d'une Église est pour toutes les autres une source d'encouragement et un appel à la vigilance. Le Comité central invite les Églises membres à continuer leur intercession pour que, par l'intermédiaire des travaux ultérieurs du Concile du Vatican, la puissance et la grâce du

Saint-Esprit soient données à l'Église catholique romaine pour renouveler sa vie et que, par le même esprit, toutes les Églises puissent être réveillées et renouvelées.

3.— L'un des effets de la première session du Concile du Vatican a été de susciter de nouvelles et heureuses possibilités d'établir des relations entre catholiques romains et autres chrétiens. Cela ne signifie pas que les grands problèmes de foi et de constitution, sur lesquels nous sommes en désaccord, aient été résolus ou soient en voie de l'être. Au contraire, ils demeurent des réalités qu'il s'agit de regarder en face. Il est important d'affirmer la chose pour que nous soyons honnêtes dans notre confrontation.

Mais il y a de sérieuses raisons d'espérer que l'atmosphère nouvelle rend possible le début d'un dialogue oecuménique authentique entre l'Église catholique romaine et les autres Églises, dialogue permettant d'aborder les profondes divergences dogmatiques dans un esprit d'amour et d'humilité. Nous insistons pour que toutes les occasions soient saisies afin que ce dialogue s'engage et se poursuive à tous les échelons de la vie des Églises.

4.— Le dialogue dont nous parlons a pour fondement l'unique révélation de Dieu en Jésus-Christ. C'est un dialogue entre Églises qui se reconnaissent réciproquement comme

confessant le même Seigneur, participant au même baptême et ayant reçu une même vocation à la gloire du seul Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit. Il tend à une compréhension plus profonde, à un enrichissement mutuel et au renouveau de la vie des Églises. C'est à cette sorte de dialogue avec l'Église catholique romaine que nous aspirons, car nous avons commencé à en goûter les bienfaits au sein de notre propre communauté fraternelle.

5.— Ce dialogue n'est pas destiné uniquement à notre édification mutuelle. Il doit aussi nous permettre de rendre notre témoignage avec plus de fidélité à Jésus-Christ, le seul Seigneur et Sauveur du Monde. C'est dans le cadre de la tâche missionnaire immense qui s'impose à l'Église à notre époque, dans le contexte de la responsabilité pastorale envers l'humanité tout entière que ce témoignage doit être rendu. L'une des conditions indispensables à un dialogue fructueux consiste en un examen sincère des lignes de conduite et des méthodes missionnaires de toutes nos Églises, pour que nous apprenions à ne pas nous freiner les uns les autres, mais à nous aider à être de vrais témoins de Jésus-Christ.

6.— Il existe des questions qu'il faudra franchement aborder si l'on veut qu'un dialogue authentique soit possible. Elles touchent tout entière les mariages mixtes, de liberté religieuse, de prosélytisme, de second baptême des convertis provenant d'autres Églises. En écartant certaines "pierres d'achoppement", on ouvrira la voie à un examen fraternel des problèmes fondamentaux de foi et de constitution qui nous divisent.

7.— Toutes les Églises sont responsables du développement de ce dialogue sur les questions fondamentales. Le Conseil oecuménique ne peut y prendre part que dans la mesure où les Églises membres l'y autorisent. Toutefois, notre communion fraternelle dans le Conseil oecuménique nous permet de rendre certains services aux Églises membres, si tel est leur désir, par exemple :

- a) Les informer et les documenter sur la vie de l'Église catholique romaine ;
- b) leur donner le moyen d'échanger leurs informations au sujet de leurs relations avec l'Église catholique romaine ;
- c) les mettre en mesure d'agir ensemble dans le domaine des affaires publiques et internationales, au cas où il serait désirable que toutes les Églises

Littérature spirituelle

Latourelle, René, S.J., THEOLOGIE DE LA REVELATION. — 510 pages. Desclée de Brouwer, col. "Studia", 1963.

Un livre de valeur, rédigé par un Canadien, doyen et professeur de théologie à l'université Grégorienne (Rome). Solidement structuré et documenté, il met en lumière les principaux aspects de la Révélation : données scripturaires, patristiques, historiques, conciliaires, suivies des conclusions de la réflexion théologique. Si la Révélation est vraiment une Interpellation adressée à l'homme par Dieu, s'épanouissant dans une rencontre personnelle dans l'Église avec le Dieu vivant : ces questions fréquemment posées dans notre milieu actuel, trouvent ici la chance d'une réponse plus sérieuse. Nous remercions de ce volume : il le mérite par sa qualité et par l'importance des questions qu'il pose à qui veut s'engager consciemment et lucidement.

me par Dieu, s'épanouissant dans une rencontre personnelle dans l'Église avec le Dieu vivant : ces questions fréquemment posées dans notre milieu actuel, trouvent ici la chance d'une réponse plus sérieuse. Nous remercions de ce volume : il le mérite par sa qualité et par l'importance des questions qu'il pose à qui veut s'engager consciemment et lucidement.

Dureau, P. O.P., LA PSYCHOLOGIE DE LA FOI CHEZ S. THOMAS D'AQUIN — 235 pages, Desclée de Brouwer, Tournai, 1963.

La foi, réponse de l'homme à la Révélation, se trouve traitée ici d'une façon plus technique et plus limitée. L'auteur étudie l'objet, l'acte et la vertu de foi à la lumière des textes d'un maître de la pensée théologique, saint Thomas d'Aquin. Il n'omet pourtant pas de com-

parer l'apport de ces textes aux données des autres grands théologiens des XII et XIII siècles. Il s'agit donc de rencontrer ici la raison humaine, s'éclairant des lumières d'une philosophie précise, confrontée aux problèmes de la certitude et de la valeur de l'acte de foi.

Un numéro double de la revue LITURGIE ET VIE CHRÉTIENNE (août 1963) mérite de retenir l'attention. À l'heure où s'ouvre la deuxième session du Concile. Il s'agit des nn. 37-38 intitulés "La liturgie à Vatican II".

La première partie reproduit des textes édités ailleurs rapportant l'opinion de spécialistes. On y lira avec intérêt spécialement "la liturgie dans l'Église d'aujourd'hui" (Vagaggini) et "La liturgie, vérité ou ombre" (Marsili) pour saisir à quel point il ne s'agit pas de quelques "nouveau" particulières dans la messe : il s'agit, au contraire, de retrouver, en réfléchissant sur le sens de la liturgie, le sens profond de la vie que chacun est appelé à vivre comme membre d'une Église vivante.

De la deuxième partie, qui relate la place de la liturgie lors de la première session du Concile, retenir le texte des "Principes généraux de la réforme liturgique approuvée par le Concile". La seule lecture des sous-titres en accentuera encore l'importance : La liturgie (comme) sommet et source des activités de l'Église ; Formation liturgique et enseignement de la liturgie ; Principes directeurs de la réforme liturgique ; Nature pastorale de la liturgie et langage liturgique ; Liturgie et adaptation au génie des peuples.

La troisième partie aborde des problèmes spéciaux. Elle appuie par des arguments solides des propositions concernant l'emploi de la langue vivante, la structure et l'utilisation du canon de la messe, le bréviaire. L'article concernant le canon mérite une attention particulière : il résume les positions de l'équipe entière de Liturgie et Vie chrétienne et

présente des propositions concrètes que d'aucuns jugeront sans doute révolutionnaires.

La lecture de ce numéro ne saurait qu'aider à la réalisation de ces vœux du Concile : "Afin que la liturgie ait son plein effet... il est nécessaire que les fidèles y participent dans l'état personnel exigé : leur esprit doit correspondre aux paroles qu'ils prononcent". Car, finalement, la liturgie apparaît "comme l'exercice du sacerdoce du Christ, dans lequel, au moyen de signes sensibles, la sanctification de l'homme est signifiée et réalisée suivant le mode propre à chacun et, en même temps, le Corps mystique du Christ, Chef et membres, exerce le culte public intégral".

André BEDARD

Les travaux du Concile commencent par l'étude du schéma sur l'Eglise

On sait déjà que les travaux conciliaires reprendront lundi le 30 septembre par l'étude du schéma sur l'Église. Ce texte de caractère théologique comprend cinq chapitres :

1. Le mystère de l'Église dans l'Écriture ;
2. Le peuple de Dieu ;
3. Les évêques : collegialité et rapports avec le pape ;
4. Les laïcs ;
5. La sainteté dans l'Église.

On rapporte que le schéma aurait subi des remaniements de dernière heure, mais qui n'affectent point la substance du texte. Ceux qui ont pris connaissance du projet de schéma affirment que le texte sur lequel les pères seront appelés à se prononcer à compter de lundi est supérieur à celui qui avait d'abord été élaboré par une commission préparatoire du concile.

Parmi les autres schémas qui semblent devoir être étudiés au cours de la session qui s'ouvre demain, on parle beaucoup du texte sur la Vierge Marie, du texte sur l'oecuménisme et du schéma sur l'apostolat des laïques. Selon des observateurs sérieux, la deuxième session du concile ne pourra guère aborder plus que quatre ou cinq schémas.

RADIO - SACRE - COEUR

AUJOURD'HUI M. l'abbé Gaston Chalifoux et M. Normand Jutras : "Propos sur les émissions religieuses". (à 12.45 p.m.)
LUNDI causerie de M. Roger Brien de l'Académie canadienne-française : "Le Concile, un rassemblement de l'Église".
MARDI M. l'abbé Gaston Chalifoux, assistant-directeur de l'émission, présente "Le Concile, un temps fort de la foi".
MERCREDI le P. Jean Delépierre, S.J. intitulé sa causerie : "L'Église bâtie pour durer".
JEUDI "Dialogue entre époux" par M. l'abbé Gaston Chalifoux et M. Gilbert Charroin, secrétaire national des Lignes du Sacré-Coeur.
VENDREDI le P. Jean Delépierre, S.J. nous parle du "Coeur de Jésus, source d'union parmi nous".
(Émission sur 38 postes chaque semaine du lundi au samedi)

A la veille de la réouverture du Concile Henri Fesquet évoque le bilan de la première session de Vatican II

La deuxième session de Vatican II s'ouvrira demain. Elle se terminera le 4 décembre sans avoir épuisé l'ordre du jour du concile ; une troisième session est prévue au printemps 1964.

Deux raisons contribuent à donner à cette reprise un relief particulier et à aiguïser la curiosité. La première session avait pris — le mot n'est pas trop fort — un caractère révolutionnaire. Révolution intérieure et pacifique s'entend, mais révolution cependant si l'on songe aux tabous qui ont été renversés et au virage qui a été pris, au grand soulagement de l'aille marchante de l'Église romaine. Une immense espérance a germé dans les rangs de la chrétienté, y compris dans les Églises non catholiques. Toutefois cette session ne fut qu'un

vaient guère, sauf exception, tenu compte de ces remarques. Aussi les évêques se sentaient-ils mal à l'aise ; ils avaient bien l'intention de le dire, mais ils n'étaient pas tout à fait sûrs d'être compris. L'un d'eux, eut pendant la session cette expression étonnante qui a fait fortune : "Je ne crains pas Pierre, mais son secrétaire". Traduisons la Curie. Mais les évêques se sont vite enhardis. Le premier, le cardinal Lienart fit la trouée, et les autres s'aperçurent que le premier pas coûtait. D'ailleurs ils se sentaient moralement soutenus par Jean

préambule, une amorce, un "noviciat", a dit Jean XXIII. Aucune décision positive — ou presque — n'a été prise.

D'autre part, Jean XXIII disparu, le concile est aujourd'hui entre les mains de Paul VI, dont les pensées profondes sont encore mal connues. Or, le pape étant la tête du concile, ses orientations marqueront profondément le déroulement de Vatican II.

Le monde chrétien reste dans l'expectative. Certains ont peur ; ils craignent que la deuxième session ne soit en retrait par rapport à la première et que les pères n'y fassent d'une moindre liberté d'expression. D'autres ont confiance, estimant que l'élan donné par Jean XXIII ne saurait être freiné.

XXIII qui, n'est-il pas vrai ? les avait précisément convoqués pour l'aider à réformer l'Église.

Une opération-franchise

Ainsi le concile fut une "opération-franchise", et le monde extérieur s'en avisa, non sans surprise, habituée qu'il était à considérer l'Église comme une monarchie absolue. Peu à peu des baudruches se dégonflèrent. Vus de près les intégristes de la Curie, si haut placés qu'ils fussent, parurent moins redoutables que de loin. Leur maladresse et leurs manœuvres se retournèrent finalement contre eux. Quel évêque n'avait présenté à la mémoire la phrase du discours pontifical d'ouverture : "Dans l'exercice de notre ministère apostolique, nous nous rendons compte que nous sommes devenus de plus en plus étrangers à nos oreilles certaines insinuations émanant d'hommes certes brûlants de zèle, mais manquant de largeur d'esprit, de discrétion et de mesure." Il nous semble nécessaire de dire notre désaccord complet avec ces prophètes de malheur. Rarement, pape n'avait tenu un tel langage dans une circonstance aussi solennelle.

C'est pourquoi la première session fut bien comme on l'a dit, une entreprise de démolition. À l'exception du schéma sur la liturgie qui rencontra l'assentiment de la majorité, les schémas doctrinaux furent un à un dénoncés, critiqués, renvoyés. Cela n'allait pas sans longueurs ni secousses. Il y eut des jours d'impatience, de vexation, voire de colère. Finalement tout se termina dans la sérénité grâce à l'intervention de Jean XXIII qui donna le jour venu un coup de pouce au règlement.

Au bout de quelques semaines les évêques réputés "avancés" qui s'étaient isolés dans l'Église et assez peu nombreux comprirent que la majorité du concile était avec eux. Ce fut là une des grandes découvertes de la session : l'Église des évêques, c'est-à-dire des pasteurs qui exercent leur ministère en contact direct avec la vie, l'emporta sur l'Église des bureaucrates et des juristes. La séve de l'évangile eut raison des scléroses. La volonté de progresser et de mettre l'Église à jour vainquit. Le mot était d'ailleurs de Jean XXIII : l'aggiornamento n'était-il pas le but assigné au concile ?

Chose étonnante, ce revirement ne s'opéra pas à huis clos. Quand l'"extra omnes" était prononcé au début de chaque séance, restaient, outre les pères du concile, les observateurs invités par la volonté expresse du pape. Ceux qu'on appelait jadis les héré-

tiques et les schismatiques étaient devenus "carissimi observatores" ou "frères baptisés". L'histoire dira un jour dans le détail l'exceptionnelle utilité de la présence sous les voûtes de Saint-Pierre des orthodoxes, des calvinistes, des luthériens, des anglicans, des méthodistes, des quakers, etc. Pendant huit semaines, ils assistèrent, l'oreille tendue à la "révision de vie" de l'Église romaine. Des montaignes de préjugés s'aplanirent : une

(Suite à la page 7)

AVIS DE DÉCÈS

BLAIS — A St-Laurent, le 27 septembre 1963, à l'âge de 68 ans, est décédé Louis Blais, époux de Jocelyne Montour. Les funérailles auront lieu le 30 courant. Le convoi funéraire partira du salon J. R. Deslauriers, no 790 boul. Ste-Croix, où le service sera célébré à 10h. Et de là au cimetière du même endroit, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'ESPERANCE — Le 16 septembre 1963, est décédé, Jean P. L'Esperance, professeur à l'Université de Miami, autrefois d'Outremont, époux de Marie-Poier, frère de Mme Paul E. Marcoux (Pauline). Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu le 19 septembre à Miami.

LANGELIER, accidentellement à La Tuque, le 24 septembre 1963, à l'âge de 78 ans, 6 mois, est décédé J. Napoléon Langelier, ancien ingénieur en chef de la corporation Montréal-Métropolitain, époux de Marie Eon. Les funérailles auront lieu le 30 courant. Le convoi funéraire partira du salon J. R. Deslauriers, no 5650, chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'Église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 10h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLEAU — A Montréal, le 26 septembre 1963, à l'âge de 76 ans, est décédée Geraldine Pelletier, épouse de Hector Pelletier, mère de Mme Marcel Brunet (Jeanne) Mme Raphaël Ragot (Thérèse). MM. Roland et Georges Kiffer et François Pelletier. Les funérailles auront lieu le 30 courant. Le convoi funéraire partira du salon A. Savaria, no 8078, rue Drolet, coin Larry, à 8 heures 45, pour se rendre à l'Église St-Vincent Ferrier, où le service sera célébré à 9h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Renseignez-vous sur le Concile

Lisez et propagez LE CONCILE

questions et réponses par le Père André Bilodeau, O.M.I.
7e édition, 145e mille
Cette brochure de 64 pages avec photo de Paul VI, tel qu'illustré, demeure toujours d'actualité.

.25 l'unité, \$2.50 la douz., \$18.00 le cent, \$150.00 le mille

EN VENTE dans les kiosques et les librairies et à

CHRETIEN ET APOTRE

4334 rue St-Denis, Montréal 18, Qué. Tél.: 845-6589

(l'édition anglaise est maintenant en vente aux mêmes prix)

DUPLICATEUR

Nouveau modèle 70 MARK III CONQUEROR
• Pas de gélatine
• Pas de caractères
• Pas d'encre
• Pas de stencils

FONCTIONNEMENT ÉLECTRIQUE OU MANUEL

Le plus simple, le plus rapide, le plus économique

Vous obtenez jusqu'à 5 COULEURS sur la même impression

La distribution est faite dans la province de Québec par :

DUPLI-COPY LIMITED

W. J. REILLY, président

7694, rue Edouard CITE LA SALLE DO. 6-8121



NE SOUFFREZ PLUS. Conseils par des experts sur les maux de pieds.

WOLFE STREET FOOT CLINIC INC.
1410, rue Wolfe, angle Sainte-Catherine — LA. 1-0580

SERVICE COMPLET DE PEDICURE

Souliers réglementaires pour religieux et religieuses

Assortiment complet de bas élastiques

SPÉCIAL D'AUTOMNE

spécialement destiné AUX MESSIEURS DU CLERGE

COMPLETS WORSTED

de laine "marque réputée"

2 PANTALONS

Modèle à devant simple, 3 boutons

Tissu pure laine, 3 saisons. Pantalon à pli renversé

Grandeurs 35 à 52 Régulier : 89.50

SPEC. \$71.50

autres qualités Régulier : 69.50

SPEC. \$50.00

Un terrain de stationnement est à votre disposition à l'arrière du magasin, rue Chateaubriand

SAUVÉ FRÈRES

57-LTÉE

6554-56, ST-HUBERT

PRIS BAUDOUIN CR. 3-3354



UN VERKIS QUE RIEN N'ABIME

Sicorethane

SICORETHANE résiste à l'usage, à l'eau, aux matières agressives (alcool - parfums - solvants - graisse - acide des aliments-détergents et autres produits chimiques ordinaires). Utilisez-le pour vos planchers, tables, armoires, portes, etc...

et même pour vos skis ou votre yacht. SICORETHANE fait ressortir toute la richesse, toutes les nuances du bois. Se pose facilement. Sèche rapidement. Conserve son éclat indéfiniment.

SICORETHANE donne tant... exige peu.

PEINTURE SICO LIMITÉE

QUEBEC - MONTREAL